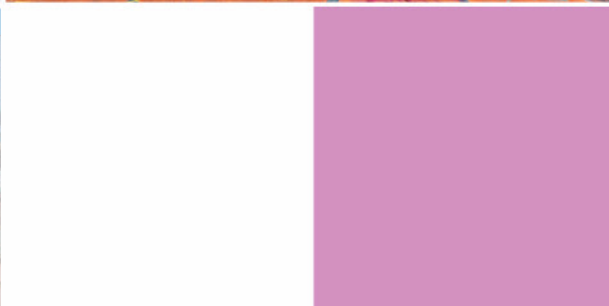


# OBSERVATOIRE DES ZONES URBAINES SENSIBLES

RAPPORT ANNUEL  
Bilan 2006-2007  
Perspectives



Octobre 2007



Programme partenarial

Chef de file : Communauté urbaine de Strasbourg

Ont collaboré :



octobre 2007

© ADEUS

L'agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise  
9 rue Brûlée. BP 47R2 67002 Strasbourg Cedex

# SOMMAIRE

PRÉAMBULE .....	1
1. LES TERRITOIRES D'OBSERVATION .....	3
2. SITUATION DES ZUS DE LA CUS .....	5
2.1. Caractéristiques géographiques .....	5
2.2. Caractéristiques démographiques .....	5
3. EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE .....	7
3.1. La population active .....	7
3.2. Les établissements implantés dans les ZUS .....	8
3.3. Les politiques mises en oeuvre en faveur de l'emploi et du développement économique .....	8
4. HABITAT ET ENVIRONNEMENT URBAIN .....	15
4.1. Caractéristiques du parc de logements .....	15
4.2. Les politiques menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie .....	15
5. SANTÉ .....	23
5.1. Les professionnels de la santé .....	23
5.2. Les politiques menées en faveur de la santé publique .....	24
6. RÉUSSITE SCOLAIRE .....	27
6.1. Scolarisation et niveaux de diplômes .....	27
6.2. Les classes primaires et les effectifs scolaires .....	27
6.3. Les politiques menées en faveur de la réussite scolaire .....	28
7. SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE .....	37
7.1. La tendance des faits de délinquance .....	37
7.2. Les politiques menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique .....	37
8. SERVICES PUBLICS .....	41
8.1. Les équipements administratifs .....	41
8.2. La desserte en transports en commun .....	41
8.3. L'intervention du PIC URBAN .....	43
CONCLUSION .....	45
ANNEXES .....	47
ZFU de Hautepierre .....	49
ZFU du Neuhof .....	59
ZRU de Cronembourg .....	67
ZRU de la Meinau .....	75
ZRU des Ecrivains .....	85
ZUS Elsau Montagne-Verte .....	93
ZUS Grand Ried .....	101
ZUS de Koenigshoffen .....	109
ZUS Port du Rhin .....	117
ZUS Tiergaertel Hirondelles .....	125



## PRÉAMBULE

La loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1er août 2003, dite "Loi Borloo", instaure dans son article 3 un Observatoire national des ZUS, placé sous l'autorité du Ministre chargé de la politique de la ville et sous la responsabilité fonctionnelle de l'administration centrale en charge de la politique de la ville.

Cet Observatoire est chargé de mesurer l'évolution des inégalités sociales et des écarts de développement dans les zones urbaines sensibles, de suivre la mise en oeuvre des politiques publiques en leur faveur, de mesurer les moyens spécifiques mis en oeuvre et d'en évaluer les effets par rapport aux objectifs et aux indicateurs de résultats que la loi mentionne dans son annexe.

Dans son article 4, la loi fait également obligation aux collectivités territoriales et aux établissements publics de coopération intercommunale de procéder à la présentation d'un rapport d'observation auprès de leurs assemblées délibérantes. Ce rapport, comme celui de l'Observatoire national, porte sur l'évolution des inégalités territoriales en zones urbaines sensibles, par rapport au reste du territoire concerné et sur les moyens mis en oeuvre pour les réduire.

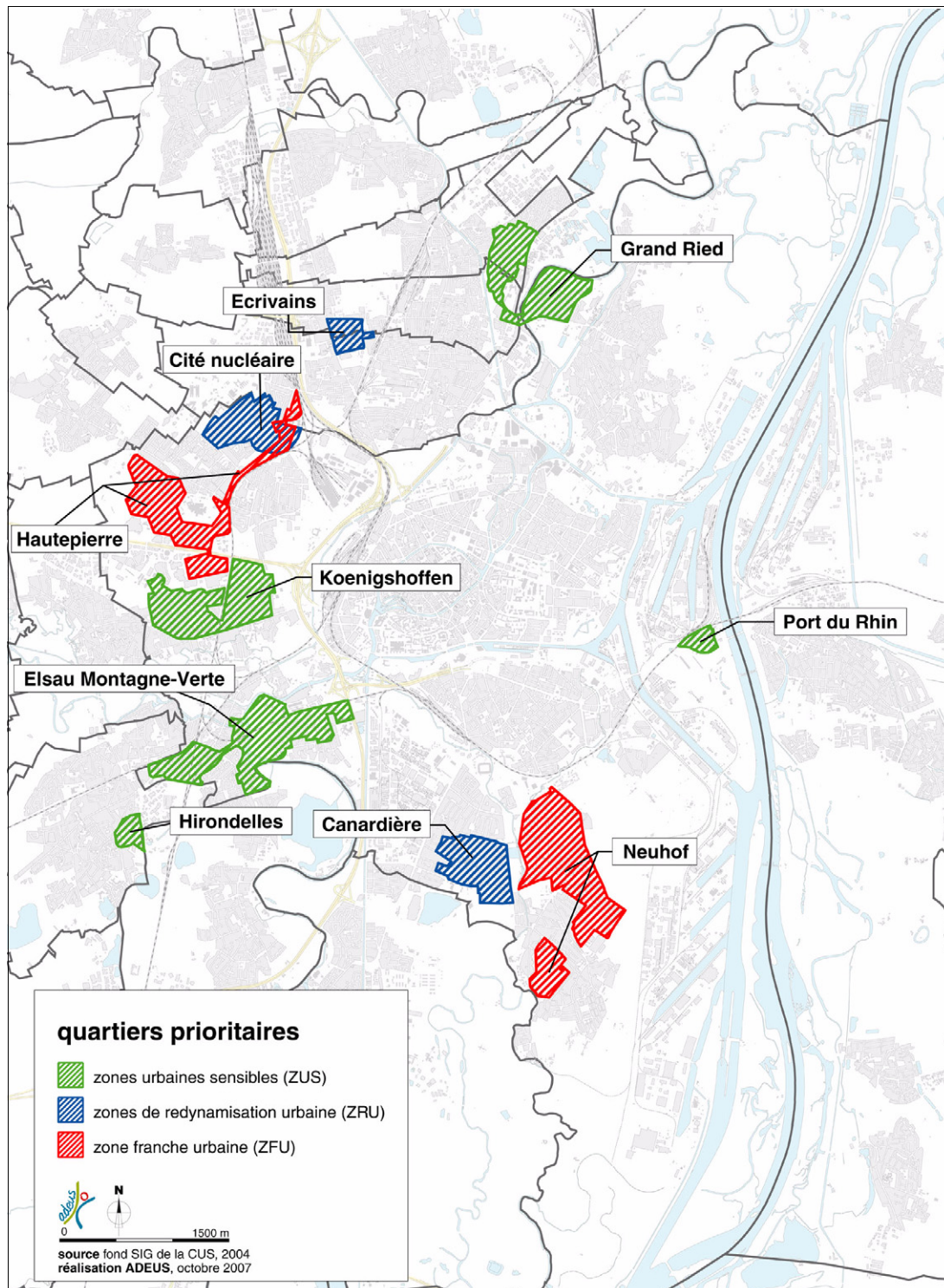
Le présent rapport s'inscrit dans ce cadre. Il s'agit du deuxième exercice de ce genre dans la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) depuis l'adoption de la loi. Il se base sur les six grandes familles d'indicateurs listés en annexe de la loi, et est complété en annexe par une fiche de présentation pour chacune des zones urbaines sensibles.



# 1. LES TERRITOIRES D'OBSERVATION

Dans la CUS, on dénombre 10 zones urbaines sensibles, qui selon les critères nationaux, sont classées en zone urbaine sensible (ZUS), en zone de redynamisation urbaine (ZRU) ou en zone franche urbaine (ZFU). Voir en annexe pour l'historique législatif de ces zonages et leur définition.

CARTE N°1 : Les zones urbaines sensibles de la CUS





## 2. SITUATION DES ZUS DE LA CUS

### 2.1. CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES

Les dix ZUS du département du Bas-Rhin se trouvent toutes dans la CUS, dont huit pour tout ou partie dans la seule ville de Strasbourg.

Deux d'entre elles sont "intercommunales" :

- la ZRU des Ecrivains, qui s'étend sur les communes de Schiltigheim et de Bischheim,
- la ZUS Grand Ried, qui se situe sur les bans communaux de Strasbourg, Bischheim et Hoenheim.

Par ailleurs, la ZUS Tiergaertel - Hirondelles se trouve à Lingolsheim.

### 2.2. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Les données démographiques disponibles pour les ZUS de la CUS sont issues du recensement de la population mené par l'INSEE en 1999 et figurent dans chaque fiche présentée en annexe de ce document.

Avec une superficie de 722 hectares en 2006, élargies à 754 ha du fait de l'extension de la ZFU de Hautepierre en mai 2007, et 83 255 habitants en 1999, les ZUS représentent :

- 3 % de la superficie de l'unité urbaine,
- 16 % des ménages,
- 19 % de la population,
- 27 % des moins de 20 ans,
- 31 % des familles mono-parentales,
- 40 % de la population de nationalité étrangère.

Le recensement rénové est en cours, mais ne touche en aucune manière la population des ZUS.



### 3. EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

#### 3.1. LA POPULATION ACTIVE

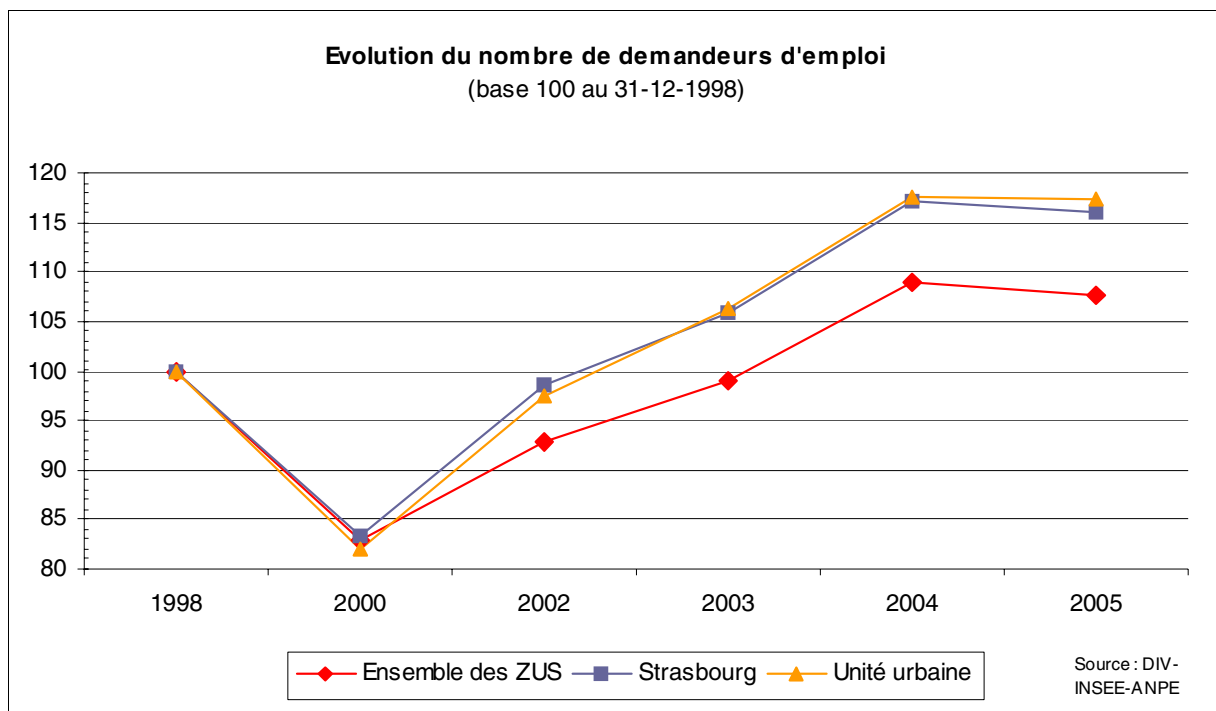
La population des ZUS est particulièrement frappée par le chômage. Le taux de chômage y est près de 2 fois plus élevé que dans l'ensemble de l'agglomération. Le nombre de chômeurs recensés représente le tiers de l'ensemble de l'agglomération.

TABEAU N°1 : La population active en 1999

Emploi et chômage	Ensemble des ZUS	Strasbourg	Unité urbaine
Population active totale	35 359	119 092	200 457
Nombre d'actifs ayant un emploi	27 662	102 649	176 905
Nombre d'actifs ayant un emploi salarié	26 442	93 682	162 282
Taux d'activité des 15-24 ans	67 %	67 %	70 %
Nombre total de chômeurs	7 627	16 178	23 105
Taux de chômage total	22 %	14 %	12 %

Source : DIV - INSEE

GRAPHIQUE N°1 : Les demandeurs d'emploi en fin de mois



Après plusieurs années de hausse continue, quoiqu'inférieure aux moyennes de la ville de Strasbourg et de l'agglomération, le nombre de demandeurs d'emploi des ZUS diminue sensiblement (- 1 %) entre 2004 et 2005. Ce graphique illustre la moyenne des 10 ZUS de la CUS. L'évolution de chaque ZUS est présentée dans les fiches présentées en annexe.

## 3.2. LES ÉTABLISSEMENTS IMPLANTÉS DANS LES ZUS

### 3.2.1. Evolution du nombre d'établissements

Entre 2003 et 2007, le nombre d'établissements a davantage augmenté en ZUS qu'à Strasbourg (respectivement + 8,6 % et + 8,1 %). La croissance du nombre d'établissements commerciaux et artisanaux a été significativement supérieure en ZUS (+ 7,4 % à Strasbourg et + 12 % dans les ZUS de la CUS).

La densité commerciale pour 1 000 habitants dans les ZUS demeure cependant très nettement inférieure à la moyenne strasbourgeoise, qui s'établit à 31,6 pour 1 000 en 2007.

TABLEAU N°2 : Nombre d'établissements et densité commerciale dans les ZUS

	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2003 / 2007
Nombre d'établissements	1 441	1 456	1 458	1 547	1 565	+ 8,6 %
Nombre d'établissements commerciaux et artisanaux	764	778	788	839	856	+ 12,0 %
Densité commerciale pour 1 000 habitants	9,3	9,4	9,6	10,2	10,3	

Source : INSEE - Fichier SIRENE au 1er janvier de chaque année

## 3.3. LES POLITIQUES MISES EN OEUVRE EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### 3.3.1. Les politiques de droit commun

#### 3.3.1.1. Le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

Le Protocole du PLIE s'est achevé en décembre 2006. Les chiffres provisoires arrêtés au 15 décembre 2006 pour les actions menées sur toute la durée du Protocole (2000 à 2006) montrent que :

- 13 476 personnes ont été accompagnées, pour un objectif initial de 13 250 personnes,
- la parité Hommes -Femmes a presque été atteinte parmi les personnes accompagnées (53 % d'hommes),
- 39 % des personnes accompagnées ont moins de 26 ans et 46 % ont entre 26 et 45 ans,
- le tiers des bénéficiaires du dispositif perçoivent le RMI et un autre tiers est chômeur de longue durée,
- plus de la moitié (53 %) des sorties ont été positives au titre du FSE,
- 39 % des personnes issues du dispositif ont bénéficié d'un contrat de travail à durée indéterminée et 7 % ont créé leur propre entreprise.

Le PLIE finance et accompagne : (chiffres 2006)

- 17 structures d'accompagnement à l'emploi, qui suivent elles-mêmes 1 975 personnes,
- 21 entreprises d'insertion, associations intermédiaires et entreprises de travail temporaire d'insertion, qui font travailler 1 358 personnes,
- 18 chantiers d'insertion qui accompagnent 975 personnes,
- 14 organismes de formation, soient 744 stagiaires,
- 3 structures d'appui à la création d'activité pour 198 bénéficiaires.

La participation financière du FSE se monte à 3 622 536 € pour l'année 2006 (soit en moyenne 690 € par bénéficiaire pour l'ensemble de l'année).

L'année 2007 est une année charnière, avec l'élaboration en cours d'un nouveau Protocole, pour la période 2007-2013.

### 3.3.1.2. L'Association Relais-Emploi

L'Association Relais-Emploi offre un service de proximité et est un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement vers l'emploi des jeunes (16-25 ans) et des adultes (+ 26 ans) en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

Dans la CUS, 17 lieux d'accueil de proximité sont implantés :

- 15 Relais-Emploi gérés par la Mission locale de Strasbourg et AAGIS - Association d'animation et de gestion pour l'insertion de Strasbourg (12 à Strasbourg, 1 à Lingolsheim, 1 à Illkirch-Graffenstaden, et 1 à Ostwald), dont 1 Relais-Emploi Chantiers, spécifique et itinérant, qui s'appuie sur les grandes opérations, en lien avec la clause de promotion de l'emploi,
- 2 Relais-Emploi gérés par la Mission locale intercommunale de Bischheim, Hoenheim et Schiltigheim.

Parmi ces 17 structures, 10 sont implantées en ZUS : Cronembourg, HautePierre, Koenigshoffen, Meinau, Elsau, Grand Ried (Cité de l'Ill et Grossmatt), Neuhof (MIDE et Relais-Emploi Chantiers), Ecrivains.

Par ailleurs, le Relais-Emploi de Lingolsheim / Montagne-Verte est en limite de la ZUS des Hirondelles et bénéficie aux résidents de la ZUS.

Durant l'année 2006, une action en direction des jeunes résidant dans les ZUS : *"Tous prêts à l'emploi"* a été mise en œuvre. Cette action a réuni l'ANPE, les Missions Locales de Strasbourg et de Schiltigheim, la DDTEFP, à l'initiative de la Préfecture du Bas-Rhin, dans le cadre de la Politique de la Ville.

En juin 2006, 1 709 jeunes résidant en ZUS étaient inscrits sur les listes ANPE et 2 624 jeunes étaient accompagnés par l'ensemble des Missions Locales de la CUS, soit au total et sans double compte 4 333 jeunes.

Il a été décidé d'identifier une cohorte de 227 jeunes sur les deux seuls critères de la motivation et d'un projet professionnel identifié et de mettre en place un accompagnement personnalisé pour garantir un meilleur retour à l'emploi, en utilisant l'ensemble des outils proposés par l'ANPE, les Missions Locales, la Région, le Conseil Général et la DDTEFP, par le biais des GEIQ.

La plate-forme de vocation, les actions collectives de formation, les outils d'immersion en entreprise, ont été les outils piliers de cette action.

Au 30 novembre 2006, un premier bilan a été réalisé : 83 jeunes étaient en contrat, 42 dans un parcours de formation et 3 jeunes ont repris un parcours scolaire initial. Ces 128 jeunes sont sortis de la situation de précarité dans laquelle ils se trouvaient face à l'emploi, soit un taux de sortie positive de 56 % en moins de trois mois.

TABLEAU N°3 : Origine géographique des jeunes accompagnés

ZUS	Nombre de jeunes
Grand Ried (Cité de l'III)	18
Cronembourg	22
Elsau Montagne-Verte	22
Port du Rhin	19
HautePierre	22
Koenigshoffen	34
Lingolsheim	7
Meinau	24
Neuhof	24
Schiltigheim-Hoenheim	25
TOTAL	227

Source : Relais-Emploi de Strasbourg

### 3.3.1.3. La Maison de l'Emploi et de la Formation

Impulsées par la loi nationale de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, les Maisons de l'Emploi constituent l'un des outils qui doivent permettre la fédération des initiatives publiques et privées en faveur de l'emploi.

Les partenaires locaux (ASSEDIC, ANPE, collectivités locales, Etat, entreprises, chambres consulaires, Education Nationale) ont décidé d'organiser une action d'ensemble et d'unir leurs compétences afin d'apporter des réponses de proximité à la problématique de la dégradation de l'emploi sur le territoire.

La "Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin d'emploi de Strasbourg" (MEF) constitue un lieu de coordination et d'orientation autour de l'emploi. Ses objectifs principaux se déclinent comme suit :

- assurer une meilleure efficacité des actions des différents intervenants,
- mettre en place des actions concrètes en adéquation avec les besoins locaux. Ces actions seront portées par les partenaires et coordonnées par la Maison de l'Emploi et de La Formation,
- mettre en oeuvre une stratégie commune de développement économique sur le bassin d'emploi.

La Maison de l'Emploi et de la Formation intervient autour de trois axes principaux que sont :

- l'observation, l'anticipation des mutations économiques et l'adaptation des programmes aux besoins spécifiques du territoire,
- le développement de l'emploi et de la création d'entreprise,
- le développement des compétences professionnelles des demandeurs d'emploi et des salariés.

La MEF, officiellement constituée le 5 avril 2006, développe 13 programmes en 2007 : accompagnement des jeunes vers l'apprentissage, recrutement par simulation, réseau d'accueil labellisé des demandeurs d'emploi, des employeurs et des salariés (ASSEDIC, ANPE, Relais-Emploi), animation du réseau d'appui à la création d'entreprise, forums de recrutement, intervention sur le marché de l'emploi frontalier, etc.

Une attention particulière est accordée aux ZUS dans le programme de la MEF, notamment par :

- La mise en oeuvre du socle de services communs qui permettra des investissements dans les Relais-Emploi.
- Le soutien des clauses de promotion de l'emploi, notamment dans le cadre des programmes de rénovation urbaine.
- Un programme de valorisation des compétences acquises à l'étranger qui permet à des personnes étrangères disposant de compétences professionnelles acquises dans leur pays d'origine d'obtenir un emploi correspondant en France.

### 3.3.2. Les dispositifs spécifiques

#### 3.3.2.1. Le Programme d'Initiative Communautaire URBAN (PIC URBAN)

Les quartiers Sud de Strasbourg, à l'exception du Neudorf et du secteur résidentiel de la Meinau, sont couverts par le Programme d'initiative communautaire URBAN II depuis la fin de l'année 2000. Le PIC URBAN de Strasbourg concerne plus spécifiquement les trois ZUS du Port du Rhin, de la Meinau et du Neuhof.

L'axe A de ce programme, intitulé «Accès à l'emploi, développement économique et formation des personnes» comporte deux mesures dénommées :

- mesure 1 : Aide aux très petites entreprises et aux petites et moyennes entreprises et développement de l'offre de sites et locaux destinés à une activité économique et commerciale,
- mesure 2 : Développer des actions et des équipements de formation et de développement de la personne.

L'axe B du programme URBAN "Amélioration de la qualité de vie quotidienne", permet également de financer des actions en faveur de l'emploi et du développement économique, au travers de la mesure 3 : "Créer des services de proximité favorisant l'insertion".

Dans ce cadre, 71 opérations ont été financées depuis le lancement du programme.

Les projets engagés et financés portent sur l'aménagement ou le réaménagement d'unités commerciales, sur la création d'une zone d'activités (Klebsau), sur un service d'amorçage des projets en zone franche (Créacité), sur la formation linguistique, ou encore sur l'implantation d'une unité de formation aux métiers du commerce.

Le coût total éligible des actions financées s'élève à près de 13,65 M€. Le FEDER prend en charge 15,84 % de ce coût éligible et les contreparties nationales sont de 10,78 % pour la CUS et de 8,13 % pour la Ville de Strasbourg.

Par ailleurs, un nouveau dispositif d'aide à l'investissement aux commerçants et artisans a été mis en place dans le cadre du programme européen en 2005. Ce dispositif a aidé 19 entreprises dès les premiers mois de leur activité, pour un montant total d'investissement éligible de près de 1,58 M€.

### 3.3.2.2. Les zones franches urbaines

Les zones urbaines sensibles du Neuhof et de Hautepierre sont classées en zone franche urbaine. Le dispositif prévoit une clause d'embauche locale en contrepartie des exonérations des charges sociales patronales accordées aux employeurs. Les entreprises doivent ainsi réserver un tiers de leurs embauches à des résidents de zone urbaine sensible de l'agglomération.

En 2006, 200 contrats d'embauche ont ouvert droit à des exonérations de cotisations sociales patronales en ZFU, soit 29,4 % de la totalité des contrats signés. Plus de la moitié de ces embauches ont bénéficié aux habitants des ZUS.

TABLEAU N°4 : Les contrats d'embauches ouvrant droit à des exonérations de charges en ZFU

	Nombre d'embauches	Dont femmes	%	Dont CDI	%	Dont habitants des ZUS	%	Nombre d'entreprises
<b>2004</b>								
Hautepierre	59	9	15	40	68	49	78	23
Neuhof	88	28	32	60	68	68	77	32
Total	147	37	25	100	68	114	78	55
<b>2005</b>								
Hautepierre	92	15	16	77	84	56	61	19
Neuhof	95	13	14	57	60	39	41	36
Total	187	28	15	134	72	95	51	55
<b>2006</b>								
Hautepierre	74	16	22	61	82	47	63	31
Neuhof	126	12	10	85	67	60	48	43
Total	200	28	14	146	73	107	53	74

Source : DDTEFP du Bas-Rhin

Ces chiffres ne tiennent compte que de l'emploi salarié, or les zones franches urbaines accentuent les créations d'entreprises par les habitants de ces quartiers. Pour mieux accompagner cette tendance, la CUS en mis en place depuis 2005, en lien avec ses partenaires (Etat, Région, Département, Caisse des Dépôts), un service d'amorçage des projets. Cette action conduite par l'association "Créacité" a vocation à accompagner la maturation des projets de création d'entreprise portés par des habitants du Neuhof et de Hautepierre. Au 1er juillet 2007 et depuis sa création, le SAP a rencontré 507 porteurs de projets sur les deux ZFU, ayant donné lieu à la création de 72 entreprises qui ont généré 84 emplois.

TABLEAU N°5 : Les contrats d'embauche en ZFU

Nombre de DUE <sup>a</sup> signés	2004	2005	2006
Hautepierre	108	236	238
Neuhof	540	608	443
TOTAL	648	844	681

a. Déclarations uniques d'embauche pour tous types de contrats de travail (CDI, CDD, Intérim, CA, CAE, etc.)

Source : URSSAF

### 3.3.2.3. La participation du Contrat de Ville dans les ZUS en 2006

La convention - cadre du Contrat de Ville de la CUS avait retenu parmi ses priorités thématiques celle du "Développement économique, emploi, formation et insertion".

A ce titre, 16 actions ont été financées dans les ZUS en 2006 par le Contrat de Ville devenu Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), pour un montant total d'opérations de 508 632 €, dont près de 41 820 € pris en charge par la Ville de Strasbourg et la CUS. Ces actions se sont déroulées dans les quartiers de la Meinau, du Neuhof, de la Montagne-Verte, de HautePierre et Cronembourg, au Port du Rhin ainsi qu'à Illkirch-Graffenstaden.

Il s'agit pour l'essentiel de projets visant à lever les obstacles et les freins à l'emploi, tel que des cours d'alphabétisation, de socialisation et de Français Langue Etrangère (FLE) à destination des adultes, la consolidation de chantiers d'insertion mais aussi de "Jobs d'été" en faveur des jeunes.



## 4. HABITAT ET ENVIRONNEMENT URBAIN

### 4.1. CARACTÉRISTIQUES DU PARC DE LOGEMENTS

Les ZUS ont pour la plupart été construites dans les années de l'immédiat après-guerre jusqu'au milieu des années 1970. Seule la ZUS du Port du Rhin a été achevée avant cette période, et la ZUS de Koenigshoffen, par ailleurs très étendue, a vu son parc de logements évoluer et s'étoffer au cours du temps. Les autres secteurs, une fois achevés, n'ont plus fait l'objet d'aucune transformation ou évolution. Seuls les programmes de rénovation urbaine vont modifier durablement la morphologie de ces quartiers.

Ce sont également des secteurs qui concentrent l'essentiel de l'offre locative sociale. En effet, comme l'indique le tableau ci-dessous, la part des locataires HLM y est 3 fois supérieure aux moyennes strasbourgeoise et de l'unité urbaine.

TABLEAU N°6 : Logements et résidences principales en 1999

	Ensemble des ZUS	Strasbourg	Unité urbaine
Nombre total de logements	31 189	132 794	203 812
Part des résidences principales	93 %	88 %	90 %
Part des logements achevés entre 1949 et 1974	75 %	40 %	38 %
Part des logements en immeubles collectifs	97 %	93 %	84 %
Part des locataires HLM	68 %	24 %	21 %

Source : DIV - INSEE

### 4.2. LES POLITIQUES MENÉES EN FAVEUR DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE

#### 4.2.1. Les programmes de rénovation urbaine

Les programmes de rénovation urbaine engagés (ou à venir) dans la CUS, sont le moteur principal des actions d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie depuis 2004. Les principaux projets de rénovation urbaine portent spécifiquement sur cinq ZUS (Neuhof, Meinau, HautePierre, Cronembourg et Hironnelles).

Les opérations de rénovation urbaine mises en oeuvre par les bailleurs sociaux concernent l'ensemble des ZUS, pour un montant de subvention engagé par l'ANRU de plus de 16,6 M€ sur la période 2004-2006.

##### 4.2.1.1. Les opérations isolées

Au cours de l'année 2006, 12 actions ont été menées en opérations isolées, dont 6 dans la ZUS de l'Elsau Montagne-Verte, 3 dans la ZUS de Koenigshoffen et 1 à Bischheim. Parmi les actions financées, on peut retenir l'adaptation de 4 logements au handicap, ainsi que l'aménagement d'une salle de sport (boxe) et le réaménagement du groupe scolaire Erckmann-Chatrion à l'Elsau.

Le montant de la subvention de l'ANRU s'élève à 894 261 € pour ces 12 opérations.

Au Guirbaden à Bischheim, CUS Habitat a entrepris un programme de résidentialisation du quartier. Les travaux portent sur la restructuration des entrées d'immeubles, la gestion sécurisée des accès, l'aménagement des espaces communs et des viaires. Des réunions publiques ont permis aux habitants d'exprimer leurs attentes. Pour accompagner ce programme, CUS Habitat a mis en place une MOS (maîtrise d'oeuvre sociale) pilotée par l'ACEIF (Agence conseil études information et formation). Parallèlement, la politique de la ville a engagé en 2007, une série d'actions mobilisant les habitants autour de ce projet de résidentialisation :

- projet de fresque réalisée par les habitants (enfants, jeunes, adultes) dans le cadre d'un projet de "culture sociale",
- réflexion concernant la création de jardins pédagogiques,
- initiatives pour la création d'une commission "cadre de vie" associant les habitants, le bailleur social et les professionnels actifs sur le quartier.

#### 4.2.1.2. Le programme de rénovation urbaine du Neuhof

Le périmètre du programme de rénovation urbaine du Neuhof est bien plus large que celui de la ZFU, puisqu'il comprend tout le quartier du Neuhof ainsi que le Stockfeld.

Le projet de recomposition urbaine est structuré autour de l'arrivée du tramway dans le quartier (1,6 km de ligne, 3 stations). Les équipements qui l'accompagnent (dépôt bus et tramway, parking-relais des Canonniers), et des liaisons inter-quartiers vers la Meinau, Neudorf et le Port du Rhin ont été réalisées conjointement.

Il s'appuie sur la démolition de 695 logements sociaux, permettant de nouvelles constructions et sur le prolongement de la zone franche urbaine (ZFU).

Les principes d'aménagement sont les suivants :

- **Des centres et pôles de quartier repensés** à l'occasion de l'arrivée du tramway et de la réalisation de nouvelles liaisons routières permettant le désenclavement du quartier : un centre majeur pour l'ensemble du quartier autour de la station de tramway "Reuss", du pôle de services de la Maison Reuss, du pôle culturel et du centre commercial ; un axe historique requalifié pour l'arrivée du tramway route du Neuhof, des équipements nouveaux et des services pour appuyer les pôles de quartier.
- **La requalification des espaces en marge**, par une nouvelle entrée Nord, le secteur Ballersdorf profondément transformé, le développement d'activités sportives en lisière de la forêt au Sud du stade "Elan" et les berges du Ziegelwasser et du Rhin Tortu sécurisées.
- **Une diversification de l'habitat**, reposant sur la démolition des logements sociaux dégradés, permettant des reconstructions mixtes de logements sociaux de qualité et de logements en accession privée.
- **Une recomposition urbaine** caractérisée par la redéfinition des limites entre domaine public et domaine privé, favorisant le développement de nouveaux usages sur les espaces extérieurs et la requalification du cadre urbain, ainsi que la reconversion de pieds d'immeubles pour accueillir des services et des activités.

La convention entre la CUS et l'ANRU a été signée le 7 novembre 2005, pour une durée de 5 ans. Le projet global s'élève à 215 M € HT.

**Deux ans après la signature de la convention ANRU-Neuhof, de nombreux chantiers d'investissements sont réalisés ou engagés, contribuant à changer radicalement l'image du Neuhof.**

Des espaces publics requalifiés, tels que l'avenue du Neuhof, le jardin public Reuss, le parvis St-Christophe ou l'ouverture de deux parkings de proximité à l'entrée Nord et au carrefour Reuss accompagnent l'arrivée du tramway dans le quartier depuis août 2007.

L'installation d'entreprises à l'entrée Nord du quartier (le plâtrier *Stenger*, l'assureur *RMT* et le promoteur immobilier *Altexia*) contribue à dynamiser cette nouvelle entrée de quartier avec près de 200 salariés. La zone artisanale de la Klebsau accueille d'ores et déjà 3 entreprises et le groupe *Coop Alsace* est en train de construire un nouveau supermarché de quartier, au carrefour Reuss, dont l'ouverture pourrait être programmée en février 2008. Ce supermarché sera également doté d'une galerie commerciale de 6 à 8 commerces.

Les logements sociaux les plus dégradés font l'objet d'une profonde recomposition (secteurs des Aviateurs et Ballersdorf), permettant aux familles d'être relogées dans un patrimoine neuf.

Par ailleurs, le renouveau du quartier passe également par la construction de plus 700 logements en accession privée d'ici à 2010, dans le cadre d'une démarche de consultation des promoteurs, encadrée par la CUS.

L'année 2007 a également été l'occasion d'inaugurer les écoles élémentaires Guynemer rénovées et la cantine scolaire qui accueille plus de 140 enfant chaque midi.

#### 4.2.1.3. La ZFU de HautePierre - Programmation 2007

En Conseils municipal et communautaire des 02 et 06 juillet 2007, la collectivité a lancé la première phase opérationnelle du projet de rénovation urbaine de HautePierre.

Elle se traduit par le lancement des opérations à court terme prêtes à démarrer afin :

- d'engager rapidement les actions les plus attendues par les habitants, celles concernant notamment le logement et son environnement immédiat,
- de prendre le temps nécessaire à la concertation sur le projet d'ensemble pour produire un projet partagé après une première phase fin 2006 qui a révélé des attentes mais aussi des inquiétudes.

Cette première étape prend la forme d'un protocole de préfiguration 2007-2008 pour s'assurer du financement de ces opérations, premier étage de la contractualisation avec l'ANRU, avant la contractualisation pluriannuelle 2008-2012 du projet d'ensemble qui découlera de la démarche de concertation et qui interviendra au deuxième semestre 2008.

- **Les opérations à réaliser à brève échéance**

- La CUS intervient prioritairement place Buchner (Maille Jacqueline) où l'on observe aujourd'hui une forte concentration de tensions sociales. Il s'agit d'y aménager un espace public durable avec de nouvelles qualités d'usage, de fonctionnement et de gestion. De leur côté, les bailleurs engagent les premières opérations de réhabilitation de logement. A la périphérie de la place Buchner, CUS Habitat réhabilite et résidentialise 266 logements. Cette première intervention, simultanément au réaménagement de la Place, permettra de préfigurer le nouveau visage de HautePierre dans les prochaines années. Le Nouveau Logis de l'Est implanté dans la maille Karine réhabilite les 249 logements de son patrimoine à HautePierre.

- La Ville poursuit la modernisation des équipements publics en rénovant les deux écoles maternelles de la Maille Eléonore. Par ailleurs, elle crée un multi-accueil de 30 places dans le centre commercial de la maille Catherine et y implante le centre médico-social, jusqu'alors éclaté en plusieurs sites.
- La CUS réaménage la place du Maillon pour mieux accueillir le marché hebdomadaire et séparer les flux importants des véhicules de celui des piétons qui convergent à partir du terminus du tram vers le centre commercial.
- Au titre des opérations de développement économique, la SERS aménage des locaux d'activité place Erasme en face de l'arrêt de tramway du CHU. Par ailleurs, elle crée une pépinière d'entreprises dans un immeuble mitoyen de son prochain siège, avenue Dante, où seront accueillies une quinzaine d'entreprises.
- La CUS poursuit le dialogue engagé avec les copropriétés privées présentes sur le quartier pour la rétrocession d'une partie des espaces extérieurs afin d'engager concrètement le processus de clarification très attendue de propriété et de gestion des espaces. Cette démarche ouvre le chantier, également très attendu, de la transformation du mode actuel de gestion des espaces extérieurs par l'ASERH.

#### • L'élaboration du projet d'ensemble

Elle se poursuit fin 2007 et premier semestre 2008 au contact des habitants pour faire émerger un projet partagé. Ce n'est qu'à l'issue de cette période qu'un dossier sera déposé à l'ANRU pour une contractualisation 2008-2012 qui devrait être conclue fin 2008.

#### 4.2.1.4. La ZRU de la Meinau

Le projet de rénovation urbaine de la Meinau-Canardière (9 018 habitants-3 457 logements), débuté par anticipation en 2005, s'est formellement concrétisé le 11 décembre 2006 par la signature de la convention de rénovation de la Meinau-Canardière en présence de Madame Catherine VAUTRIN, Ministre déléguée à la cohésion sociale, et Monsieur Philippe VAN DE MAEL, Directeur Général de l'ANRU.

La signature de la convention a permis de finaliser ce projet complexe en inscrivant dans le temps l'ambitieux programme technique et financier validé par les partenaires.

D'un montant de 187 M€ TTC, la restructuration du quartier va se déployer sur les 5 prochaines années (2006-2011) et permettre la mise en chantier et le financement de plus de 110 opérations par les 9 partenaires financiers du projet (Ville de Strasbourg, CUS, Région Alsace, Département du Bas-Rhin, ANRU, Caisse des Dépôts et Consignation, Foncière Logement, SIBAR, CUS Habitat).

Les objectifs du projet, définis pour toute la durée de la convention, sont :

- **le réaménagement complet des espaces publics** (rues, places, et parcs),
- **l'amélioration des logements et la diversification l'offre,**
- **la remise à niveau des équipements publics** et notamment des structures d'éducation (école Fischart), d'accueil de la petite enfance (crèches collective et familiale, jardin d'enfants et halte garderie) et de santé (Centre médico-social),
- **le redéploiement de l'offre commerciale** par la création de nouveaux locaux commerciaux et associatifs place de l'Ile de France et sur l'Avenue de Normandie.

A ce titre, la convention de rénovation urbaine définit la part des investissements que l'ensemble des partenaires du projet aura à apporter pour chaque type d'intervention sur les démolitions, les constructions neuves, les réhabilitations du patrimoine existant, les résidentialisations des immeubles conservés et réhabilités, les aménagements de l'espace public, les équipements et les locaux associatifs, les aménagements d'espaces commerciaux et artisanaux, les interventions sur l'habitat privé (accession sociale à la propriété) et l'ingénierie et la conduite de projet.

Sur le coût total de 187 M€ du projet, les subventions porteront sur 173 M€ et se répartiront comme suit :

- Ville de Strasbourg : 9,96 M€ soit 6 %
- CUS : 14,6 M€ soit 9 %
- Bailleurs : 82,8 M€ soit 48 %
- ANRU : 35,5 M€ soit 21 %
- Conseil général : 7,7 M€ soit 4 %
- Conseil régional : 4,2 M€ soit 2 %
- CDC : 0,3 M€ soit 0,2 %
- Europe : 0,75 M€ soit 0,5 %
- Autres : 16,6 M€ soit 10 %

Les investissements cibleront en priorité le logement et l'habitat avec une enveloppe de 120 M€, les espaces publics avec 15,7 M€, les équipements publics avec 17,2 M€, les commerces avec 2,1 M€ et l'ingénierie de projet pour 3,7 M€.

L'année 2007 a vu la finalisation et la livraison des premières opérations pilotées par la Ville de Strasbourg et la CUS et démarrées par anticipation avec l'accord de l'ANRU pour un montant global d'investissement Ville de Strasbourg de 6,9 M€ :

- l'école maternelle Jean Fischart réhabilitée et inaugurée le jour de la signature de la convention de rénovation urbaine,
- l'école élémentaire Fischart bâtiment A, achevé le 25 juin 2007,
- le gymnase Jean Fischart achevé en avril 2007 et mis en service à l'été 2007
- le Lieu d'accueil Parent-Enfant déplacé derrière l'église Saint Vincent de Paul et qui est mis en service depuis la rentrée de septembre 2007,
- le square de la Peupleraie inauguré le 24 juin 2007,
- la rue Joseph Weydmann livrée le 24 juin 2007,

La période 2007-2008 va être marquée par une montée en puissance des opérations du fait de la consolidation du projet apportée par la convention de rénovation urbaine. Dans cet optique, la collectivité investira :

- 1,9 M€ pour l'aménagement de l'espace public sur :
  - la rue et la place de la Corse,
  - la rue du Baggersee et la rue du Rhin Tortu,
  - le parc Schulmeister,
  - l'extension du square de la Peupleraie,
  - le réaménagement des espaces extérieurs du pôle d'équipements publics.
- 8,5 M€ pour la remise à niveau de 3 grands équipements publics :
  - l'achèvement de la restructuration de l'école élémentaire Fischart bâtiment B,
  - la crèche collective et la halte garderie.

- **Intervention des bailleurs**

Parallèlement les autres maîtrises d'ouvrages poursuivent également les opérations démarrées en 2007 avec :

- **Pour la SIBAR :**

- la reconstruction de 74 logements place de l'Ile de France avec la livraison d'une première tranche de 24 logements en accession sociale à la propriété fin 2007,
- la résidentialisation et la réhabilitation de 36 logements avenue de Normandie, dont la livraison est prévue pour fin 2007,
- une fois cette première opération de résidentialisation réalisée, la SIBAR poursuivra une seconde opération identique dans l'immeuble voisin à partir de janvier 2008,
- la création d'une nouvelle voirie au cœur du secteur Ile de France,
- la démolition de la première partie de l'immeuble de 160 logements rue Schulmeister.

- **Pour CUS Habitat :**

- poursuite de la réhabilitation et la résidentialisation de 176 logements rue Weydmann,
- résidentialisation et réhabilitation de 184 logements rue de la Corse,
- construction et livraison de 48 logements aidés à l'angle de la rue de Provence et de la rue du Rhin Tortu,
- démolition du supermarché *Mutant* et construction en place de 13 logements et commerces avenue de Normandie,
- construction de 19 logements et commerces à l'angle des rues de Normandie et Schulmeister.

- **Autre opérateur :**

- Construction de 55 logements dont une partie en accession sociale à la propriété rue du Rhin Tortu sur un terrain vendu par CUS Habitat.

#### 4.2.1.5. La ZRU de Cronenbourg - Programmation 2007

Le projet envisagé pour les années 2007-2011 a pour but de préparer une transformation durable du quartier. Il se concentre sur la mise en place d'une trame urbaine structurante permettant de mailler la cité et de diversifier ses fonctions et formes urbaines. Il se décline selon trois principes d'intervention :

- la mise en place d'une trame d'espaces publics, support d'un développement permettant une diversification des fonctions et des modes d'habiter,
- le lancement d'opérations immobilières au sein de la cité ou de sa périphérie, en vue d'améliorer ses accroches à l'environnement,
- l'amélioration de l'insertion des équipements et la redéfinition de la place du commerce.

Cette nouvelle trame a pour objectifs d'améliorer l'accessibilité et la desserte de la cité, de réduire le monolithisme foncier de certains secteurs et de redéfinir l'affectation, l'usage et le statut du sol par la création d'une limite entre le domaine public et les espaces résidentiels.

Des opérations immobilières sur les franges et au sein de la cité, le long de la nouvelle trame urbaine inter-quartiers ont pour but :

- d'offrir une image valorisante du quartier en le positionnant dans le marché immobilier,
- de réduire les effets de rupture sur les franges de la cité, en assurant des continuités urbaines sur des terrains actuellement inoccupés,
- de proposer de nouvelles formes d'habitat, afin de faciliter la mobilité résidentielle et de promouvoir la diversité,
- de requalifier les entrées du quartier.

Par la transformation de l'habitat, l'objectif est d'augmenter la mixité et de reconstituer l'offre locative sociale suite aux démolitions.

A ce titre, trois logiques sont à combiner :

- les démolitions - reconstructions de logements sociaux (il convient de remplir le critère ANRU de la reconstruction d'un logement reconstruit pour un logement démoli),
- la réalisation de logements en accession à la propriété,
- l'attribution à la Foncière Logement d'une partie de la SHON en vue de réaliser du locatif libre.

#### 4.2.1.6. La ZUS des Hirondelles

Validé par le Comité national d'engagement de l'ANRU le 7 décembre 2006, le projet de rénovation urbaine a vu se réaliser les premiers chantiers inscrits dans le projet. La signature officielle de la convention de rénovation urbaine s'est déroulée le 22 octobre 2007.

Simultanément à la réalisation de la plate-forme du tramway, la CUS a réalisé un nouveau parvis pour le groupe scolaire, un parking de 80 places pour pallier la destruction de places de stationnement dans le cadre du chantier du tramway. Elle procède également à la restructuration de la rue des Hirondelles à la suite des travaux du tramway. Les deux projets sont coordonnés par la Ville, qui a également restructuré entièrement le périmètre du groupe scolaire pour l'adapter à la nouvelle disposition urbaine déclinée dans le PRU.

La commune fait procéder à la libération de près d'un hectare de terrain dans le quartier afin de le rendre disponible à la reconstitution de l'offre. CUS Habitat y engagera la construction des 100 premiers logements au premier trimestre 2008.

Ces travaux succèdent à une campagne de concertation avec les habitants et les acteurs du quartier qui a duré six mois, dans une première phase de février à juillet 2007. Cette démarche de concertation a permis de mettre à jour la perception positive que les habitants et autres partenaires locaux avaient de ce projet. Ils se sont positionnés en véritables vecteurs d'information et d'échange avec la population. Deux réunions publiques, en début et en fin de cycle, ont permis de toucher près de 500 personnes qui ont réservé un accueil très favorable au projet.

#### 4.2.2. Le PIC URBAN

L'axe C du programme européen, intitulé "Rétablissement des continuités urbaines entre les quartiers et valorisation des espaces de proximité des logements" comporte trois mesures appelées :

- mesure 6 : Créer de nouvelles liaisons entre les quartiers, favorisant les modes de déplacements alternatifs et les transports publics intégrés,
- mesure 7 : Recomposer les espaces naturels et de loisirs aux abords du Rhin Tortu, du Ziegelwasser et de la forêt du Neuhof,
- mesure 8 : Restructurer les espaces extérieurs des cités du Neuhof, de la Canardière et de la Cité Loucheur.

Depuis l'adoption et la mise en oeuvre du PIC URBAN sur le Sud du territoire strasbourgeois, 43 opérations ont été financées dans le cadre de l'Axe C, pour un montant total de travaux de plus de 11,01 M€. Ces opérations sont très diverses, telles que des aménagements de voiries, le déplacement de jardins familiaux, la résidentialisation de pieds d'immeubles, ou encore la recomposition et le réaménagement d'espaces publics.

Pour l'ensemble de ces opérations, le FEDER prend en charge 34,64 % du coût éligible, la CUS 22,46 % et la Ville de Strasbourg 6,18 %.

#### **4.2.3. La participation du Contrat de Ville dans les ZUS en 2006**

Au cours de l'année 2006, le Contrat de Ville a permis de co-financer 5 actions de la thématique "Renouvellement urbain, habitat, cadre de vie, gestion urbaine de proximité".

Il s'agit d'opérations qui ont permis la création d'un pôle d'excellence petite enfance et la requalification urbaine du quartier du Marais à Schiltigheim, des jardins participatifs à HautePierre ainsi qu'une réhabilitation de centre socio-culturel à Hoenheim.

Le montant total de ces actions s'élève à 1 420 237 €, dont 931 589 € ont été pris en charge par les communes concernées et la CUS.

## 5. SANTÉ

### 5.1. LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Les professionnels de la santé sont assez peu présents dans les ZUS de la CUS. La ZUS des Hironnelles et plus encore celle du Port du Rhin sont particulièrement dépourvues en la matière. Cependant, l'environnement urbain immédiat de la ZUS des Hironnelles est pourvu en professionnels de la santé.

En moyenne pour l'ensemble des ZUS, le ratio est de moins d'un médecin pour 1 000 habitants. La moyenne pour Strasbourg est de 4 médecins pour 1 000 habitants, et de 3,6 médecins pour 1 000 habitants dans les 5 communes qui comptent au moins une ZUS.

A Hautepierre, les professions médicales sont également assez peu nombreuses. Toutefois, la proximité du centre hospitalier (implanté en dehors du périmètre de la ZUS), peut être un facteur explicatif d'autant que les résidents des ZUS se rendent préférentiellement à l'hôpital, où ils n'ont pas à effectuer d'avance de frais. En outre, en dehors de la présence de professionnels de la santé, il existe dans la plupart des ZUS des centres médico-sociaux, dans lesquels les résidents peuvent se rendre.

TABLEAU N°7 : Les professions médicales et para-médicales en ZUS

	2003	2004	2005	2006	2007	Strasbourg en 2007	Part des ZUS en 2007
Activités hospitalières	4	4	4	4	2	62	3 %
Activités des auxiliaires médicaux	57	57	61	67	68	738	9 %
Pratique dentaire	23	24	18	22	15	382	4 %
Pratique médicale	66	65	62	66	62	1 314	5 %
Soins hors d'un cadre réglementé	1	2	2	2	2	50	4 %
<b>TOTAL</b>	<b>151</b>	<b>152</b>	<b>147</b>	<b>161</b>	<b>149</b>	<b>2 546</b>	<b>6 %</b>

Source : INSEE - Fichier SIRENE

A Strasbourg, l'offre de soins est complétée par la proposition de **consultations de nourrissons gratuites**. Dans les 21 lieux de consultations répartis dans tous les quartiers, 1 255 séances ont été assurées. Près de 17 000 examens médicaux ont été pratiqués, dont 11 800 concernaient des enfants de moins de 2 ans. Plus de 4 300 enfants fréquentent ces consultations de nourrissons régulièrement, soit 19 % de la population des moins de 6 ans.

## 5.2. LES POLITIQUES MENÉES EN FAVEUR DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Dans la CUS, les orientations santé qui priorisaient la prévention sont déclinées par les communes. Par ailleurs **la Ville de Strasbourg dispose de la délégation Etat pour la médecine scolaire, de la délégation Conseil général pour la PMI et exerce historiquement une prévention dentaire pour les enfants des écoles primaires.** Elle assure aussi des permanences de soins infirmiers dans les centres d'hébergement municipaux et des campagnes de vaccination en direction des publics défavorisés.

Sur la base de ces dispositifs, la Ville de Strasbourg développe des actions de promotion de la santé mettant l'accent sur l'éducation nutritionnelle, la lutte contre le SIDA, les toxicomanies, la prévention précoce en matière d'hygiène bucco-dentaire et la prévention des mauvais traitements faits aux enfants.

A ce titre, 1 400 enfants ont bénéficié d'un module "petit-déjeuner éducatif"; 8 037 jeunes ont été touchés par l'action de mobilisation contre le SIDA à l'occasion du 1er décembre ; 1 565 élèves de CM2 ont bénéficié de l'action "*Respire, c'est bon pour la vie*" destinée à lutter contre la tabac et le cannabis. Un apprentissage spécifique de brossage des dents a été dispensé à 2 504 enfants de moins douze ans.

Les actions individuelles sont relayées par l'organisation d'événements permettant de toucher un public plus large : *Fraisch'attitude, Semaine du Goût, Journée de l'audition, "Cinq jours de mobilisation contre le SIDA", "Ruban Rose"* visant à favoriser le dépistage du cancer du sein. En 2007, huit campagnes de prévention seront réalisées.

Dans les quartiers de **Hautepierre, Neuhof, Meinau et du Port du Rhin**, des **Ateliers Santé Ville** ont été initiés. Ceux-ci posent comme principes la participation des habitants et la mobilisation des responsables associatifs et institutionnels. L'objectif des Ateliers Santé Ville est d'apporter des réponses concrètes aux besoins des habitants, principalement en termes d'accès aux soins. Orientés vers la santé de la femme et de la famille, ils ont pris leur essor en 2007 et se traduiront d'ici la fin de l'année par la réalisation de plusieurs actions spécifiques : "*Mange-bien et bouge-toi*", création de potager, guide d'intervention sur l'éducation sexuelle à partir du look, théâtre-forum.

A Cronenbourg, c'est aussi par l'intermédiaire du Contrat éducatif local que les questions de santé publique ont été abordées. Les actions engagées auprès des enfants des écoles élémentaires de la ZUS étaient axées autour de la nutrition.

Ce type de démarche, bien que ne disposant pas de la même terminologie, a également été engagé dans la ZRU des Ecrivains, à l'initiative de la CLI, qui avait identifié les besoins plus spécifiques des bénéficiaires du RMI.

Par ailleurs, la Ville de Lingolsheim a recruté une chargée de mission "Santé" en 2006, dont le rôle est d'animer et d'évaluer un programme de lutte contre le tabac, ainsi qu'un programme de lutte contre l'obésité et en faveur d'une meilleure nutrition. Ces deux secteurs d'intervention sont complétés par des actions en faveur de l'activité physique, afin de lutter contre la sédentarité.

Ville pilote pour le projet national "Bien vieillir", lutte contre le tabagisme ("Lingo sans tabac"), et maintenant avec le projet "Avec ma ville, je bouge pour ma santé", la collectivité s'est attelée à promouvoir la santé auprès de ses habitants.

C'est aux côtés de la Ligue contre le cancer que, depuis octobre 2004, la Ville agit pour un développement local de la politique nationale de lutte contre le tabagisme. De nombreuses actions de prévention ainsi que des services d'aide au sevrage ont été mis en oeuvre.

En 2006, un groupe projet a été constitué et a bénéficié de 7 jours de formation. Le groupe est composé d'acteurs du monde local ayant des publics différents. A l'issue de cette session de formation, chaque participant avait pour objectif de monter une ou plusieurs actions s'inscrivant dans les objectifs préalablement établis par le groupe de pilotage.

Le projet, conçu sur une durée de 5 ans comporte 27 actions, dont certaines ont déjà été menées, telles que la formation des animateurs périscolaires et l'acquisition de matériel sportif adéquat, deux journées sur le thème de la nutrition auprès des seniors, des ateliers de nutrition pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale, des cours de gymnastique pour un groupe de personnes éloignées de l'emploi, des petits-déjeuners pédagogiques pour les élèves des écoles primaires, etc.

Prévenir, éduquer, sensibiliser, accompagner seront les objectifs pour les années à venir. La commune, en tant qu'institution de proximité, est à même d'insuffler une prise de conscience à travers différents actions de prévention.



## 6. RÉUSSITE SCOLAIRE

### 6.1. SCOLARISATION ET NIVEAUX DE DIPLÔMES

La scolarisation des enfants issus des ZUS est sensiblement différente des autres enfants des mêmes classes d'âges. Ce constat se vérifie principalement en termes de réussite scolaire. En effet, si le taux de scolarisation des enfants de 3 ans est similaire à celui relevé à Strasbourg et dans l'unité urbaine, la part des 15-24 ans scolarisés qui résident en ZUS est significativement inférieure aux moyennes strasbourgeoise et de l'agglomération.

De plus, la part des jeunes de 15-24 ans sortis du système scolaire sans aucune qualification est 2 fois supérieure à la moyenne de Strasbourg et de l'unité urbaine. A l'opposé, les 15-24 ans, sortis du système scolaire avec un diplôme de l'enseignement supérieur et qui résident en ZUS, sont proportionnellement 4 fois moins nombreux que dans l'unité urbaine.

TABLEAU N°8 : Scolarisation et niveaux de diplômes en 1999

	Ensemble des ZUS	Strasbourg	Unité urbaine
Taux de scolarisation des enfants de 3 ans	27 %	26 %	26 %
Part des 15 ans et plus sans diplôme (hors élèves et étudiants)	36 %	19 %	18 %
Part des 15 ans et plus diplômés du supérieur (hors élèves et étudiants)	4 %	18 %	15 %
Part des 15-24 ans scolarisés	55 %	71 %	69 %

Source : DIV - INSEE

### 6.2. LES CLASSES PRIMAIRES ET LES EFFECTIFS SCOLAIRES

La localisation d'un établissement scolaire en ZUS ou hors ZUS ne présuppose pas nécessairement son classement en ZEP ou hors ZEP.

#### 6.2.1. L'évolution du nombre de classes maternelles et élémentaires

Dans les 5 communes qui comptent au moins une ZUS, le nombre de classes primaires (maternelles et élémentaires) a diminué de 1 % entre l'année scolaire 2005-06 et l'année 2006-07. Le nombre de classes maternelles et élémentaires a diminué de 5 % en ZUS, alors qu'il augmentait de 1 % hors ZUS.

#### 6.2.2. L'évolution des effectifs scolaires

Les effectifs scolaires diminuent plus fortement en maternelle (- 4 %) qu'en élémentaire (- 2 %). Ce mouvement est encore plus marqué en ZUS, où les effectifs en maternelle ont diminué de 7 % par rapport à l'année précédente (contre - 1 % hors ZUS). Les effectifs dans les écoles élémentaires ont diminué de 4 % en ZUS, alors qu'ils sont stables hors ZUS.

### 6.2.3. Le nombre moyen d'élèves par classe

Prises sous l'angle du nombre moyen d'élèves par classe, les conditions d'enseignement sont légèrement plus favorables en ZUS que hors ZUS. En effet, les enfants scolarisés dans des établissements situés en ZUS sont en moyenne moins nombreux par classe que leurs camarades des écoles situées hors ZUS.

TABLEAU N°9 : Nombre de classes primaires publiques et effectifs scolaires dans les communes ZUS

	Nombre de classes				Nombre d'élèves				Elèves par classe	
	2005-2006		2006-2007		2005-2006		2006-2007		2005-06	2006-07
<b>Ecoles maternelles</b>	<b>479</b>	<b>100 %</b>	<b>472</b>	<b>100 %</b>	<b>12 176</b>	<b>100 %</b>	<b>11 728</b>	<b>100 %</b>	<b>25</b>	<b>25</b>
en ZUS	208	43 %	198	42 %	5 019	41 %	4 665	40 %	24	24
hors ZUS	271	57 %	274	58 %	7 158	59 %	7 063	60 %	26	26
<b>Ecoles élémentaires</b>	<b>771</b>	<b>100 %</b>	<b>761</b>	<b>100 %</b>	<b>17 762</b>	<b>100 %</b>	<b>17 477</b>	<b>100 %</b>	<b>23</b>	<b>23</b>
en ZUS	292	38 %	277	36 %	6 263	35 %	5 996	34 %	21	22
hors ZUS	479	62 %	484	64 %	11 499	65 %	11 481	66 %	24	24

Source : Villes de Bischheim, Hoenheim, Lingolsheim, Schiltigheim et Strasbourg.

## 6.3. LES POLITIQUES MENÉES EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE

La réussite scolaire est une compétence de l'Etat dans laquelle s'engagent et s'impliquent fortement les communes. Ces dernières assurent l'agencement des dispositifs nationaux tels que le CEL (Contrat éducatif local) et le CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité), en mobilisant les partenaires, en identifiant les lieux ressources et en assurant la complémentarité des programmes.

Les Contrats Educatifs Locaux sont nés de la volonté d'appréhender l'éducation des enfants et des jeunes dans sa globalité. Ces contrats ont été mis en place pour mettre en cohérence tous les temps, (scolaires, péri et extra-scolaires). Il s'agit d'aborder l'éducation dans sa globalité, avec l'ensemble des partenaires concernés par ce qui est désormais défini comme une mission partagée : familles, Etat, et en particulier les enseignants, milieu associatif, collectivités locales, pour parvenir à une réelle continuité éducative.

Le CLAS s'articule sur les projets d'établissement et avec les CEL, en vue d'une harmonisation avec l'ensemble des projets éducatifs locaux. Il s'adresse aux élèves de l'enseignement des premier et second degrés, sur l'ensemble du territoire national et en priorité dans les zones urbaines sensibles et les réseaux d'éducation prioritaire (ZEP et REP). Il propose des activités d'appui à la scolarité : aide aux devoirs, acquisition de méthodes de travail et développement de l'autonomie.

### 6.3.1. La Ville de Strasbourg

En matière éducative, la Ville de Strasbourg élabore et met en œuvre un projet éducatif péri-scolaire, en partenariat avec d'autres institutions, dont la finalité est la réussite et l'intégration de l'enfant.

#### 6.3.1.1. L'accueil maternel du midi et du soir

Dans le cadre du Contrat Enfance, la Direction de l'Education a proposé un schéma de développement de l'accueil péri-scolaire en mi-journée et le soir dans les écoles maternelles pour la période 2005-2009, co-financé par la Caisse d'Allocations Familiales.

Les propositions ont pour objectifs soit d'augmenter la capacité des accueils maternels existants, lorsqu'il existe une demande non satisfaite dans l'école, soit de procéder à la création d'espaces dédiés dans le cadre d'opérations de mise en sécurité et d'améliorations fonctionnelles et patrimoniales.

D'autre part, et prioritairement dans les écoles classées en ZUS et / ou en ZEP, des ateliers d'éveil (éveil musical, baby gym) et des activités à la fois ludiques et éducatives ont été créés durant les temps d'accueil maternel du matin et du soir, destinés aux enfants, parfois en présence de leurs parents.

#### 6.3.1.2. Les activités péri-scolaires

Le projet péri-scolaire de la Ville est mis en œuvre sur différents temps : le midi, le soir après l'école ou, pour les écoles en Aménagement des Rythmes Scolaires (ARS), une ou deux après-midis par semaine.

Les actions mises en œuvre sont destinées à :

- favoriser l'intégration de l'enfant à l'école et dans son quartier,
- favoriser l'éveil de l'enfant en lui proposant une découverte des pratiques sportives, scientifiques, culturelles et artistiques. Les activités proposées aux enfants et aux jeunes visent, en particulier, à compenser les inégalités qui subsistent encore dans l'accès à la culture et aux savoirs et qui se creusent souvent pendant les temps où ils ne sont pris en charge ni par l'école, ni par leur famille,
- promouvoir la relation entre les parents et les équipes éducatives sur les temps scolaire et péri-scolaire.

Ces orientations générales sont déclinées par quartier en partenariat avec les associations, les services publics de proximité (police, sapeur-pompier, espaces verts...) et plus généralement les acteurs sociaux divers, avec l'Education Nationale (directions d'écoles et de collèges, enseignants, coordonnateurs ZEP, conseillers pédagogiques), en impliquant les parents par l'intermédiaire de leurs représentants dans la mise en œuvre des activités proposées.

Les écoles situées en ZEP ou REP restent les cibles prioritaires en terme d'offre d'activités péri-scolaires. Néanmoins, des actions complémentaires sont également menées dans des écoles situées en ZUS mais non en ZEP, où les populations ont des difficultés sociales marquées (Cité de l'Ill, Musau, Port du Rhin...).

Le Contrat Educatif Local de Strasbourg représente :

- 80 association intervenantes,
- 110 intervenants individuels,
- 67 écoles concernées,
- 36 500 heures d'ateliers,
- 10 000 enfants bénéficiaires,
- un coût total annuel de 1,75 M€.

#### 6.3.1.3. L'accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité désigne l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'école, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire et sont réalisées par des associations strasbourgeoises, qui bénéficient à ce titre de financements multiples (Etat, Conseil Général, Ville, CAF...)

#### 6.3.1.4. Mise en œuvre du projet de réussite éducative

Ce dispositif, créé par la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, vise à "donner leur chance aux enfants et adolescents ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite". Il a aussi pour objectif "d'accompagner, dès la maternelle, des enfants et des adolescents présentant des signes de fragilité prenant en compte la globalité de leur environnement".

La Ville de Strasbourg a décidé de mettre en œuvre un projet de réussite éducative sur l'ensemble de son territoire, en privilégiant néanmoins les enfants issus des quartiers situés en ZUS, ou fréquentant des écoles en ZEP.

Ce projet, mis en oeuvre en 2006, prend la forme d'un accompagnement individualisé de l'enfant et de sa famille, dans le cadre d'un parcours de réussite personnelle.

#### 6.3.1.5. L'action en faveur de la petite enfance

L'action "Coup de pouce" a été mise en place durant l'année 2007 par le Service Petite Enfance et le Service Insertion de la CUS. Il permet à des familles mono-parentales des territoires en difficulté de la Ville de Strasbourg de faire garder leurs enfants à domicile en horaires atypiques pour leur permettre de retourner vers l'emploi ou la formation. Cette action est cofinancée en majorité par la CAF, via le Contrat Petite enfance, et le FSE et permettra à 50 familles de bénéficier d'une centaine d'heures de garde pour un coût réduit (entre 30 et 45 centimes de l'heure).

### 6.3.2. La Ville de Bischheim

#### 6.3.2.1. Les activités péri-scolaires

Dans le cadre du Contrat éducatif local, du Projet territorial jeunesse et de la Politique de la Ville, diverses actions de loisirs éducatifs, d'accès à la lecture et à la culture sont menées par les différents acteurs locaux : associations, bibliothèque municipale, Association Livres.

Deux nouvelles actions sont en cours de finalisation pour démarrer en 2008 :

- La création d'un "orchestre" encadré par l'École municipale de musique, utilisant des méthodes actives permettant à des enfants de jouer une pièce musicale au bout de dix séances. L'objectif étant de mettre à portée d'un public, peu usager de l'école de musique, une action culturelle.
- Une action éducative traitant l'interculturalité et le respect de l'autre, de la différence. Cette action est portée par l'association Pas/Sage qui a déjà réalisé en 2006-2007, avec les enfants des écoles, un calendrier inter-culturel faisant suite à un travail suivi sur la connaissance de la culture de "l'autre, différent" et de la notion de laïcité.

#### 6.3.2.2. Les actions d'accompagnement à la scolarité

Parallèlement, des actions d'accompagnement à la scolarité sont encadrés par le Centre Social Familial Victor Hugo au quartier des Ecrivains et l'association Contact et promotion au Guirbaden.

Le CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) étudie actuellement des actions de prévention autour de l'absentéisme scolaire et des violences dans le cadre scolaire.

#### 6.3.2.3. Les activités extra-scolaires

Un centre de loisirs enfants municipal fonctionne dans le quartier du Guirbaden (ZUS Grand Ried). Durant l'année scolaire la ville organise la restauration scolaire pour les enfants des écoles.

Un espace Rencontres est animé par l'équipe d'animation du secteur jeune de la ville, qui outre diverses propositions d'animations sportives, de loisirs éducatifs et culturels, accompagne les jeunes dans leurs différentes démarches en étroite collaboration avec le Club de prévention, la Mission Locale, l'antenne du Centre médico-social.

En 2006, l'Espace Rencontre animé par les animateurs de la commune a organisé des soirées à thèmes abordant les problèmes d'éducation, de santé, etc. Cette démarche aboutira en 2008 avec un cycle "*Je craque, aidez-moi*" autour de la parentalité et du rapport adulte-jeune. Il mettra en oeuvre différents supports (théâtre-forum, exposition, conférence-débats) et associera le pôle "*Conduite à risques*" du Conseil général. Le pilotage de ce projet est assuré par l'Association des Parents du Guirbaden et l'Association des Jeunes du Guirbaden assistées des acteurs sociaux présents sur le quartier.

### 6.3.3. La Ville de Hoenheim

Dans le cadre de la politique jeunesse de la Ville de Hoenheim, une réflexion régulière est inscrite en vue de la mise en place d'actions et d'activités complémentaires à l'école. Celles-ci se concrétisent notamment par des activités péri-scolaires (actions pendant les vacances scolaires et accueil au moment du repas de midi) et par des actions spécifiques dans le cadre du CEL et du PTJ.

#### 6.3.3.1. Les actions spécifiques dans le cadre du Contrat Educatif Local et du Projet Territorial de la Jeunesse

Le CEL et le PTJ sont les deux outils essentiels de la politique jeunesse de la Ville de Hoenheim. Ils sont basés sur un réel partenariat et ciblent les enfants et les jeunes allant de 6 à 16 ans pour le CEL et de 12 à 25 ans pour le PTJ.

Pour les années 2007 à 2009, ils s'appuient sur les axes prioritaires suivants :

- **Favoriser la continuité éducative auprès des acteurs locaux :**
  - coordonner les interventions des acteurs locaux pour une prise en charge globale et complémentaire des jeunes et de leurs familles,
  - améliorer le partenariat et les complémentarités entre les acteurs socio-éducatifs,
  - favoriser l'accès aux activités socio-éducatives, sportives et culturelles par la recherche d'une politique tarifaire adaptée et des actions de découverte et d'initiation.
  
- **Soutenir et encourager la formation des bénévoles et le développement de la vie associative :**
  - favoriser les actions de formation des bénévoles, particulièrement la formation en direction des jeunes,
  - créer et dynamiser un réseau local de bénévoles référents,
  - accompagner les associations locales dans la mise en oeuvre de leurs projets.
  
- **Accompagner les jeunes et soutenir l'engagement et la prise de responsabilité**
  - développer des projets favorisant l'implication des jeunes dans la vie locale,
  - créer et animer des espaces d'initiatives et d'engagement des jeunes,
  - accompagner les jeunes dans leurs parcours de vie et particulièrement ceux en situation de rupture sociale,
  - soutenir les actions de formation et d'information à l'emploi en direction des jeunes de 16 à 25 ans.

A travers ces 3 axes, les principes qui devront guider la réflexion et les actions visent à permettre d'une part l'expérimentation et l'innovation, d'autre part l'impulsion d'un partenariat actif.

Pour 2007, deux associations, deux services de la ville sont impliqués. Les actions engagées dans ce cadre représentent 10 projets, dont un inter-partenarial et un intercommunal pour un budget total de 10 130 € pour la Ville, dont 1 650 € en participation propre et 8 480 € en subventions attribuées pour les projets.

### 6.3.3.2. Une démarche d'initiation à la citoyenneté

Celle-ci a pour but de permettre aux enfants et aux jeunes de participer à la vie de la cité par le biais d'un Conseil municipal des Enfants et d'un Conseil des Jeunes.

- Le Conseil municipal des Enfants est composé d'une trentaine d'enfants, âgés de 9 à 12 ans, élus pour une période de 3 ans par leurs camarades dans leurs écoles respectives, en classe de CM1.
- Le Conseil des Jeunes est composé de 13 jeunes âgés de 13 à 20 ans. Certains sont élus lors d'élections organisées dans les collèges, d'autres sont d'anciens membres du Conseil municipal des Enfants qui ont été cooptés. Les élections ont lieu tous les 2 ans.

A l'échelle de la commune, un groupe de réflexion inter-partenarial s'est mis en place sur cette thématique.

### 6.3.3.3. Le CLAS

La Ville de Hoenheim soutient les actions menées par le centre socio-culturel du Ried dans le cadre du CLAS. Celui-ci travaille directement avec les enseignants de l'école élémentaire du secteur. Un repérage des enfants en grande difficulté est réalisé par ces enseignants. Autonomie des participants sur le plan scolaire et implication des parents dans le suivi de ces enfants sont les deux objectifs prioritaires, entre autres à travers l'utilisation du multimédia. Un élargissement de cette démarche a été entrepris dans la deuxième école élémentaire de Hoenheim, ainsi qu'une réflexion au niveau du collège (implanté sur le ban communal de Bischheim) pour cette année scolaire.

## 6.3.4. La Ville de Lingolsheim

### 6.3.4.1. L'accueil de la mi-journée et du soir

La Ville de Lingolsheim organise un dispositif d'accueil de mi-journée et du soir étendu à l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires. Ce dispositif concerne 740 enfants inscrits en mi-journée (260 enfants d'âge maternel pour 480 enfants d'âge élémentaire) et 560 enfants inscrits en soirée (200 enfants d'âge maternel pour 360 enfants d'âge élémentaire).

Ces accueils sont ponctués d'activités diverses : jeux, activités manuelles pour les enfants d'âge maternel et animations sportives ou activités éducatives (sensibilisation à la santé par exemple) pour les enfants d'âge élémentaire.

Il convient de préciser que les chiffres donnés ci-dessus correspondent au nombre d'inscrits à ce dispositif. La fréquentation réelle a augmenté substantiellement en deux années scolaires. Le taux de remplissage est passé d'un peu plus de 60 % du nombre des inscrits en 2005-2006 à plus de 70 % de ce nombre en 2007-2008.

### 6.3.4.2. Le dispositif adapté aux enfants en difficulté

En plus du Réseau spécialisé d'aide éducative (RASED), dispositif adapté de l'Education Nationale et implanté dans le groupe scolaire des Hirondelles concernant 15 enfants en moyenne, la Ville et l'Etat notamment co-financent une action menée par le centre socio-culturel de "L'Albatros" dans le cadre du CLAS.

Ce dispositif d'accompagnement collectif concerne des enfants du quartier des Hirondelles, mais aussi du quartier du Molkenbronn, autre quartier relativement sensible à Lingolsheim.

Si le repérage des enfants ayant besoin d'un tel accompagnement se fait à titre individuel par les enseignants, la réponse reste d'ordre collectif, c'est-à-dire que les enfants se retrouvent en groupe :

- dans le quartier des Hirondelles, 30 écoliers d'âge élémentaire bénéficient du dispositif à raison de 2 heures par semaine pendant 25 semaines et 30 collégiens sont inscrits à raison de 4 heures hebdomadaires pendant 25 semaines,
- dans le quartier du Molkenbronn, 20 enfants d'âge élémentaire bénéficient du dispositif à raison de 2 heures par semaine pendant 25 semaines et 30 collégiens sont inscrits à raison de 4 heures hebdomadaires pendant 25 semaines.

Les séances des lundis et jeudis sont généralement consacrées au travail scolaire proprement dit, sur la base de rencontres régulières entre enseignants et accompagnants. Une fiche de liaison individuelle et trimestrielle permet de personnaliser l'aide en fonction de l'avis de l'enseignant. Les accompagnants établissent des fiches "grille d'évaluation" à chaque séance. Elles sont transmises à l'enseignant pour information et avis.

Les séances du mardi sont basées sur des jeux éducatifs, des activités artistiques ou des ateliers parents-enfants sur les thématiques suivantes : comment aider son enfant, comment apprendre une leçon, comprendre une consigne. Il s'agit essentiellement d'aide méthodologique à destination des parents et de leurs enfants.

Cet accompagnement scolaire se fait sur la base d'un contrat d'accompagnement signé par quatre personnes : l'enfant, un parent, l'enseignant et un accompagnateur scolaire (en général des étudiants coordonnés par l'animateur-jeunes du centre socio-culturel "L'Albatros").

### 6.3.5. La Ville de Schiltigheim

#### 6.3.5.1. L'accueil maternel de la mi-journée et CLSH le mercredi et durant les vacances scolaires.

Dans le cadre du Contrat Enfance, la Ville de Schiltigheim, dépourvue de restauration scolaire pour les enfants des écoles maternelles, a développé en 1999 avec l'Association d'action sociale du Bas-Rhin (AASBR) un accueil maternel "Midi Tatie" pour la prise en charge des enfants de 3 à 6 ans. Les enfants concernés sont cherchés à 11h45 par des assistantes maternelles agréées de la crèche familiale, domiciliées dans le périmètre scolaire, qui les font déjeuner dans un cadre familial et les raccompagnent à l'école pour 13h45.

Depuis 3 ans la Ville, a entrepris l'aménagement progressif de restaurant scolaire dans les écoles maternelles (2 à ce jour et un 3ème en 2008) pour pouvoir répondre à toutes les demandes des parents.

#### 6.3.5.2. L'accueil extra-scolaire

Pour répondre à la demande des parents qui souhaitent trouver un mode de garde de qualité dans des locaux adaptés et qui respecte les besoins du jeune enfant en dehors du temps scolaire et un CLSH (Centre de loisirs sans hébergement) fonctionne le mercredi et durant les vacances scolaires pour les enfants de 3 à 6 ans.

Cinq éducateurs sportifs, engagés par la Ville, intervenant dans les 5 écoles élémentaires pour initier les enfants à de multiples sports et les inciter à pratiquer un sport en dehors de l'école, dans le cadre du CEL ou d'une association sportive.

#### **6.3.5.3. Les activités péri-scolaires**

Dans le cadre du Contrat éducatif local depuis 2001 et du Projet territorial pour la jeunesse depuis 2004, des activités sportives et culturelles sont proposées aux jeunes de 6 à 18 ans. Elles sont initiées directement par la Ville ou par une dizaine d'associations locales avec le partenariat de la Ville, pour un montant de 142 800 € en 2006.

#### **6.3.5.4. L'accompagnement à la scolarité**

La Ville de Schiltigheim s'implique dans ce dispositif en subventionnant des associations porteuses de projets pour un montant de 77 600 € pour l'année 2005-2006.



## 7. SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

### 7.1. LA TENDANCE DES FAITS DE DÉLINQUANCE

Entre 2005 et 2006, sur la circonscription de police, la tendance des faits de délinquance générale et de délinquance de voie publique - en fait la part la plus visible de la délinquance, continue de baisser après plusieurs années de baisses significatives et successives.

La délinquance générale a ainsi diminué de 18 % en six ans (2001-2006) et les faits de voie publique ont eux diminués de 34 %.

La tendance sur les 8 premiers mois de l'année 2007 reste favorable.

### 7.2. LES POLITIQUES MENÉES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Tous les programmes d'animation, de prévention, de médiation, plus largement ceux en faveur de la tranquillité publique qui sont mis en oeuvre à l'échelle de la CUS, font l'objet d'actions ciblées dans les ZUS.

L'amélioration de la sécurité n'est pas uniquement du ressort de la Police Nationale mais bien de l'ensemble des partenaires qui chacun dans ses compétences, contribue à améliorer le quotidien des habitants et participe à la lutte contre la délinquance. Pour faire de ce principe une réalité quotidienne, un travail de fond de partenariat est favorisé et développé à tous les niveaux.

Ainsi les Conseils d'Animation et de Prévention sur Strasbourg ou d'autres structures de concertation mises en place par les Villes, permettent d'associer les forces vives à l'échelon local à la coproduction de diagnostics et la mise en oeuvre d'actions concertées et adaptées aux réalités locales. Le CISPD réunit les décideurs dans le même souci de concret et d'efficacité.

Cette proximité et l'habitude du travail en commun des partenaires locaux permet une plus grande efficacité et une meilleure réactivité dans la gestion de moments sensibles comme la fin d'année ou lors de crises ponctuelles.

L'Etat et les collectivités incitent fortement les partenaires associatifs et les adultes à être présents à ces moments dans la rue, sous diverses formes.

Le dispositif des animations de fin d'année (AFA), doté de financements significatifs de l'Etat et des collectivités, mobilise chaque année une bonne quinzaine de porteurs d'animations le soir du 31 décembre, que l'on sait être sensible. Ce travail a certainement contribué à ce que le réveillon sur Strasbourg redevienne un simple moment festif et ne fasse plus l'objet d'un traitement surmédiatisé.

Par ailleurs, un grand nombre d'interventions déjà mentionnées dans les politiques menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie ont pour objet l'amélioration du sentiment de sécurité.

Ainsi, de nombreuses entrées d'immeubles sont sécurisées, après les expérimentations réussies sur quelques entrées, notamment par la pose de platines de rues, qui permettent de garder clos les sas d'entrées d'immeubles et d'augmenter la visibilité sur ces lieux.

D'autres actions dites de "prévention situationnelle" comme des modifications des sens de circulation, une plus grande sécurisation des cours d'écoles ou d'équipements sportifs... contribuent elles aussi à cette amélioration.

Dans le même esprit, le programme de rénovation urbaine du quartier du Neuhof est accompagné d'une quinzaine de projets de gestion urbaine de proximité, dans le cadre du programme de travaux prioritaires du GPV. Ils ont notamment pour objectifs d'améliorer la sécurité des piétons et d'engager des actions de prévention routière, d'améliorer les délaissés ou l'éclairage public.

Le quartier de HautePierre qui est l'un des 25 quartiers sensibles identifiés au niveau national, continue de faire l'objet d'un plan spécifique comportant de nombreuses actions et regroupant tous les services de l'Etat et les partenaires institutionnels du quartier.

Les actions font l'objet, sous la présidence du Sous-préfet à la Ville, d'un suivi très régulier, d'une évaluation et d'une adaptation fine autant que de besoin.

Le projet de rénovation urbaine qui modèlera le quartier pour les prochaines années, fait l'objet d'un processus élaboré de concertation.

Enfin, la mise en place sur Strasbourg d'équipes de proximité restreintes mais très réactives dans ces quartiers, sous la responsabilité d'un élu et d'un directeur de proximité, permet un suivi opérationnel qui contribue à une plus grande cohérence des interventions et donc à une amélioration du sentiment de sécurité de la part des habitants.

### 7.2.1. Le CLS et le CISPD

Signé en juin 2003, le nouveau Contrat Local de Sécurité (CLS) regroupe les 7 communes urbaines de la CUS et concrétise les objectifs communs de lutte contre la délinquance et les violences urbaines entre les autorités de l'Etat et les élus locaux.

Cet outil opérationnel, décliné en plus d'une vingtaine d'actions, est l'objet d'une évaluation régulière afin de vérifier la pertinence des choix opérés. Le CLS constitue une réponse partenariale aux attentes réelles des habitants et propose une réflexion et des actions dans plusieurs directions, en particulier face à la délinquance des mineurs, la mise en œuvre de réponses judiciaires, une réappropriation des espaces publics par les adultes, la prise en charge des victimes, la sécurisation des transports publics, etc.

De nouveaux groupes de travail ont pu être mis en place sur des territoires ciblés comme le secteur Gare ou HautePierre. Ils sont toujours animés avec l'objectif d'aboutir à des actions concrètes et, grâce au suivi et à une évaluation régulière, ils permettent de traiter en profondeur des thématiques récurrentes comme la prévention situationnelle.

Le CLS est piloté par le Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance (CISPD) qui définit les orientations stratégiques en matière de sécurité et de prévention. Le CISPD a pour mission d'en définir les orientations, d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre le CLS.

### 7.2.2. La cellule coordination sécurité (CCS)

Réunissant chaque semaine, à un niveau décisionnel, les partenaires institutionnels en charge de la sécurité ou ceux confrontés quotidiennement à des phénomènes de délinquance, cette instance permet d'apporter des réponses adaptées et un traitement quasiment en temps réel des difficultés rencontrées sur le terrain. La situation des quartiers en ZUS y est particulièrement suivie à travers des tableaux de bord qui prennent en compte des données statistiques mais aussi un sentiment partagé de l'ambiance ressentie chaque semaine par chacun des partenaires à son niveau d'intervention.

### 7.2.3. Les cellules de veille

Les cellules de veille, sans être spécifiques aux ZUS, trouvent tout naturellement leur application dans ces quartiers. Les rencontres régulières des divers partenaires et acteurs de terrain (bailleurs, associations, établissements scolaires, établissements publics, etc.), sont des lieux de proximité où s'échangent les informations sur les faits et les éléments d'ambiance ou se mettent en place des stratégies locales concertées.

La Ville de Lingolsheim s'appuie sur la cellule de veille pour réaliser des actions adaptées à des publics ou à des situations particulières. Cette cellule a ainsi régulièrement été le creuset d'actions novatrices et a travaillé en 2005 à la reprise en main des entrées d'immeubles qui dysfonctionnent, de manière chronique pour certaines.

La Ville de Hoenheim, signataire du Contrat local de sécurité et membre du CISPD, profite des cellules de veille bi-mensuelles pour échanger des informations avec les partenaires institutionnels (bailleurs, Police, Education nationale, etc.). Elle souhaite que ce type de réunions soit renforcé afin d'en faire un véritable lieu de communication qui débouche sur des actions concrètes. De plus, forte de son expérience de la présence d'îlotiers il y a quelques années sur le territoire, elle exprime le souhait de favoriser un rapprochement des forces de police et de la population. Ce rapprochement souhaité, pour un service rendu de qualité et une relation d'écoute et de dialogue, a vu la création au coeur du quartier, à la jonction du Ried et de la Grossmatt, d'un bureau de police fin 2004.

### 7.2.4. Les conseils d'animation et de prévention (CAP)

Afin d'augmenter la proximité avec tous les acteurs de terrain, les élus strasbourgeois ont souhaité mettre en place des Conseils d'animation et de prévention (CAP) dans les 17 quartiers de Strasbourg. Des structures similaires fonctionnent également dans d'autres communes.

Les CAP fonctionnent depuis 2001 et se réunissent en séance plénière au moins deux fois par an. Assurant la rencontre et les échanges réguliers entre les partenaires, les séances plénières et les groupes de travail permettent de faire une analyse partagée des situations. Ils sont aussi l'occasion pour les groupes de travail thématiques (jeunesse, sécurité routière, parentalité, etc.), de proposer la mise en oeuvre d'actions concrètes. Si celles-ci ne sont pas forcément spectaculaires ou mobilisant des moyens lourds, elles sont toujours adaptées aux réalités du quartier, en cohérence avec les besoins décelés et en impliquant plusieurs partenaires. Parmi ces actions, on peut citer les fêtes de rentrée permettant aux parents et aux jeunes de mieux connaître les propositions d'activités sur le territoire, la plaquette - mine de renseignements utiles, destinée aux parents dans le cadre d'une opération intitulée "La rentrée des parents", les nombreuses animations de proximité ou les actions concrètes sur le thème de la sécurité routière.

En 2006, ce sont plus de 60 actions de proximité, proposées par ces groupes de travail qui seront mises en oeuvre et financées.

### 7.2.5. Les actions financées en ZUS par le Contrat de Ville en 2006

En 2006, le Contrat de Ville a permis le financement de 14 actions de prévention de la délinquance - médiation - tranquillité - sécurité dans les ZUS, dont le coût total s'élève à 1 336 681 €.

Ces actions visent à soutenir des actions de prévention auprès de publics difficiles qui vont de l'accueil de familles de détenus à la sécurité routière, en passant par l'école de la deuxième chance ou encore l'accès collectif aux droits par l'intermédiaire de femmes relais, d'actions artistiques de sensibilisation à la violence...

Par ailleurs, le Contrat de Ville a financé en 2006 l'association Médiamis, qui gère un dispositif de correspondants de nuit intervenant notamment dans les ZUS en parallèle de ces actions qui se déroulent à la fois sur Strasbourg ainsi qu'à Illkirch-Graffenstaden.

### 7.2.6. La vidéo-surveillance

Dans le cadre des actions prévues dans le CLS, et après une étude de faisabilité co-financée par l'Etat et la CUS sur la mise en place de la vidéo-surveillance sur son territoire, un dispositif de vidéosurveillance a été mis en place depuis 2003. Les spécificités de ce dispositif sont le lien permanent et étroit entretenu avec la Police Nationale et son implantation dans des quartiers après l'équipement du centre-ville historique.

Avec l'extension du dispositif en 2005 et qui sera complété en 2007, de plus en plus de ZUS sont équipées d'un système de surveillance vidéo comportant plusieurs caméras visibles par quartier. Les réactions d'hostilité observées de la part de quelques individus dérangés dans leur comportement lors de l'implantation disparaissent assez rapidement.

Les images diffusées par ces caméras sont visualisées dans un Centre de supervision où des opérateurs compétents les analysent 24 heures/24 et 7 jours/7 et sont en mesure de déclencher des interventions en temps réel. La police utilise à de nombreuses reprises le visionnage des images enregistrées. Le nombre de réquisitions a plus que doublé en 2006.

Une étude d'impact réalisée à deux reprises (après la première tranche et après l'extension) a permis de mesurer les résultats en terme de statistiques de la délinquance (une baisse significative sur les secteurs vidéo-surveillés, par exemple - 52,1 % de véhicules brûlés sur le secteur vidéo surveillé de la Meinau sans effet report sur les secteurs avoisinants), mais aussi en terme de satisfaction des partenaires consultés lors de l'étude de faisabilité. Elle a surtout permis de vérifier l'impact positif ressenti par la population (63,5 % des personnes interrogées sont favorables à la vidéosurveillance), à travers une enquête auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes et auprès de relais d'opinions dans trois quartiers en ZUS.

La vidéosurveillance reste cependant totalement complémentaire des actions quotidiennes de la Police dans les quartiers, ainsi que de celles des autres partenaires et acteurs locaux.

Le PIC URBAN a participé au financement du dispositif de vidéo-surveillance dans le secteur de la Canardière à la Meinau.

## 8. SERVICES PUBLICS

### 8.1. LES ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

Outre le centre administratif du Parc de l'Etoile, la Ville de Strasbourg a ouvert des mairies de quartier. La compétence géographique de chacune d'elle n'est cependant pas fermée. En effet, chaque usager peut se rendre dans chaque structure, indifféremment de son lieu de résidence.

Les chargés d'accueil interviennent sur 14 sites (y compris le centre administratif), dont 5 se situent en ZUS ou dans leur proximité immédiate. Ceux-ci sont répartis en 4 secteurs. Le personnel est "nomade", c'est-à-dire que s'il intervient en priorité sur son secteur, il peut être amené à travailler sur n'importe quel autre site. Les mairies de quartier totalisent 61 agents, ainsi que 7 responsables de secteur.

Les autres communes mettent également à disposition de leurs administrés des lieux d'accueil, dont certains peuvent être décentralisés, comme par exemple au centre commercial "Le Ried" à Hoenheim, ou le Pôle Info Service en bordure immédiate de la ZUS des Hirondelles à Lingolsheim.

### 8.2. LA DESSERTE EN TRANSPORTS EN COMMUN

Toutes les ZUS sont desservies par les transports en commun, tant par les lignes régulières des bus urbains que par les lignes de tramway.

Un certain nombre de ZUS sont desservies directement par le tramway : Grand Ried (ligne B), Elsau (lignes B et C), Hautepierre (ligne A), ainsi que la Meinau (ligne A). Les extensions 2007-2008 des lignes de tramway permettent de mieux irriguer le territoire, avec notamment la desserte du Neuhof (ligne C), le futur terminus dans le quartier des Hirondelles à Lingolsheim (ligne B), ou le secteur Wihrel à Ostwald (ligne B).

- **La ZFU du Neuhof**

Cette ZUS est desservie principalement par les lignes radiales 14 et 24 (route du Neuhof - route d'Altenheim), qui pénètrent au coeur du quartier (rue de la Klebsau, allée des Déportés). Le niveau de service de ces lignes est resté globalement stable depuis 1999. Le tramway (ligne C) la dessert depuis le 25 août 2007 jusqu'au carrefour Reuss. La ligne 14 est redéployée sur l'axe "rues Mermoz et de l'Indre", la ligne 24 reste implantée sur les routes du Neuhof et du Polygone (en direction du marché de Neudorf et de la Grande Ile).

- **La ZFU de Hautepierre**

Le quartier de Hautepierre est particulièrement bien desservi par les transports en commun, principalement par la ligne A du tramway. Bien que restant élevés, les niveaux de service des arrêts «Dante», «Hôpital de Hautepierre» et «Ducs d'Alsace», ont vu leur niveau de service légèrement baisser (- 14 %) entre 1999 et 2004 avec la mise en service de la ligne D, qui renforce les capacités de la ligne A en centre-ville. La mise en place de la ligne de rocade 70 et d'une ligne 4A (débranchement de la ligne 4) a renforcé nettement les niveaux de service de l'arrêt «Hautepierre-Maillon» (+ 40 % de bus et tramway supplémentaires).

- **La ZRU des Ecrivains**

Ce quartier est desservi principalement par la ligne radiale 6, implantée sur la route de Général de Gaulle. Les niveaux de service sont globalement stables sur cet axe. Ils sont les plus forts aux arrêts «Ecrivains» et «Marc Séguin», points d'interconnexion avec les lignes de rocade 50 et 70. La ligne 70 a apporté une nouvelle desserte par le Nord du quartier.

- **La ZRU de Cronenbourg**

Ce quartier est desservi par la ligne radiale 19 (rue du Champ de Manoeuvre et rue Langevin), rabattue sur les lignes A et D du tramway à la station "Rotonde" et par la ligne de rocade 50 (rue du Rieth). Le nombre de bus sur le quartier est resté stable entre 1999 et 2004 sur la globalité du quartier. Les différences entre arrêts proviennent de la réorganisation des lignes 50 et 19, qui ne circulent plus en tronc commun dans la Cité Nucléaire, comme c'était le cas en 1999.

- **La ZRU de la Meinau**

La ZRU de la Meinau est desservie par les lignes 7, 27 et 40. Les niveaux de service au coeur du quartier sont en baisse. Néanmoins, cette baisse est compensée par la proximité de la ligne A du tramway, qui offre un fort niveau de service. La ZRU de la Meinau n'est pas desservie directement par une ligne de tramway. Cependant elle n'est pas éloignée de la ligne A qui emprunte l'avenue de Colmar vers laquelle sont rabattues des lignes de bus. Depuis août 2007, l'avenue de Colmar est également desservie par la ligne E, et le carrefour "Reuss" est desservi par la ligne C (dont le secteur "Canardière" sera plus proche que de la ligne A - E).

- **La ZUS du Grand Ried**

Le quartier du Ried est desservi directement par la ligne B du tramway. Les niveaux de service y ont augmenté de plus de 25 % entre 1999 et 2004. Les niveaux de service à l'arrêt "Pont Phario" ont connu une augmentation de plus de 70 %, du fait de l'arrivée du tramway et de la mise en service des lignes 70 et 72, qui avec la ligne 6, desservent la cité de l'Ill par le Sud, sur la rue de l'Ill, sans la traverser directement.

- **La ZUS de Koenigshoffen**

Cette ZUS est principalement desservie sur sa limite Sud, par la ligne radiale 4 circulant sur la route des Romains. Les modifications de tracé supprimant les troncs communs sur les lignes 4 et 50 au coeur du quartier du Hohberg ont induit une légère baisse de niveau de service aux arrêts concernés.

- **La ZUS de l'Elsau Montagne-Verte**

Le secteur de la Montagne-Verte est desservi par les lignes 2, 12, 15 et 50, qui circulent en tronc commun jusqu'à l'arrêt "Roethig" sur la route de Schirmeck. Les niveaux de service sur ces tronçons sont restés stables depuis 1999, l'offre de service étant très forte (3 minutes aux heures de pointe), du fait du tronc commun.

Quant à l'Elsau, elle est desservie par les lignes B et C du tramway, ainsi que par la ligne 40. Le terminus du tramway se situe au Nord du quartier sans y pénétrer. Les niveaux de service en ce point ont doublé depuis 1999. Par contre, les arrêts situés au coeur du quartier, précédemment desservis par la ligne 2, ont connu une baisse significative de leurs niveaux de service. La ligne B sera prolongée fin 2007 vers le Sud-Ouest de l'Elsau, vers la Montagne-Verte (rue d'Ostwald) et vers la ville d'Ostwald.

- **La ZUS des Hirondelles (Lingolsheim)**

Le quartier des Hirondelles est desservi par la ligne 15, qui le traverse du Nord au Sud. Cette ligne, rabattue sur les lignes B et C du tramway à l'arrêt «Montagne-Verte» a vu son niveau de service légèrement augmenter depuis 1999. La ZUS des Hirondelles est également concernée par l'extension du réseau de tramway, puisque le terminus de la ligne B en provenance de l'Elsau via la commune d'Ostwald y sera implanté en juin 2008.

- **La ZUS du Port du Rhin**

Le quartier du Port du Rhin est desservi par les lignes 2 et 21 sur la route du Rhin (RN4), en direction de l'Allemagne. Les niveaux de service de ces lignes sont restées stables depuis 1999. Le réseau de transport 2007-2008 permet d'améliorer la desserte de ce quartier dans la mesure où la ligne de bus 21 est rabattue vers la nouvelle station de tramway "Aristide Briand" (nouveau terminus de la ligne D) d'une part, et la rue du Petit Rhin est desservie par la ligne 7 prolongée, elle aussi en correspondance avec le tramway.

### 8.3. L'INTERVENTION DU PIC URBAN

Au titre de l'axe B "Amélioration de la qualité de vie quotidienne", 2 mesures contribuent également au développement d'actions en faveur de l'amélioration des services publics :

- mesure 4 : Renforcer l'offre d'animation sociale, culturelle et sportive,
- mesure 5 : Améliorer la gestion des services aux habitants.

Les 36 actions financées jusque fin 2005 (19 au Neuhof, 12 à la Meinau et 4 au Port du Rhin et 1 inter-quartiers), concernaient aussi bien l'installation d'artistes en résidences, la création d'aires de jeux, la création d'une ludothèque, les fêtes et animations de quartier ou encore l'aménagement de locaux associatifs. Le coût total éligible de ces actions s'élève à plus de 8,08 M €. La Ville et la Communauté urbaine de Strasbourg ont largement pris en charge le coût éligible de ces opérations.



## CONCLUSION

Le présent rapport de l'Observatoire local des ZUS montre que les 10 ZUS de la CUS ont fait l'objet d'une attention particulière de la CUS, qui y a pleinement appliqué les politiques sectorielles de droit commun et les politiques complémentaires, telles que le PIC URBAN dans le Sud de Strasbourg, ou encore la mise en oeuvre du Contrat de Ville sur les quartiers prioritaires.

- En termes **d'emplois et de développement économique**, les écarts entre les ZUS et leurs communes et l'agglomération tendent à se réduire progressivement. L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi observée depuis 2000 tend à se réduire entre 2004 et 2005.
- La mise en oeuvre d'une **politique ambitieuse de rénovation urbaine** sur 5 des 10 ZUS est appelée à transformer durablement d'une part la morphologie de ces quartiers, par des interventions lourdes sur le bâti et les espaces publics, et d'autre part de modifier pour l'ensemble des résidents de ces quartiers et de ceux de l'ensemble de l'agglomération, leur perception et leur image. Les conventions avec l'ANRU ont été signées en 2005 pour le quartier du Neuhof, en 2006 pour le quartier de la Meinau et en 2007 pour le quartier des Hirondelles à Lingolsheim.
- S'agissant de la **santé publique** des personnes résidant en ZUS, des efforts ont été entrepris et diverses actions ont pu être menées. Il reste toutefois encore à développer l'attractivité de ces quartiers pour encourager l'installation de professionnels de la santé.
- La **politique éducative** vise à favoriser la réussite scolaire des plus jeunes. Il reste pour l'avenir à mesurer les améliorations en terme de réussite scolaire des enfants scolarisés en ZUS.
- En matière de **sécurité et de tranquillité publiques**, les statistiques disponibles tendent à montrer une diminution des actes de délinquance sur le long terme. De nombreuses actions sont impulsées par les différents partenaires et acteurs locaux et sont entreprises pour intervenir rapidement et pour faire diminuer les actes délictuels. De plus, dans le cadre des programmes de rénovation urbaine, des actions de gestion urbaine de proximité sont engagées, afin de rétablir le sentiment de sécurité, auquel peuvent légitimement aspirer les résidents des ZUS et les personnes de passage.
- Enfin, il apparaît que globalement, les ZUS bénéficient d'un taux d'équipement en **services publics** relativement complet, notamment avec l'extension du réseau de tramway vers le Neuhof et Lingolsheim.



---

# ANNEXES



Commune : ..... **Strasbourg**  
 Secteur : ..... **ZFU de Hautepierre**

## ■ Remarques préalables

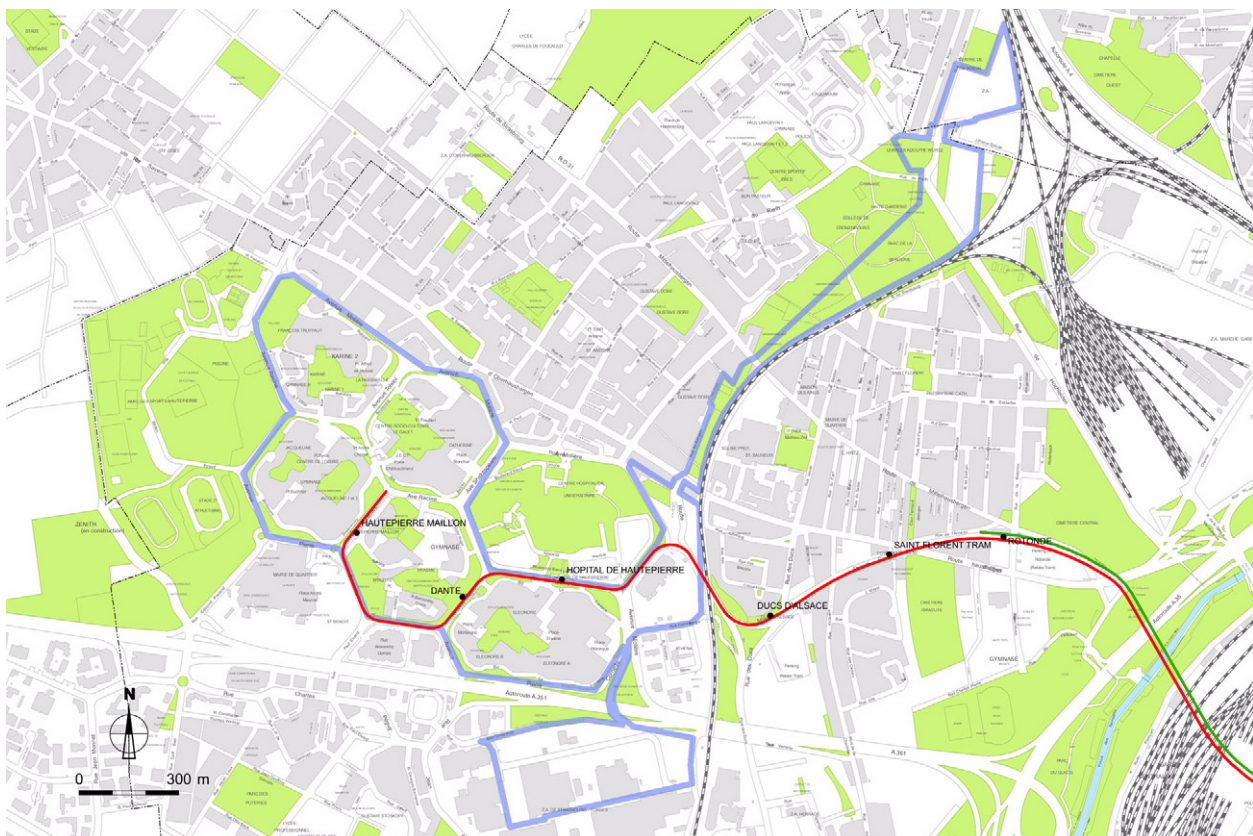
**Source :** Les données ci-dessous présentent succinctement, sur la base du Recensement de la population de 1999, «l'état initial» des quartiers prioritaires de la CUS. Celles-ci sont complétées, dans la mesure du possible, par des données actualisées.

**Définition :** Les zones franches urbaines sont des quartiers de plus de 8 500 habitants qui cumulent les indicateurs de fragilité. Les entreprises y bénéficient d'exonérations de charges fiscales et sociales durant 5 ans. Les ZFU sont toutes des ZUS.

## ■ Données générales (Source INSEE - RGP 1999)

Superficie de la zone.....	107 ha
Population totale .....	13 862
Part des moins de 20 ans .....	39 %
Nombre de ménages.....	4 226
Nombre de familles mono-parentales .....	760
Population de nationalité étrangère .....	3 234

## ■ Carte de localisation de la zone



Source : ADEUS

## ■ Emploi et développement économique

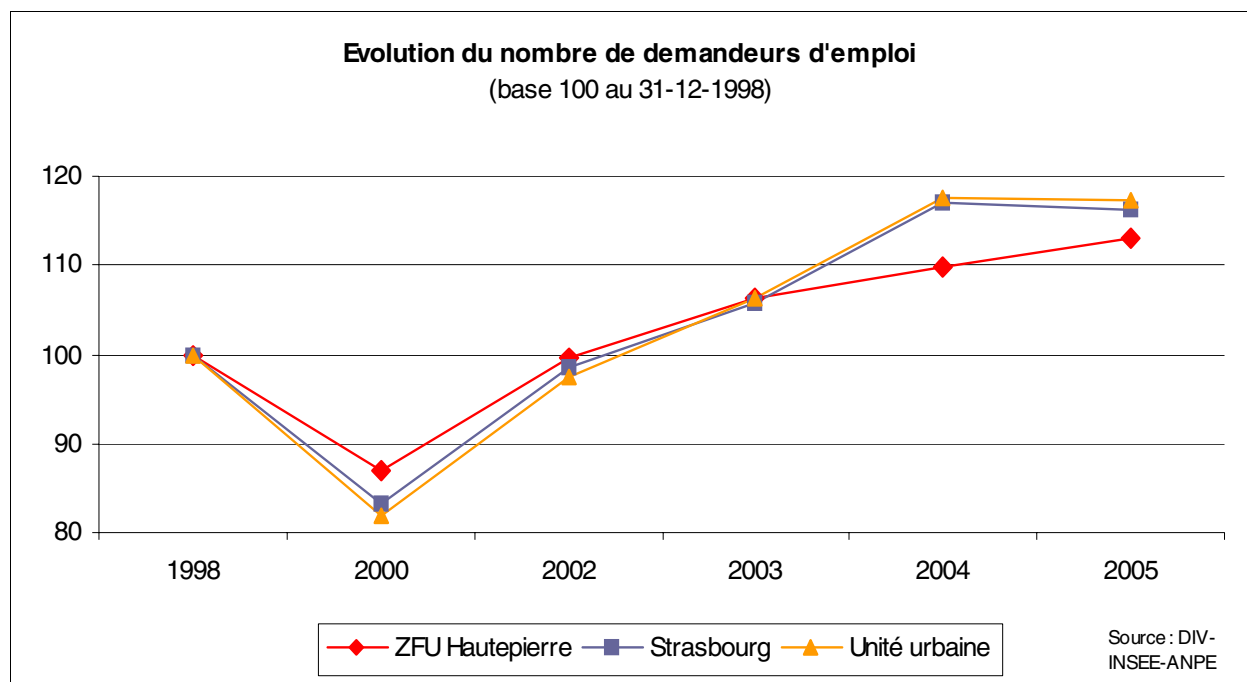
La population active totale, ainsi que le nombre d'actifs ayant un emploi représentent respectivement 4,8 % et 4,3 % de l'ensemble de la ville de Strasbourg (pour 5,25 % du poids démographique). En revanche, le nombre total de chômeurs représente 8 % des demandeurs d'emploi de la commune. Ce secteur de la ville est assez fortement touché par le chômage, dont le taux en 1999 est 1,5 fois supérieur à celui de Strasbourg.

### Population active en 1999

Emploi et chômage	ZFU Hautepierre	Strasbourg	Unité urbaine
Population active totale	5 831	119 092	200 457
Taux d'activité des 15 à 59 ans	66 %	67 %	70 %
Nombre d'actifs ayant un emploi	4 439	102 649	176 905
Nombre d'actifs ayant un emploi salarié	4 262	93 682	162 282
Nombre total de chômeurs	1 380	16 178	23 105
Taux de chômage total	22 %	14 %	12 %

Source : DIV - INSEE 1999

### Les demandeurs d'emploi en fin de mois (toutes catégories)



Le nombre de demandeurs d'emploi, après avoir baissé dans des proportions similaires entre la ZFU et Strasbourg et son unité urbaine, augmente à nouveau à partir de l'an 2000. Toutefois, à partir de 2004, l'augmentation du nombre de chômeurs est moins rapide dans la ZUS que dans l'unité urbaine ou que dans la ville de Strasbourg.

Ainsi, l'écart tend à se réduire entre la ZFU et la ville de Strasbourg.

### Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique :

Une partie de HautePierre est classé en Zone de redynamisation urbaine (ZRU) depuis 1997. Son classement en ZFU est effectif depuis janvier 2004 et son périmètre a été étendu en mai 2007. La ZFU contribue à développer des emplois pour les habitants du quartier et de l'ensemble des ZUS, aide les créateurs d'entreprises à démarrer, et conforte l'offre de services aux habitants.

Le projet de rénovation urbaine du quartier vise, outre la recomposition complète des espaces extérieurs, un volet relatif à l'accueil d'activités, commerces et services en pieds d'immeubles.

### Evolution du nombre d'établissements au 1er janvier

	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2003 / 2007
<b>Nombre d'établissements</b>	166	175	189	206	214	+ 28,9 %
<b>Nombre d'établissements commerciaux et artisanaux</b>	77	78	95	104	109	+ 41,5 %
<b>Densité commerciale et artisanale pour 1 000 habitants</b>	5,6	5,6	6,9	7,5	7,9	-

Source : INSEE - Fichier SIRENE

La croissance du nombre d'établissements se poursuit sur un rythme élevé, avec en l'espace de 4 ans, un tiers d'établissements supplémentaires. Quant au nombre d'établissements commerciaux et artisanaux, sa croissance est également très soutenue entre 2003 et 2007. La densité commerciale et artisanale pour 1 000 habitants reste significativement inférieure à la moyenne strasbourgeoise (31,6 pour 1 000), malgré la présence à proximité immédiate de la ZFU d'un hypermarché doté d'une galerie commerciale, totalement intégré au fonctionnement du quartier.

Depuis plusieurs années dans le tissu économique, le secteur de la construction est le plus largement représenté dans la ZFU, comme le montre le graphique ci-après. Il s'agit pour la plupart de ces établissements, de petites ou de très petites entreprises domiciliées à l'adresse du chef d'entreprise. La structure urbaine et la morphologie de ce type de quartier d'habitat social ne permet pas le stockage de matériel et la réception du public.

#### **L'insertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi :**

*Le «Forum HautePierre en activité» a été créé en 2004 par le Conseil d'animation et de prévention avec Univers Métiers. Il s'agit d'un espace de recrutement, d'information sur les métiers porteurs, de découverte des services de proximité (Relais-Emploi, Savoir et compétence avec le club des chercheurs d'emploi, Créacité avec le service d'amorçage des projets, Atelier technique de recherche d'emploi, ADIE, ANPE, etc.). Son objectif est de faciliter l'insertion professionnelle à travers la mise en adéquation des besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi. Il s'agit de permettre une meilleure connaissance des structures d'aide à l'insertion professionnelle et des organismes de formation. Cette action s'est développée dans le cadre du Conseil d'animation et de prévention.*

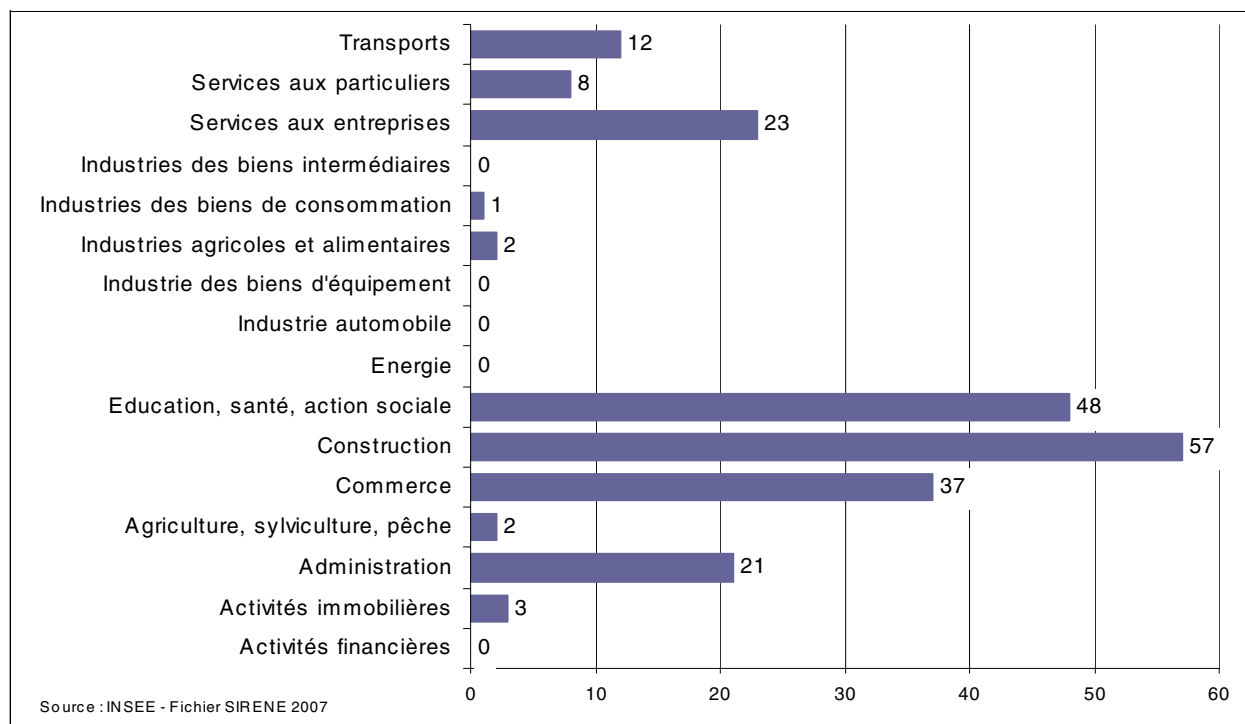
*Chaque année un forum «Jobs d'été» est organisé avec le CSC, l'ANPE, le Club des Partenaires, Savoir et Compétence, et depuis 2007 avec le Relais-Emploi.*

*La formation «Qualifia» a été mise en place par le Club des partenaires, avec l'organisme de formation Savoir et compétence. La deuxième session de formation «Qualifia 2» s'est déroulée en partenariat avec l'entreprise «Copvial», spécialisée dans la boucherie. L'objectif est d'offrir une formation qualifiante et un emploi à des personnes en recherche d'emploi, tout en répondant aux besoins de l'entreprise. Sur cette offre de formation, 14 postes ont été ouverts en 2006. Cette formation en alternance de 4 mois a permis à 9 jeunes de signer un contrat de travail au sein de l'entreprise «Copvial» en 2007.*

*Le «Club des chercheurs d'emploi», mis en place par Savoir et compétence et financé par l'ANPE, fonctionne depuis 2003. Il propose une aide à la recherche d'emploi, et un accompagnement dans ces démarches à raison de trois demi-journées par semaine.*

*L'ensemble de ces actions est en relation avec le «Club des partenaires», qui regroupe les entreprises du secteur Ouest.*

### Répartition des établissements selon la NES 16



Au titre des opérations de développement économique, la SERS aménage des locaux d'activité place Erasme en face de l'arrêt de tramway du CHU. Par ailleurs, elle crée une pépinière d'entreprises dans un immeuble mitoyen de son prochain siège, avenue Dante, où seront accueillies une quinzaine d'entreprises.

La SERS a piloté en 2006-2007 un projet de création d'une zone artisanale sur les terrains rue Alfred de Vigny. L'ensemble des permis de construire ont été déposés et les travaux devraient démarrer d'ici 2008.

La vente des anciens bâtiments de *Steelcase* au promoteur immobilier *Proudreed* est effective. Ce dernier devrait y réaménager le site en vue de l'implantation de nouvelles structures. Ce site fait partie de l'extension du périmètre de la ZFU, intervenue en mai 2007.

### ■ Habitat et environnement urbain

Le quartier de Hautepierre a été conçu dès son origine comme une unité composée de mailles regroupées autour d'un centre. Ces mailles, dont la structure générale évoque celle d'un «nid d'abeille», ont une certaine autonomie par rapport au quartier, de même que le quartier par rapport à l'agglomération strasbourgeoise.

Hautepierre se présente comme un quartier homogène dans la typologie de son parc de logements. Le collectif domine très largement, voire est le seul type d'habitat dans certaines mailles comme «Jacqueline», «Catherine» ou «Eléonore». Seules les mailles «Karine», «Brigitte» et «Denise» présentent un peu de diversité. Ce sont des mailles dans lesquelles des maisons en bande ont été construites.

### Caractéristiques du parc de logements en 1999

Logements et résidences principales	ZFU Hautepierre	Strasbourg	Unité urbaine
Nombre total de logements	4 481	132 794	203 812
Part des résidences principales	94 %	88 %	90 %
Part des logements construits de 1949 à 1974	80 %	40 %	38 %
Part de logements en immeubles collectifs	96 %	93 %	84 %
Part des locataires HLM	67 %	24 %	21 %

Source : DIV - INSEE 1999

**Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie :**

En Conseils Municipal et Communautaire des 02 et 06 juillet 2007, la collectivité a lancé la première phase opérationnelle du projet de rénovation urbaine de Hautepierre.

Cette première étape prend la forme d'un protocole de préfiguration 2007-2008 pour s'assurer du financement de ces opérations, premier étage de la contractualisation avec l'ANRU, avant la contractualisation pluriannuelle 2008-2012 du projet d'ensemble qui découlera de la démarche de concertation et qui interviendra au deuxième semestre 2008.

**Le projet de rénovation urbaine de Hautepierre 2007-2011 :**

*La phase opérationnelle du PRU se traduit par le lancement des opérations à court terme prêtes à démarrer afin :*

- *d'engager rapidement les actions les plus attendues par les habitants, celles concernant notamment le logement et son environnement immédiat,*
- *de prendre le temps nécessaire à la concertation sur le projet d'ensemble pour produire un projet partagé après une première phase fin 2006 qui a révélé des attentes mais aussi des inquiétudes.*

L'élaboration du projet d'ensemble se poursuit fin 2007 et premier semestre 2008 au contact des habitants pour faire émerger un projet partagé. Ce n'est qu'à l'issue de cette période qu'un dossier sera déposé à l'ANRU pour une contractualisation 2008-2012 qui devrait être conclue fin 2008.

Le jardin participatif (maille Eléonore) est une action mise en place par le Conseil d'animation et de prévention et financée dans le cadre du Contrat de ville. Une animatrice réunit des groupes de parents, de façon à permettre aux adultes de réinvestir l'espace public en qualité d'éducateurs. Cette action est menée en partenariat avec les associations du quartier et les établissements scolaires, qui ont eux-mêmes développé des jardins dans les écoles. Ces jardins sont utilisés pour développer la relation des équipes éducatives avec les parents. Au vu du succès de cette «opération test», le projet d'un second jardin participatif devrait être engagé dans la maille Jacqueline pour le printemps 2008.

**■ Santé**

Au regard de la population présente dans la ZFU, le nombre de professionnels de la santé est extrêmement réduit. Il n'y a en effet moins d'un médecin généraliste pour 1 000 habitants.

Bien que situé hors du périmètre strict de la ZFU, le centre hospitalier régional et universitaire est installé dans la maille «Denise», dont les urgences accueillent nombre de résidents du quartier (et d'ailleurs), qui n'ont pas recours à la médecine de ville.

**Evolution du nombre de professionnels de la santé**

Professions	2003	2004	2005	2006	2007
Activités des auxiliaires médicaux	9	8	9	8	10
Pratique dentaire	6	7	5	5	4
Pratique médicale	9	9	8	9	8
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>22</b>

Source : INSEE - Fichier SIRENE au 1er janvier

**Les actions menées en faveur de la santé publique :**

Le plan d'action de Hautepierre comporte la proposition de l'Etat de conduire un Atelier santé ville. Cet Atelier pose comme principes la participation des habitants et la mobilisation des responsables institutionnels et associatifs, afin de trouver des réponses d'amélioration de l'accès aux soins, et plus largement de la santé de la population.

L'Atelier santé ville constitue le volet santé de la politique de la ville et des PRAPS (programme régional d'accès aux soins et à la prévention pour les personnes démunies)

Les objectifs de l'Atelier santé ville sont :

- l'identification au niveau local des besoins spécifiques des habitants,
- la mobilisation et la coordination des intervenants,
- le développement de la participation des habitants,
- l'émergence d'actions nouvelles, dont l'élaboration est partagée entre professionnels et habitants.

Dans le quartier de Hautepierre, le point de départ de l'Atelier Santé ville, co-piloté par la Ville de Strasbourg et par l'Etat, a été la conduite d'une étude relative à l'accès aux soins en 2005. Pour ce faire, un diagnostic partagé a été élaboré par les habitants et les professionnels (travailleurs sociaux, associations, professionnels de la santé).

Ce diagnostic a abouti à trois priorités (accès aux soins, nutrition, souffrance psychique), et à quatre actions (animation du partenariat santé - social, conception du réseau veille - vigilance, organisation d'une formation - action à destination des professionnels et des habitants, formation des professionnels sur la santé mentale).

## ■ Réussite scolaire

Le taux de scolarisation des enfants de 3 ans est comparable à ceux observés à Strasbourg et dans l'unité urbaine. La part des résidents sortis du système scolaire sans aucune qualification y est tout de même 2 fois plus élevée que dans l'ensemble de la ville. Les diplômés du supérieur sont proportionnellement 3 fois moins nombreux que dans l'ensemble de la ville de Strasbourg.

### Scolarisation et niveaux de diplômes en 1999

Scolarisation et formation	ZFU Hautepierre	Strasbourg	Unité urbaine
Taux de scolarisation des enfants de 3 ans	25 %	26 %	26 %
Part des 15 ans et plus sans diplôme (hors élèves et étudiants)	36 %	19 %	18 %
Part des 15 ans et plus diplômés du supérieur (hors élèves et étudiants)	6 %	18 %	15 %
Part des 15-24 ans scolarisés	61 %	71 %	69 %

Source : DIV - Education nationale

### Les actions menées en faveur de la réussite scolaire :

Les quartiers de Hautepierre, de la Meinau et du Neuhof ont été des secteurs pilotes en terme de réflexion autour d'un projet de réussite éducative. Le projet consiste à assurer un accompagnement individualisé des enfants en difficulté, afin de favoriser leur réussite, tant scolaire que sociale et personnelle. Le public visé est celui des 2-16 ans rencontrant des difficultés scolaires, sociales et sanitaires.

Le projet mis en oeuvre par un coordonnateur de la réussite éducative, qui a pour mission d'assurer ce suivi personnalisé, travaille en partenariat avec tous les acteurs de la petite enfance et de l'enfance (parents, enseignants, travailleurs sociaux, professionnels de la PMI et de la santé scolaire, acteurs associatifs). Le coordonnateur centralise toutes les informations concernant les enfants en difficulté et assure une meilleure connaissance du cas particulier de chacun, tout en évitant la multiplication des dispositifs. Une fois le dossier monté et accepté, les enfants bénéficient de l'encadrement d'une équipe pluridisciplinaire de soutien.

## ■ Sécurité et tranquillité publique

Depuis 2001 et jusqu'en 2004, les faits de délinquance ont connu une diminution significative, encore bien plus forte pour la délinquance de voie publique. Une inversion de tendance liée aux événements nationaux de novembre s'est produite pour l'année 2005. Toutefois, l'ampleur de ces derniers n'avait ici aucune commune mesure avec ce qui s'est passé ailleurs.

S'agissant des manifestations de violences urbaines (incendies de voitures, violences sur forces de l'ordre, etc.) elles restent marquées dans ce quartier où des tensions régulières sont constatées. A noter un important travail mené avec l'ensemble des acteurs de la sécurité et notamment la Police nationale pour redynamiser le centre commercial de la maille Catherine qui concentre aujourd'hui de nombreuses difficultés.

Le projet ANRU engagé à HautePierre et le travail mené par la collectivité dans le domaine de la prévention situationnelle constituent des réponses très pragmatiques aux problématiques de ce quartier dont l'urbanisme très particulier contribue incontestablement au développement de l'insécurité.

### **Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique :**

Le quartier de HautePierre est l'un des 25 quartiers sensibles identifiés au niveau national, qui fait l'objet d'un plan spécifique regroupant tous les services de l'Etat et les partenaires institutionnels. Une récente évaluation de ce plan menée début 2006 et le suivi très régulier des différentes actions engagées a permis de recentrer un certain nombre d'entre elles (absentéisme scolaire, axes de prévention à et hors de l'école, etc.).

Par ailleurs, dans le cadre du suivi des actions du Contrat local de sécurité, une nouvelle action prioritaire a été déterminée autour du quartier de HautePierre début 2006.

A HautePierre, la cellule de veille réunit de manière régulière des acteurs divers (bailleurs sociaux, Police nationale et police municipale, Education nationale, CTS, Ville de Strasbourg, etc.). Présidée par la Police nationale, cette cellule de veille a pour objet d'échanger sur l'ambiance du quartier et de développer les partenariats nécessaires à la résolution de problèmes ponctuels (rodéos, graffitis, présence dans les entrées, etc.).

Le Conseil d'animation et de prévention, à travers ses groupes de travail, a su proposer des actions innovantes et fédératrices des acteurs locaux, répondant aux problèmes soulevés par les habitants (actions de sécurité routière aux abords des écoles, soutien à la parentalité avec la semaine de la famille, animations familiales en pied d'immeuble dans les différentes mailles durant l'été avec les services de la ville et les associations de quartier, information et valorisation de l'expression sportive et artistique de la jeunesse, avec la fête de la jeunesse, l'aide à l'insertion professionnelle avec l'organisation régulière de Forum "HautePierre en activité", la réappropriation de l'espace public par l'adulte avec la création du Jardin participatif et la mise en place d'un réseau d'adultes qui occupent l'espace public avec d'autres associations, notamment la nuit de la Saint-Sylvestre, etc.).

Par ailleurs le principal local destiné à la jeunesse (la Passerelle) après une phase de remise en état, a fait pour son ouverture l'objet d'une réflexion collective entre les partenaires pour devenir une véritable plateforme d'activités pour l'ensemble de la jeunesse et éviter l'appropriation par un petit nombre.

L'association médiation insertion (AMI) avec d'autres associations, organise un réseau "d'adultes référents", qui intervient notamment lors des moments de tensions, lors des fêtes de fin d'année, et plus spécifiquement le soir de la Saint-Sylvestre, pour assurer une présence sur l'espace public et encadrer les plus jeunes.

C'est un des secteurs d'intervention des "correspondants de nuit" qui assurent une présence humaine jusqu'à tard dans la nuit, financés sans aucune traduction sur les charges des locataires, par les bailleurs mais aussi par la CUS et d'autres collectivités.

Depuis le début de l'année 2006, le quartier est équipé en caméras de vidéo-surveillance dont les emplacements ont été déterminés avec la police Nationale (abords des commerces, stations de tramway, certaines places à l'intérieur des mailles). Cette installation des caméras de vidéosurveillance est complétée par un centre de supervision, capable de déclencher 24h/24h en temps réel des interventions.

Un travail étroit de partenariat est également en cours avec le CHU sur les questions de sécurisation du site hospitalier au coeur du quartier.

## ■ Services publics

### Les actions menées en faveur du développement du service public :

Outre le centre administratif du Parc de l'Etoile, accessible directement avec la ligne A du tramway en une quinzaine de minutes, la Ville de Strasbourg a ouvert des mairies de quartier. L'emprise géographique de chacune d'elle n'est cependant pas définie. En effet, chaque usager peut se rendre dans chaque structure, indifféremment de son lieu de résidence. La mairie de quartier de Hautepierre est ouverte du lundi au samedi en fin de matinée, sur une amplitude horaire de 46 heures pendant 35 semaines et de 43,5 heures pendant 17 semaines. Le personnel affecté au secteur Ouest, qui comprend également Cronembourg, Koenigshoffen et l'Elsau, compte au total 15 agents et 2 responsables de secteur.

Le quartier de Hautepierre est desservi par les lignes de bus inter-quartiers (50 et 70), ainsi que par la ligne 4A qui le relie au centre-ville via Koenigshoffen. La ligne 17, qui relie la commune de Mittelhausbergen au centre commercial de la place des Halles tangente le quartier. De plus, Hautepierre est desservi par la ligne A du tramway, qui circule entre les mailles.

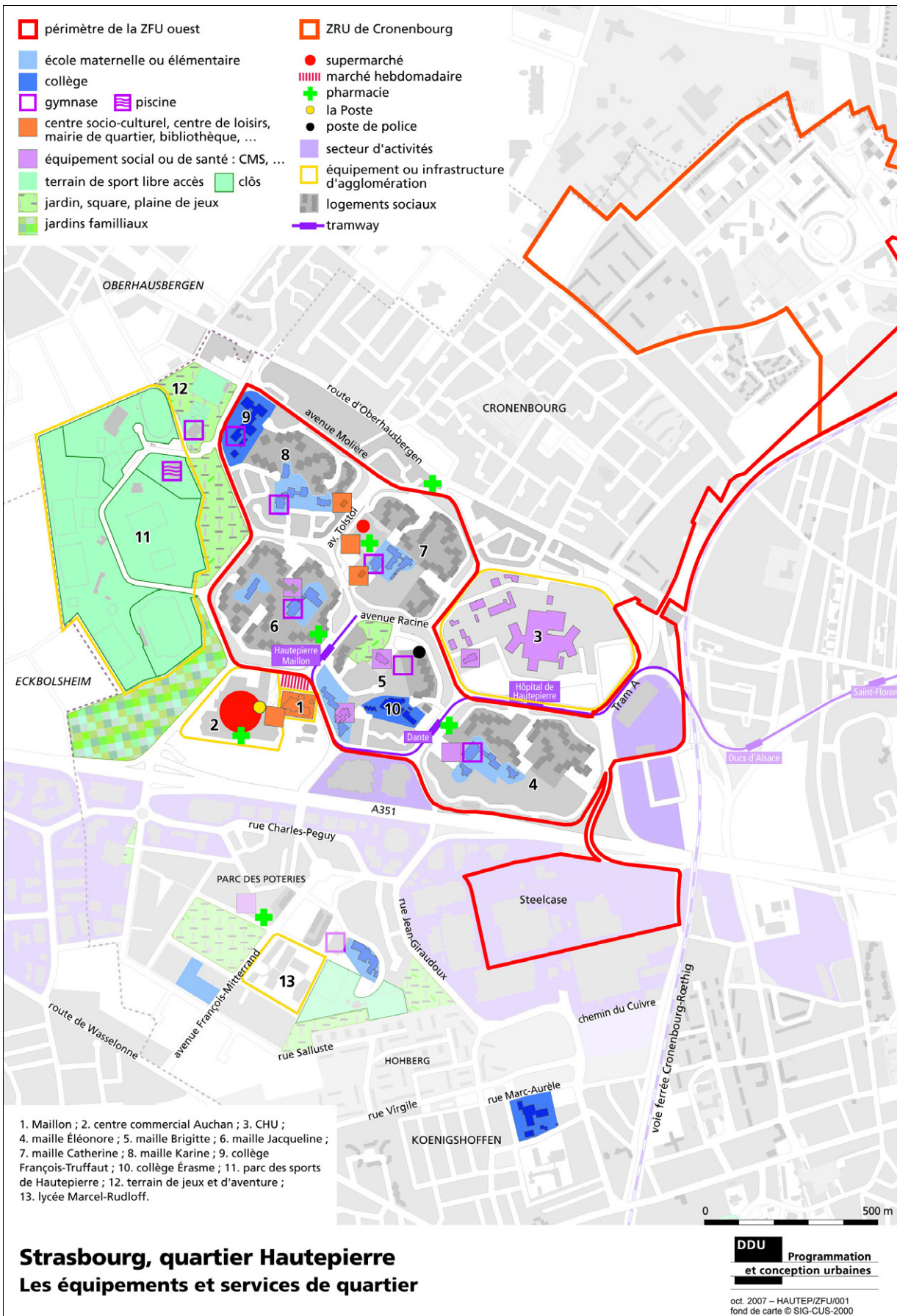
Chaque maille compte ses propres établissements scolaires primaires. Les mailles «Brigitte» et «Karine» comptent également chacune un collège.

Par rapport à d'autres grands quartiers d'habitat social de la périphérie strasbourgeoise, Hautepierre est quelque peu atypique, puisque ce quartier accueille quelques uns des grands équipements à vocation d'agglomération (une piscine, le théâtre «Le Maillon»), ainsi que le CHRU, à vocation régionale et inter-régionale. Dès l'année 2007, le plus grand «Zénith» de France sera opérationnel à l'extrémité Ouest du quartier.

Sur l'ensemble du quartier on recense également :

- 2 annexes de la bibliothèque municipale (adultes et enfants),
- 2 écoles de musique,
- 7 gymnases,
- 1 centre socio-culturel,
- 1 bureau de Police nationale,
- 1 agence décentralisée de CUS Habitat,
- 1 agence décentralisée de la CAF,
- 1 service d'amorçage des projets (Créacité),
- 1 relais-emploi (ANPE, Mission locale, PLIE), en lien avec Savoir et compétence,
- 1 club des partenaires (entreprises de l'Ouest de la ville),
- 1 club des chercheurs d'emploi.

A proximité immédiate de la ZUS, se trouvent les équipements sportifs du Parc des Sports, qui accueillent des événements majeurs tels que les Internationaux féminins de tennis ou encore les meetings d'athlétisme.





Commune : ..... **Strasbourg**  
 Secteur : ..... **ZFU du Neuhof**

## ■ Remarques préalables

**Source :** Les données ci-dessous présentent succinctement, sur la base du Recensement de la population de 1999, «l'état initial» des quartiers prioritaires de la CUS. Celles-ci sont complétées, dans la mesure du possible, par des données actualisées.

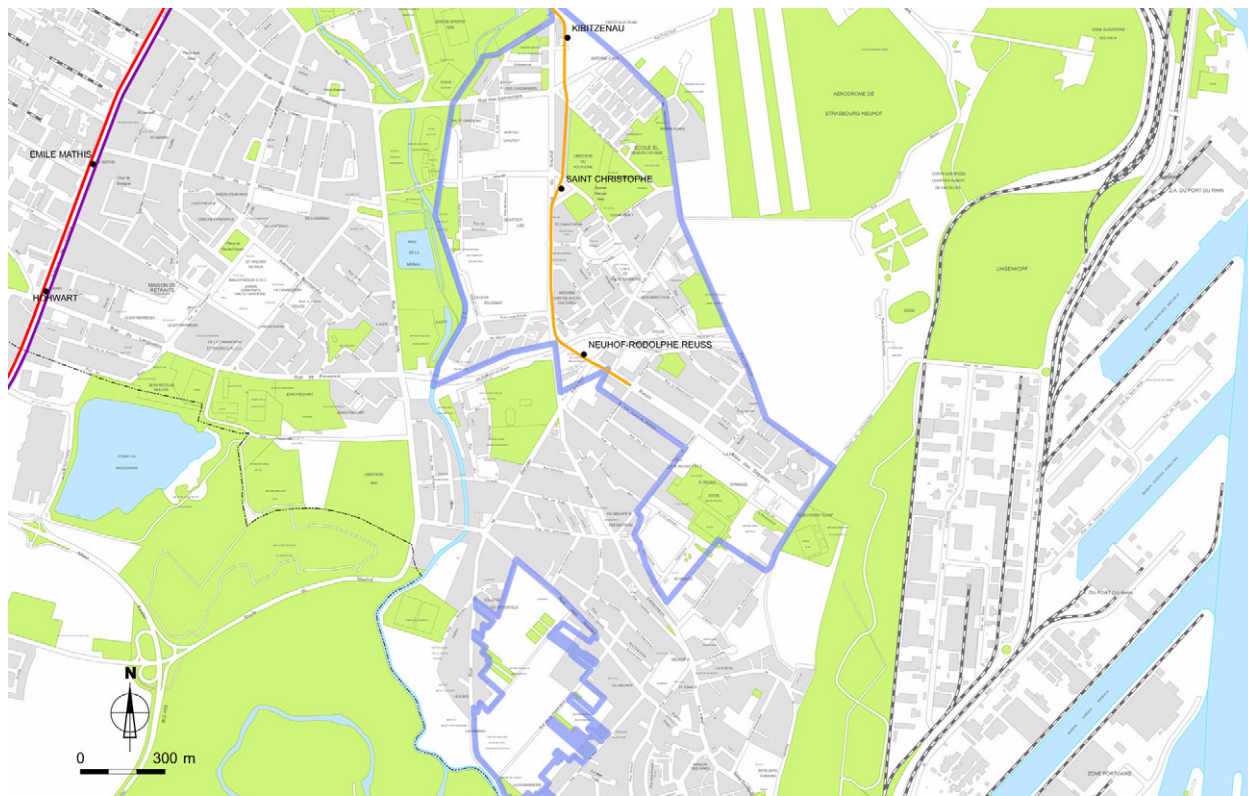
**Définition :** Les zones franches urbaines sont des quartiers de plus de 8 500 habitants qui cumulent les indicateurs de fragilité. Les entreprises y bénéficient d'exonérations de charges fiscales et sociales durant 5 ans. Les ZFU sont toutes des ZUS.

Le quartier du Neuhof est intégré au périmètre du Programme d'initiative communautaire (PIC) URBAN.

## ■ Données générales (Source INSEE - RGP 1999)

Superficie de la zone.....	<b>153,84 ha</b>
Population totale .....	<b>12 702</b>
Part des moins de 20 ans .....	<b>38 %</b>
Nombre de ménages.....	<b>4 025</b>
Nombre de familles mono-parentales .....	<b>632</b>
Population de nationalité étrangère .....	<b>3 216</b>

## ■ Carte de localisation de la zone



Source : ADEUS

### ■ Emploi et développement économique

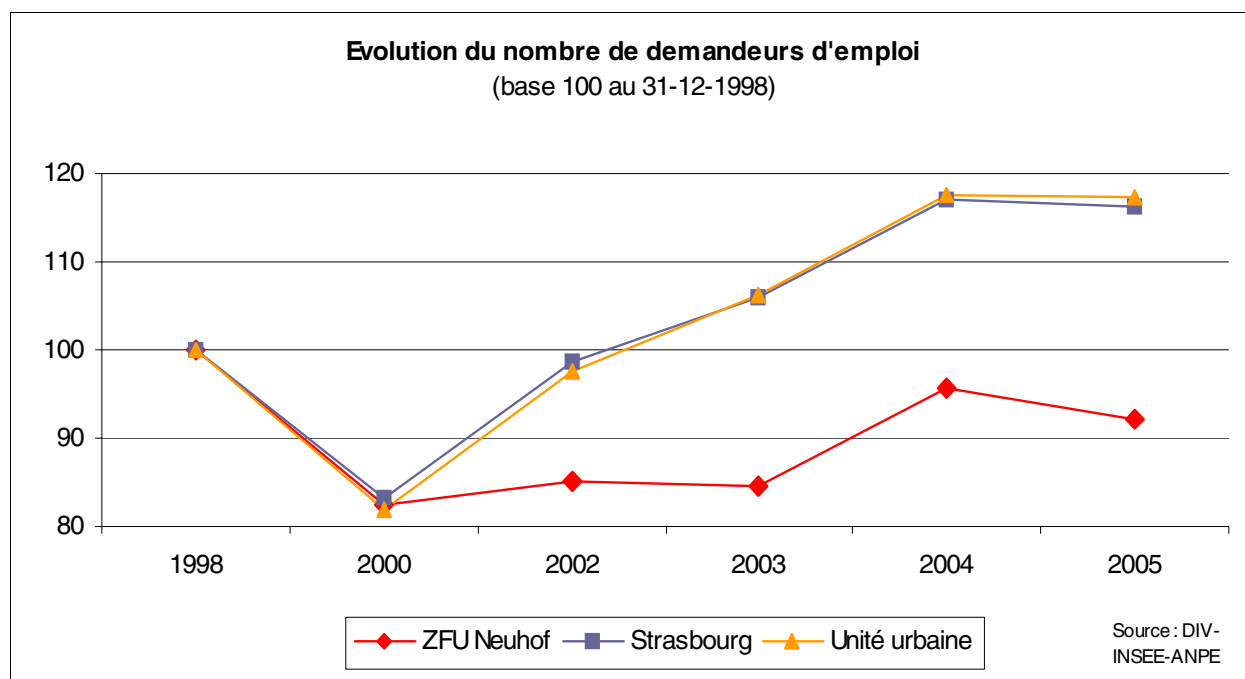
La population active totale, ainsi que le nombre d'actifs ayant un emploi représentent à peine plus de 3 % de l'ensemble de la ville de Strasbourg (pour près de 5 % du poids démographique). En revanche, le nombre total de chômeurs représente 8 % des demandeurs d'emploi de la commune. Ce secteur de la ville est particulièrement touché par le chômage, dont le taux en 1999 est deux fois supérieur à celui de Strasbourg.

#### Population active en 1999

Emploi et chômage	ZFU Neuhof	Strasbourg	Unité urbaine
Population active totale	4 617	119 092	200 457
Taux d'activité des 15 à 59 ans	60 %	67 %	70 %
Nombre d'actifs ayant un emploi	3 339	102 649	176 905
Nombre d'actifs ayant un emploi salarié	3 142	93 682	162 282
Nombre total de chômeurs	1 269	16 178	23 105
Taux de chômage total	28 %	14 %	12 %

Source : DIV - INSEE 1999

#### Les demandeurs d'emploi en fin de mois (toutes catégories)



L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi dans la ZFU du Neuhof se caractérise par une décroissance globale de 8 % entre 1998 et 2005, alors que dans l'agglomération et dans la ville de Strasbourg, le nombre de chômeurs était nettement orienté à la hausse dans le même temps. Le nombre de demandeurs d'emploi de la ZFU du Neuhof est le seul de toutes les ZUS de la CUS à ne pas dépasser le niveau de 1998.

L'écart entre la ZFU et la ville de Strasbourg d'une part et entre la ZFU et l'unité urbaine d'autre part demeure ainsi assez important.

### Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique :

Le Neuhof bénéficie du statut de Zone franche urbaine depuis 1997. La ZFU contribue à développer des emplois pour les habitants du quartier et de l'ensemble des ZUS, aide les créateurs d'entreprises à démarrer, et conforte l'offre de services aux habitants.

Le projet de rénovation urbaine du quartier comporte un volet de dynamisation et de requalification de l'activité. Dans son article 10, la convention de rénovation urbaine du Neuhof 2004-2009 a comme objectif de favoriser le développement de l'offre commerciale et économique. Quelques opérations s'appuient sur des opportunités d'aménagement permettant de faire venir l'activité économique et commerciale au coeur du quartier, qui bénéficie des exonérations liées à la ZFU et sera prochainement desservi par le tramway.

Une zone d'activités de plus de 5 hectares à la Klebsau, un centre commercial implanté dans la nouvelle centralité au carrefour Reuss, le développement des activités tertiaires à l'entrée du quartier et dans les pieds d'immeubles le long de la route du Neuhof constituent les éléments principaux dans ce domaine.

### Evolution du nombre d'établissements au 1er janvier

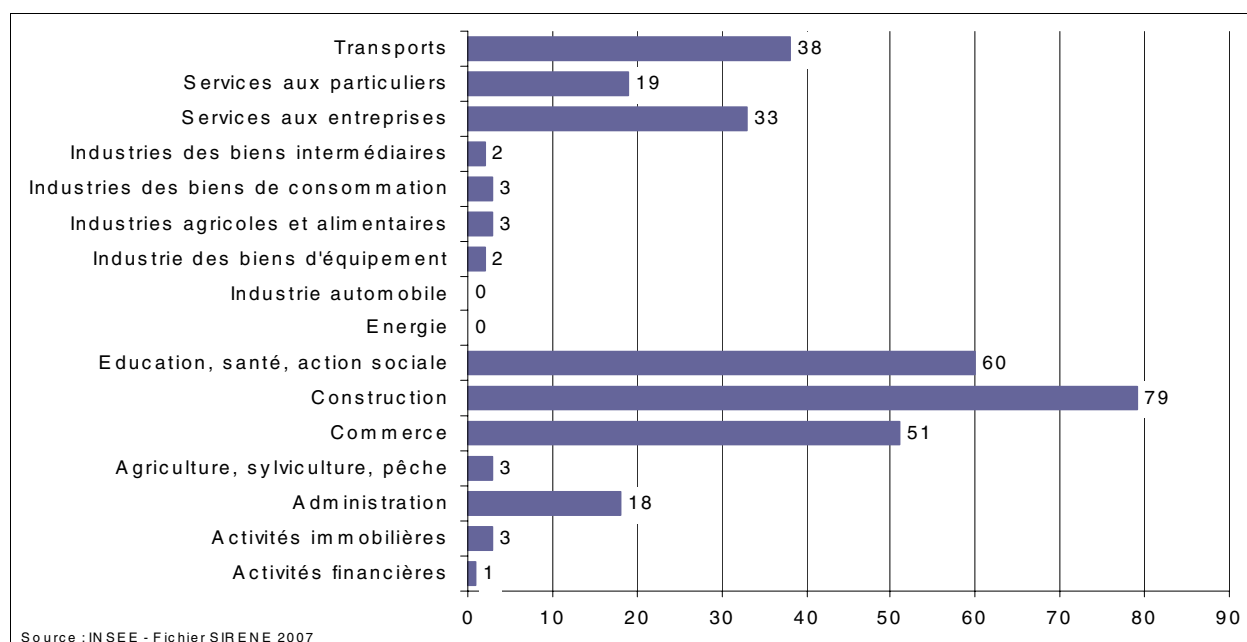
	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2003 / 2007
Nombre d'établissements	321	315	297	316	315	- 1,8 %
Nombre d'établissements commerciaux et artisanaux	182	180	174	183	189	+ 3,8 %
Densité commerciale et artisanale pour 1 000 habitants	16,5	16,3	15,8	16,6	14,9	-

Source : INSEE - Fichier SIRENE

Après avoir fortement chuté entre 2003 et 2005, le nombre d'établissements implantés dans la ZFU atteint au 1er janvier 2007 à nouveau le niveau de 2004. Le nombre d'établissements à caractère commercial et artisanal sont en légère croissance depuis 2003.

Le secteur de la construction reste le plus largement représenté dans la ZFU. Il s'agit pour la plupart de petites ou de très petites entreprises domiciliées à l'adresse du chef d'entreprise. La structure urbaine et la morphologie de ce type de quartier d'habitat social ne permet pas le stockage de matériel et la réception du public.

### Répartition des établissements selon la NES 16



#### **Le développement économique du quartier du Neuhof :**

Situé à l'entrée Nord du quartier (21 avenue du Neuhof), l'hôtel d'entreprises Stenger accueille aujourd'hui 13 entreprises (coopérative d'activités et d'emplois, entreprises informatique, de communication, de travail temporaire, du BTP, etc.), représentant plus de 100 emplois salariés.

La zone d'activités de la Klebsau accueille actuellement l'entreprise Jantzi et Produit Net ainsi qu'un hôtel d'entreprises d'Alsabail - en cours de construction - qui sera en mesure d'accueillir 6 nouvelles entreprises à compter de mars 2008. La commercialisation des lots est en cours.

Au carrefour Reuss, le groupe Coop Alsace ouvrira d'ici février-mars 2008 un supermarché doté d'une galerie marchande de 6 à 8 cellules commerciales.

Dans le cadre de la mise en oeuvre des grands chantiers et de la politique d'insertion professionnelle envers les personnes exclues du monde du travail, la CUS et la Ville de Strasbourg ont créé une cellule spécifique : le Relais Emploi Chantiers, porté par la Mission locale de Strasbourg. Il est l'outil du donneur d'ordres pour l'élaboration et le suivi des clauses de promotion de l'emploi dans les marchés.

Une Charte locale d'insertion a été élaborée, dans le cadre de la convention avec l'ANRU, et signée par l'ensemble des maîtres d'ouvrage investis sur le quartier (Ville et Communauté urbaine de Strasbourg, ainsi que les bailleurs). Ceux-ci s'engagent à embaucher des personnes en insertion, à hauteur minimale de 5 % du volume horaire, dans le cadre des marchés de travaux.

#### **■ Habitat et environnement urbain**

Comme nombre de grands quartiers d'habitat social, la ZFU du Neuhof a été construite pour l'essentiel au cours des années d'après-guerre, pour s'achever au milieu des années 1970. Le parc de logements est principalement constitué de tours et de barres d'habitat social.

#### **Caractéristiques du parc de logements en 1999**

Logements et résidences principales	ZFU Neuhof	Strasbourg	Unité urbaine
Nombre total de logements	4 735	132 794	203 812
Part des résidences principales	85 %	88 %	90 %
Part des logements construits de 1949 à 1974	83 %	40 %	38 %
Part de logements en immeubles collectifs	94 %	93 %	84 %
Part des locataires HLM	77 %	24 %	21 %

Source : DIV - INSEE 1999

#### **Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie :**

Deux ans après la signature de la convention ANRU-Neuhof, de nombreux chantiers d'investissements sont réalisés ou engagés, contribuant à changer radicalement l'image du Neuhof.

Des espaces publics requalifiés, tels que l'avenue du Neuhof, le jardin public Reuss, le parvis St-Christophe ou l'ouverture de deux parkings de proximité à l'entrée Nord et au carrefour Reuss accompagnent l'arrivée du tramway dans le quartier depuis août 2007.

#### **Le poursuite du programme de rénovation urbaine du Neuhof :**

Les logements sociaux les plus dégradés font l'objet d'une profonde recomposition (secteurs des Aviateurs et Ballersdorf), permettant aux familles d'être relogées dans un patrimoine neuf.

Par ailleurs, le renouveau du quartier passe également par la construction de plus 700 logements en accession privée d'ici à 2010, dans le cadre d'une démarche de consultation des promoteurs, encadrée par la CUS.

Le secteur du Ballersdorf bénéficie d'un environnement de qualité grâce à la proximité de la forêt. Les 340 logements actuels dégradés seront démolis pour permettre la reconstitution sur place d'un habitat varié : maisons individuelles et petits collectifs en habitat social, copropriétés privées, etc. CUS Habitat est en train de construire une quarantaine de maisons individuelles dans le secteur;

La mise en lumière des berges du Rhin Tortu permettra de sécuriser les sentiers conduisant aux écoles, à la piscine, ainsi qu'au quartier de la Meinau. Ce jeu d'éclairage mettra en valeur le patrimoine historique, végétal et architectural.

## ■ Santé

Au regard de la population présente dans la ZFU, le nombre de professionnels de la santé est extrêmement réduit. Il n'y a en effet qu'un médecin généraliste pour 1 000 habitants.

### Evolution du nombre de professionnels de la santé

Professions	2003	2004	2005	2006	2007
Activités hospitalières	1	1	1	1	1
Activités des auxiliaires médicaux	8	10	11	13	11
Pratique dentaire	1	1		2	-
Pratique médicale	10	10	10	11	10
Soins hors d'un cadre réglementé	1	1	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>22</b>	<b>27</b>	<b>22</b>

Source : INSEE - Fichier SIRENE au 1er janvier

Dans le cadre de la nouvelle centralité du carrefour Reuss, est prévu un projet de pôle médical à proximité du tramway.

## ■ Réussite scolaire

Alors que dans la ZFU le taux de scolarisation des enfants de 3 ans est nettement supérieur à ceux observés à Strasbourg et dans l'unité urbaine, la part des résidents sortis du système scolaire sans aucune qualification y est 2,5 fois plus élevée que dans l'ensemble de la ville. A l'opposé, les diplômés du supérieur ne représentent qu'une portion congrue de la population des 15 ans et plus. Ces constats se confirment avec la part des 15-24 ans scolarisés, qui est significativement inférieure aux moyennes communale et de l'agglomération.

### Scolarisation et niveaux de diplômes en 1999

Scolarisation et formation	ZFU Neuhof	Strasbourg	Unité urbaine
Taux de scolarisation des enfants de 3 ans	41 %	26 %	26 %
Part des 15 ans et plus sans diplôme (hors élèves et étudiants)	48 %	19 %	18 %
Part des 15 ans et plus diplômés du supérieur (hors élèves et étudiants)	3 %	18 %	15 %
Part des 15-24 ans scolarisés	50 %	71 %	69 %

Source : DIV - Education nationale

### Les actions menées en faveur de la réussite scolaire :

#### **Convention territoriale du GPV - Promotion de la personne et du lien social :**

*La réussite scolaire a été favorisée par la systématisation d'un accompagnement scolaire qualifié et aménagé (séances collectives, cours à domicile, étude surveillée), en direction des élèves des écoles élémentaires du quartier. Au total, plus de 400 enfants ont été accueillis, essentiellement sur orientations des enseignants.*

*La participation des parents et leur inscription dans une démarche d'insertion sociale a également contribué à cette réussite des actions adaptées d'apprentissage du Français ont été ouvertes dans deux groupes scolaires en direction de plus de 80 mères d'élèves d'origine étrangère.*

L'année 2007 a également été l'occasion d'inaugurer les écoles élémentaires Guynemer rénovées et la cantine scolaire qui accueille plus de 140 enfants chaque midi.

Le Conseil des Jeunes réunit 10 collégiens élus pour 18 mois et qui travaillent sous la forme de commissions et donnent leur avis sur les grands projets concernant la ville et leur quartier.

### ■ Sécurité et tranquillité publique

Depuis 2001 et après plusieurs années de diminution des faits constatés, ce quartier enregistre une augmentation de la délinquance en 2005, largement consécutive aux événements nationaux de novembre qui se sont traduits ici par des nombreux incendies de véhicules, mais qui ont néanmoins épargné les bâtiments publics, contrairement à d'autres régions du territoire national.

Ce quartier reste par ailleurs fortement touché par le problème de la toxicomanie et des phénomènes qui en découlent, de l'économie parallèle et connaît de temps à autres des épisodes de violences urbaines qui sont la conséquence d'une action déterminée engagée pour reconquérir le territoire qui avait été perdu (jets de projectiles, feux de véhicules, confrontations avec les forces de l'ordre, etc.).

### Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique :

Le programme de rénovation urbaine du quartier est accompagné d'une quinzaine de projets de gestion urbaine de proximité, aboutis ou en cours, dans le cadre du programme de travaux prioritaires du GPV. Avec le projet ANRU et l'arrivée du tramway, le Neuhof est en train de connaître une extraordinaire mutation qui aura des effets extrêmement positifs sur la sécurité en permettant aux habitants de "mieux vivre" leur quartier.

Dans le cadre des groupes de travail du Conseil d'animation et de prévention (CAP), différentes actions sont mises en place afin de développer une offre d'animation et de prévention tout au long de l'année.

Un programme d'animations de rue (des animations co-produites par les différents acteurs du quartier pendant les congés scolaires "La vie est sur les places") est élaboré chaque année.

Un dispositif spécifique propre au quartier est mis en place tous les ans pour les fêtes de fin d'année, permettant ainsi d'offrir des animations de qualité disséminées sur tout le territoire pour divers publics, mais aussi pour permettre aux adultes d'être présents sur l'espace public.

Par ailleurs, les bâtiments de la médiathèque - mairie de quartier de la place de Hautefort ont été sécurisés depuis plusieurs années par la vidéo-surveillance, ce qui a notablement apaisé les difficultés de fonctionnement que connaissaient cette structure et son personnel il y quelques années.

Enfin, le transport public connaît notablement moins de difficultés ou de déviation de lignes qui restent très exceptionnelles grâce à la présence très volontariste de ses responsables dans les diverses instances et groupes de travail entre les acteurs du quartier et lors des manifestations (journée des services publics, etc.).

Le quartier est aussi l'un des secteurs d'intervention des "correspondants de nuit" couvert partiellement depuis quelques mois, qui assurent une présence humaine jusqu'à tard dans la nuit, financés sans aucune traduction sur les charges des locataires, par les bailleurs mais aussi par la CUS et d'autres collectivités.

## ■ Services publics

### Les actions menées en faveur du développement du service public :

Outre le centre administratif du Parc de l'Etoile, accessible en bus, la Ville de Strasbourg a ouvert des mairies de quartier. L'emprise géographique de chacune d'elle n'est cependant pas définie. En effet, chaque usager peut se rendre dans chaque structure, indifféremment de son lieu de résidence. La mairie de quartier de la place de Hautefort est ouverte du lundi au samedi en fin de matinée, sur une amplitude horaire de 46 heures pendant 35 semaines et de 43,5 heures pendant 17 semaines. Le personnel affecté au secteur Sud, qui comprend également la Meinau, l'Esplanade et le Stockfeld compte au total 13 agents et 2 responsables de secteur.

Le quartier du Neuhof est desservi par des lignes de bus du réseau urbain de la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS). Les premières (7 et 40) ne font qu'une incursion dans le quartier, alors que la ligne 14-24 est une ligne en fourche qui le dessert en profondeur. De plus, depuis le 25 août 2007, les extensions du tramway permettent de desservir le quartier jusqu'au carrefour Reuss (3 stations dans le quartier).

La ZFU compte plusieurs établissements scolaires : les écoles maternelles et élémentaires Guynemer I et II, Reuss I et II et Ziegelwasser, les écoles maternelles des Canonnières et Ariane-Icare. Par ailleurs l'école spécialisée des gens du voyage est implantée dans le quartier. Il existe enfin deux collèges dans le quartier : Solignac et Stockfeld.

Le quartier offre les équipements classiques en matière d'éducation, de sports et de santé. Il accueille également quelques grands équipements d'agglomération, tels que l'ancien hôpital militaire Lyautey, la caserne Lizé où est cantonné l'Eurocorps, des institutions spécialisées dans les soins et l'éducation de personnes handicapées, la piscine de la Kibitzenau, etc. Il accueille également à son entrée Nord, depuis le début de l'année 2006, le troisième dépôt bus et tramway de l'agglomération.

#### **Le projet de rénovation urbaine 2004-2009 :**

*La période récente a déjà vu la création de nouveaux équipements (BMS, mairie de quartier, centre médico-social). Toutefois l'offre s'avère encore insuffisante et le projet prévoit :*

- la réaffectation de la bibliothèque municipale de Hautefort en Maison de l'Enfance (clôture de l'enquête publique),
- la réalisation d'un pôle culturel au carrefour Reuss, qui permettra d'y développer de nouveaux services autour de la bibliothèque municipale, déplacée depuis la place de Hautefort, une salle de spectacle et une école de musique,
- le réaménagement de la maison de l'insertion et du développement économique (MIDE), pour y développer les services,
- la restructuration des groupes scolaires Ziegelwasser et Guynemer, avec l'intégration d'une restauration scolaire pour ce dernier,
- l'aménagement d'une plaine sportive avec la construction d'un nouveau gymnase à proximité du secteur du Ballersdorf réaménagé.

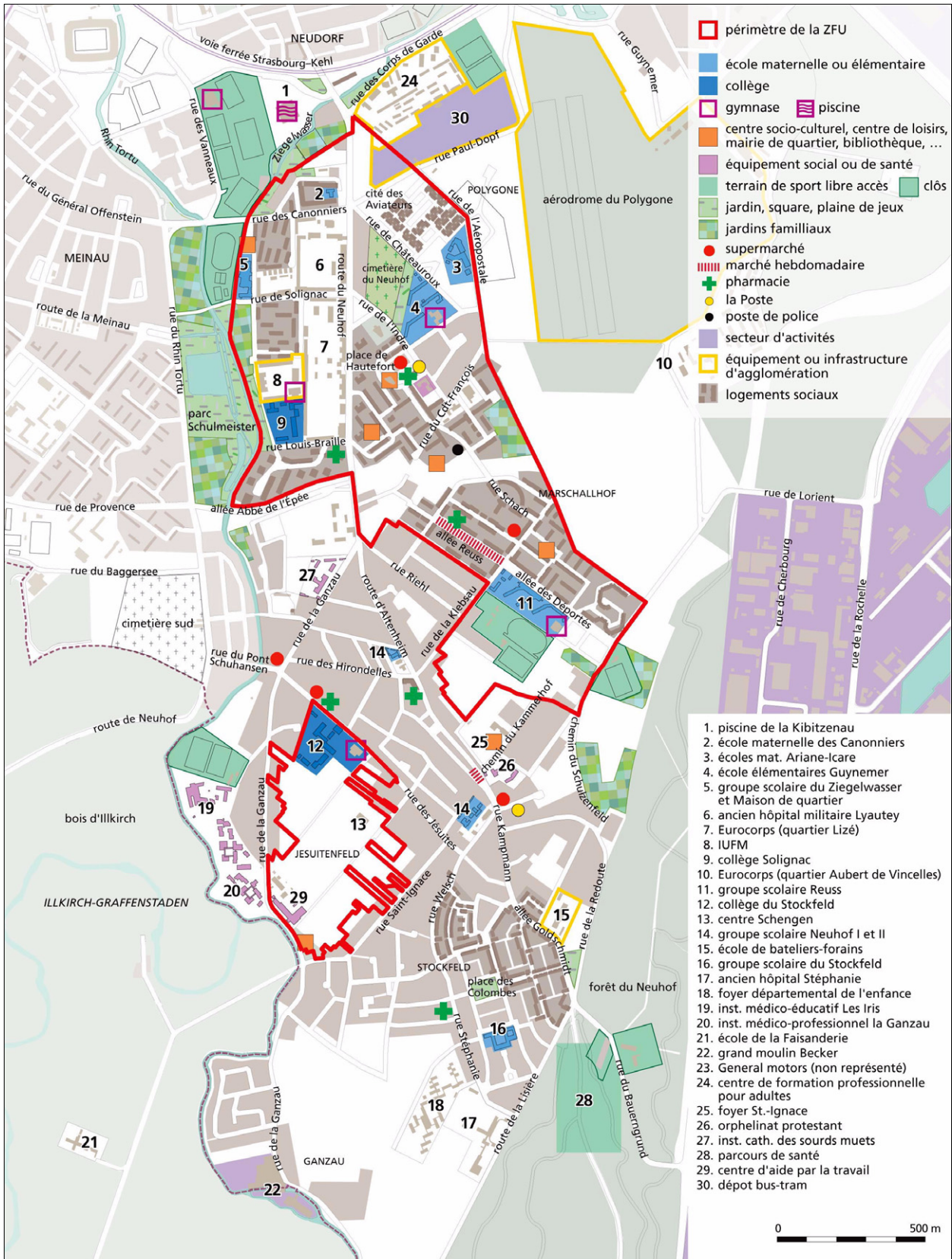
En septembre 2006, la journée des services publics a permis aux habitants de venir rencontrer les différents services publics de leur quartier en plein air. De la même manière, un travail sur la sécurité routière est également en cours.

Initié dans le cadre de la convention territoriale du GPV, le volet culturel a pour but de favoriser l'accès des habitants aux pratiques culturelles et artistiques. Le quartier du Neuhof a accueilli plusieurs artistes en résidence : l'artiste cuisinier Alain Chausson, les photographes Rudi Bekaert, Olivier de Roeck et Eric Vazzoler. Alain Chausson a édité un livre de cuisine dont les recettes ont été établies lors de ateliers avec les femmes du Neuhof.

Par ailleurs, des ateliers de théâtre amateur ont été mis en place. Un local a été aménagé dans le quartier pour héberger dans un premier temps les photographes en résidence. Il accueille aujourd'hui les ateliers théâtre.

# Observatoire local des ZUS

## Strasbourg - ZFU du Neuhof



### Strasbourg, quartier Neuhof

#### Les équipements et services de quartier

DDU Programmation et conception urbaines

oct. 2006 - NEUHOF/ZFU/001  
fond de carte © SIG-CUS-2000

Commune : ..... **Strasbourg**  
 Secteur : ..... **ZRU de Cronenburg**

## ■ Remarques préalables

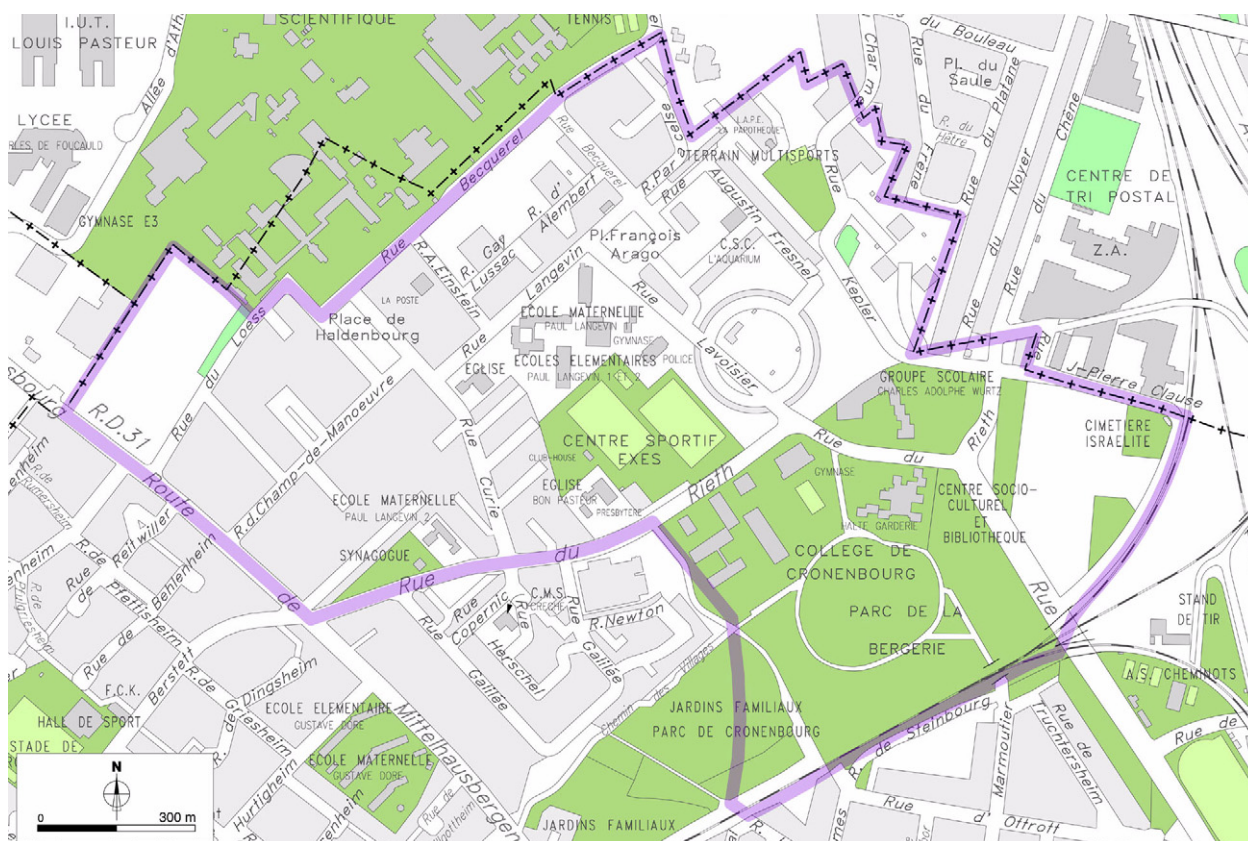
**Source :** Les données ci-dessous présentent succinctement, sur la base du Recensement de la population de 1999, «l'état initial» des quartiers prioritaires de la CUS. Celles-ci sont complétées, dans la mesure du possible, par des données actualisées.

**Définition :** Les zones de redynamisation urbaine se caractérisent par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et d'un déséquilibre entre l'habitat et l'emploi et sont confrontées à des difficultés particulières. Les ZRU sont toutes des ZUS.

## ■ Données générales (Source INSEE - RGP 1999)

Superficie de la zone.....	<b>67,17 ha</b>
Population totale .....	<b>8 668</b>
Part des moins de 20 ans .....	<b>38 %</b>
Nombre de ménages.....	<b>2 716</b>
Nombre de familles mono-parentales .....	<b>356</b>
Population de nationalité étrangère .....	<b>2 393</b>

## ■ Carte de localisation de la zone



Source : CUS - SIG.

## ■ Emploi et développement économique

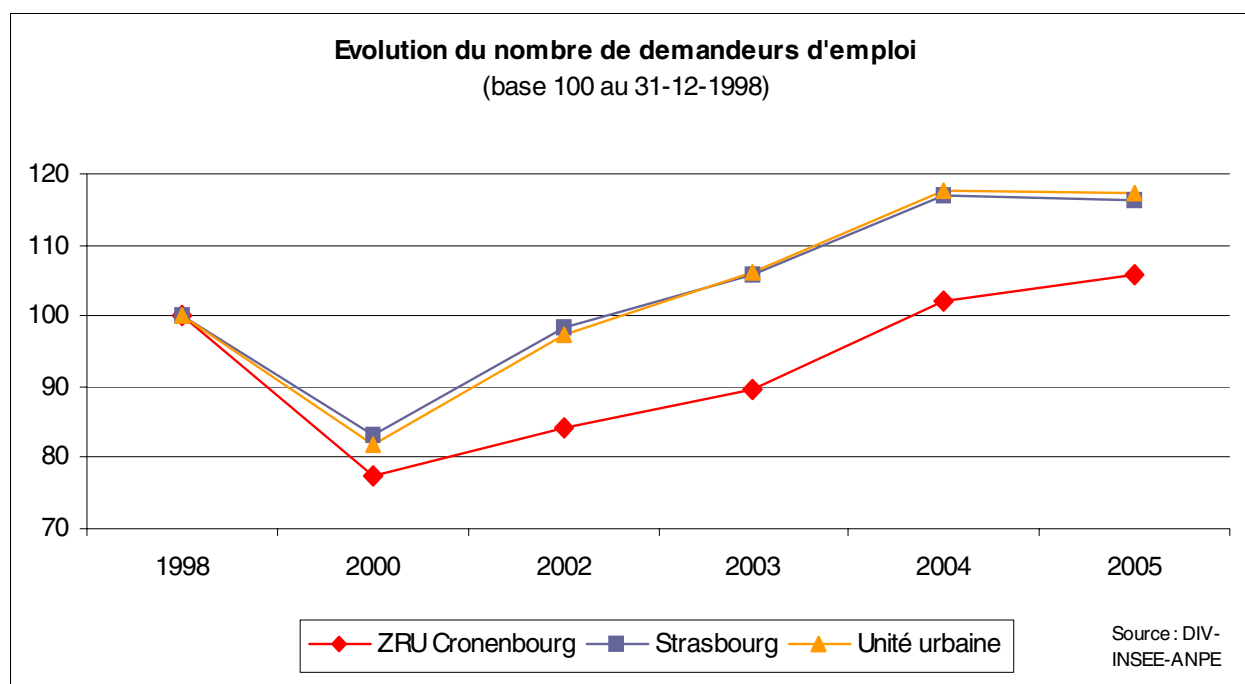
La population active totale, ainsi que le nombre d'actifs ayant un emploi représentent 3 % de l'ensemble de la ville de Strasbourg (de même que le poids démographique). En revanche, le nombre total de chômeurs représente 8 % des demandeurs d'emploi de la commune. Ce secteur de la ville est assez fortement touché par le chômage, dont le taux en 1999 est 1,8 fois supérieur à celui de Strasbourg.

### Population active en 1999

Emploi et chômage	ZRU Cronembourg	Strasbourg	Unité urbaine
Population active totale	3 525	119 092	200 457
Taux d'activité des 15 à 59 ans	65 %	67 %	70 %
Nombre d'actifs ayant un emploi	2 626	102 649	176 905
Nombre d'actifs ayant un emploi salarié	2 527	93 682	162 282
Nombre total de chômeurs	895	16 178	23 105
Taux de chômage total	25 %	14 %	12 %

Source : DIV - INSEE 1999

### Les demandeurs d'emploi en fin de mois (toutes catégories)



Le nombre de demandeurs d'emploi, après avoir plus fortement baissé dans la ZRU de Cronembourg par rapport à Strasbourg et son unité urbaine, augmente à nouveau à partir de l'an 2000. Entre 1998 et 2005, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi est moins élevée dans la ZRU (+ 6 %) qu'à Strasbourg (+ 16 %) ou que dans l'unité urbaine (+ 17 %).

Ainsi, l'écart entre la ZRU et la ville de Strasbourg tend ainsi à se réduire .

### Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique :

La zone de redynamisation urbaine de Cronembourg, ou Cité Nucléaire, fait l'objet d'un ambitieux programme de rénovation urbaine. Celui-ci vise notamment la dynamisation commerciale de la place de Haldembourg.

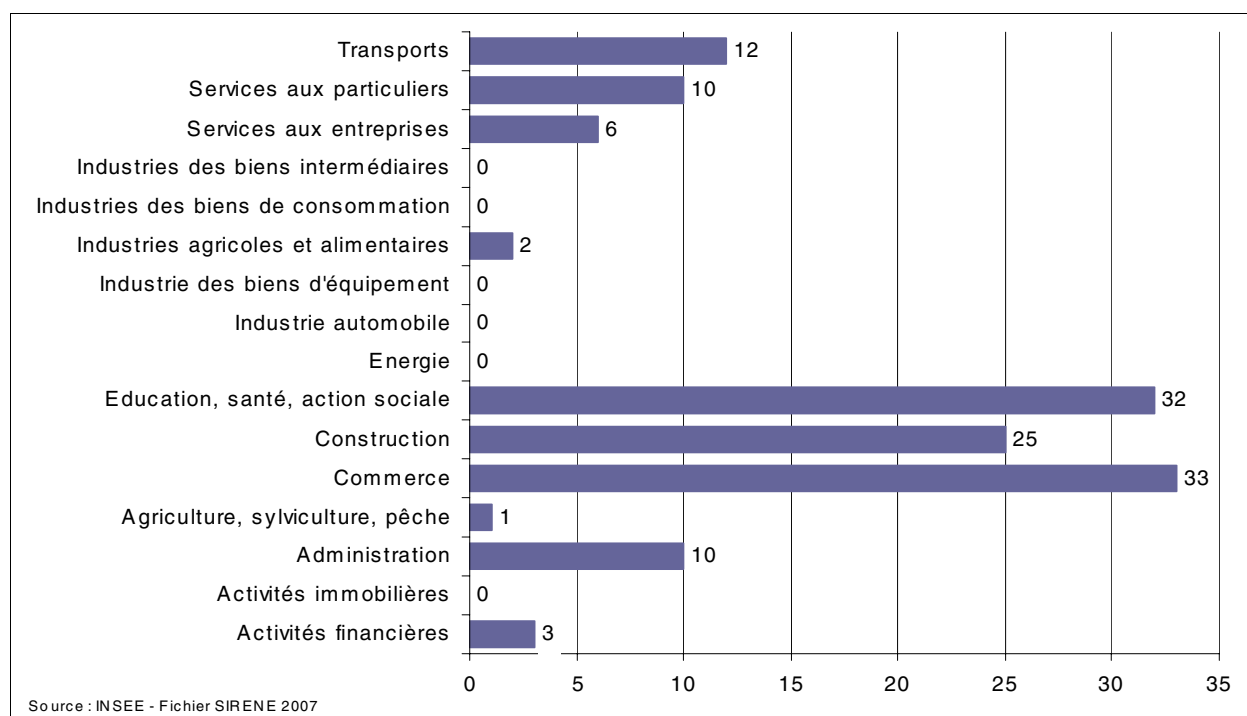
### Evolution du nombre d'établissements au 1er janvier

	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2003 / 2007
Nombre d'établissements	123	116	125	130	134	+ 8,9 %
Nombre d'établissements commerciaux et artisanaux	68	62	68	74	82	+ 20,6 %
Densité commerciale et artisanale pour 1 000 habitants	7,6	7	7,6	8,3	9,4	-

Source : INSEE - Fichier SIRENE

L'évolution du nombre d'établissements est très positive, avec une croissance moyenne de près de 10 % en 4 ans. L'augmentation du nombre d'établissements commerciaux et artisanaux est encore plus remarquable. Cependant, la densité commerciale de la ZRU pour 1 000 habitants reste inférieure à la densité commerciale moyenne de la ville de Strasbourg (31,6 pour 1 000 habitants)

### Répartition des établissements selon la NES 16



#### **L'Ecole des entrepreneurs :**

Issue des Groupe de Travail Insertion (GTI), et basée sur une étude sur le nombre de créateurs d'entreprises du quartier, une action «Ecole des entrepreneurs» a vu le jour en 2006. Co-financée par le FASILD et la DDTEFP, elle a permis de coupler une formation FLE avec un accompagnement à la création d'entreprise pour des primo-arrivants anciens chefs d'entreprises dans leur pays et souhaitant retrouver une situation similaire en France. 15 porteurs de projets ont pu bénéficier de ce dispositif expérimental ; 4 entreprises sont déjà créées et 5 personnes sont toujours en cours d'accompagnement en vue d'une création d'entreprise.

Début 2007, un club d'entreprises commence à émerger au sein de la Fondation Kronembourg. Ce club est constitué essentiellement des entreprises du Marché-Gare et a pour but de travailler avec l'ANPE et le Relais-Emploi du quartier pour favoriser l'emploi des jeunes de Cronembourg et répondre au mieux aux besoins de recrutement de ces entreprises.

## ■ Habitat et environnement urbain

Comme nombre de grands quartiers d'habitat social, la ZRU de Cronembourg a été construite dans les années d'après-guerre, pour s'achever au milieu des années 1970. Le parc de logements est principalement constitué de tours et de barres d'habitat social.

### Caractéristiques du parc de logements en 1999

Logements et résidences principales	ZRU Cronembourg	Strasbourg	Unité urbaine
Nombre total de logements	2 897	132 794	203 812
Part des résidences principales	94%	88 %	90 %
Part des logements construits de 1949 à 1974	99 %	40 %	38 %
Part de logements en immeubles collectifs	100 %	93 %	84 %
Part des locataires HLM	76 %	24 %	21 %

Source : DIV - INSEE 1999

### Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie :

Le projet envisagé pour les années 2007-2011 se concentre sur la mise en place d'une trame urbaine structurante permettant de mailler la cité et de diversifier ses fonctions et formes urbaines. Il se décline selon trois principes d'intervention :

- la mise en place d'une trame d'espaces publics, support d'un développement permettant une diversification des fonctions et des modes d'habiter,
- le lancement d'opérations immobilières au sein de la cité ou de sa périphérie, en vue d'améliorer ses accroches à l'environnement,
- l'amélioration de l'insertion des équipements et la redéfinition de la place du commerce.

Cette nouvelle trame a pour objectifs d'améliorer l'accessibilité et la desserte de la cité, de réduire le monolithisme foncier de certains secteurs et de redéfinir l'affectation, l'usage et le statut du sol par la création d'une limite entre le domaine public et les espaces résidentiels.

#### **Le projet de rénovation urbaine de Cronembourg 2007-2011 :**

*Des opérations immobilières sur les franges et au sein de la cité, le long de la nouvelle trame urbaine inter-quartiers ont pour but :*

- d'offrir une image valorisante du quartier en le positionnant dans le marché immobilier,
- de réduire les effets de rupture sur les franges de la cité, en assurant des continuités urbaines sur des terrains actuellement inoccupés,
- de proposer de nouvelles formes d'habitat, afin de faciliter la mobilité résidentielle et de promouvoir la diversité,
- de requalifier les entrées du quartier.

*Par la transformation de l'habitat, l'objectif est d'augmenter la mixité et de reconstituer l'offre locative sociale suite aux démolitions.*

A ce titre, trois logiques sont à combiner :

- les démolitions - reconstructions de logements sociaux (il convient de remplir le critère ANRU de la reconstruction d'un logement reconstruit pour un logement démoli),
- la réalisation de logements en accession à la propriété,
- l'attribution à la Foncière Logement d'une partie de la SHON en vue de réaliser du locatif libre.

## ■ Santé

Au regard de la population présente dans la ZRU, le nombre de professionnels de la santé est extrêmement réduit. Il n'y a en effet qu'un médecin généraliste pour 1 000 habitants.

### Evolution du nombre de professionnels de la santé

Professions	2003	2004	2005	2006	2007
Activités des auxiliaires médicaux	4	4	5	6	5
Pratique dentaire	3	3	3	3	2
Pratique médicale	8	8	8	8	8
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>15</b>

Source : INSEE - Fichier SIRENE

### Les actions menées en faveur de la santé publique :

Dans le cadre des activités du CEL, trois ateliers cuisine sont proposés aux enfants des écoles élémentaires Wurtz, Langevin I et Langevin II. Découverte de quelques bases de techniques culinaires qui permettront à l'enfant l'éveil des cinq sens, sa connaissance et son appréciation des fruits et légumes, ainsi qu'une sensibilisation à l'équilibre alimentaire sont ainsi proposés lors de ces ateliers.

## ■ Réussite scolaire

Alors que dans la ZRU le taux de scolarisation des enfants de 3 ans est supérieur à ceux observés à Strasbourg et dans l'unité urbaine, la part des résidents sortis du système scolaire sans aucune qualification y est 2 fois plus élevée que dans l'ensemble de la ville. Quant aux diplômés du supérieur parmi les 15 ans et plus, leur part est 3 fois moins élevée que dans l'ensemble de la commune. Ces constats se confirment avec la part des 15-24 ans scolarisés, qui est significativement inférieure aux moyennes communale et de l'agglomération.

### Scolarisation et niveaux de diplômes en 1999

Scolarisation et formation	ZRU Cronembourg	Strasbourg	Unité urbaine
Taux de scolarisation des enfants de 3 ans	35 %	26 %	26 %
Part des 15 ans et plus sans diplôme (hors élèves et étudiants)	40 %	19 %	18 %
Part des 15 ans et plus diplômés du supérieur (hors élèves et étudiants)	3 %	18 %	15 %
Part des 15-24 ans scolarisés	56 %	71 %	69 %

Source : DIV - Education nationale

### Les actions menées en faveur de la réussite scolaire :

Le projet mis en oeuvre par le coordonnateur de la réussite éducative, qui a pour mission d'assurer le suivi personnalisé des enfants de 2 à 16 ans rencontrant des difficultés scolaires, sociales et sanitaires, travaille en partenariat avec tous les acteurs de la petite enfance et de l'enfance (parents, enseignants, travailleurs sociaux, professionnels de la PMI et de la santé scolaire, acteurs associatifs).

En plus du projet de réussite éducative, le CLAS permet d'accueillir les élèves du primaire et les collégiens après la classe pour les accompagner dans leurs devoirs et les stimuler à travers des animations pédagogiques. Ces élèves sont positionnés sur ce dispositif par les enseignants. A Cronembourg, 3 associations sont positionnées sur ces accueils du soir.

Dans le cadre du CEL, chaque enfant de l'école élémentaire a la possibilité de s'initier à une activité extra-scolaire durant un trimestre. Des activités sportives, artistiques, culinaires, festives sont ainsi proposées.

## ■ Sécurité et tranquillité publique

Connaissant une baisse très sensible de la délinquance depuis 2001, ce quartier a connu une légère reprise en 2005, largement liée aux incidents nationaux de novembre qui ont eu une répercussion sur ce secteur sans toutefois atteindre et de loin ce qu'ont connu certains quartiers de la région parisienne.

En revanche, depuis le début de l'année 2006, ce quartier connaît une nouvelle période d'accalmie.

### **Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique :**

A Cronembourg, la cellule de veille réunit de manière régulière des acteurs divers (bailleurs sociaux, Police nationale et police municipale, Education nationale, CTS, Ville de Strasbourg, etc.). Présidée par la Police nationale, cette cellule de veille a pour objet d'échanger sur l'ambiance du quartier et de développer les partenariats nécessaires à la résolution de problèmes ponctuels (rodéos, graffitis, regroupements etc.).

Mis en place depuis la fin de l'année 2001, les Conseils d'animation et de prévention, pilotés par la Ville de Strasbourg réunissent les partenaires du quartier pour proposer des réponses concrètes et concertées aux petits troubles sur l'espace public. A Cronembourg, il y a 3 groupes de travail qui s'inscrivent dans le CAP. L'un porte sur la jeunesse et permet d'échanger sur les actions menées en direction de ce public. Un diagnostic élaboré par les partenaires du quartier début 2007 a permis de pointer 2 axes prioritaires d'intervention : l'insertion socio-professionnelle et les animations inter-culturelles et favorisant la mixité sociale.

Les 2 autres groupes travaillent autour de la thématique de la sécurité routière aux abords des écoles. Dans ce cadre, différents livrets de prévention ont été rédigés par les parents d'élèves et les directrices d'écoles, et un pédibus (accompagnement des élèves à pied du domicile à l'école encadré par des parents volontaires) a été initié depuis 2005.

Ce quartier est l'un des secteurs d'intervention des "correspondants de nuit" qui assurent une présence humaine jusqu'à tard dans la nuit, financés sans aucune traduction sur les charges des locataires, par les bailleurs mais aussi par la CUS et d'autres collectivités.

## ■ Services publics

### **Les actions menées en faveur du développement du service public :**

Outre le centre administratif du Parc de l'Etoile, accessible en tramway directement depuis le terminus de la ligne A à HautePierre via la Rotonde, la Ville de Strasbourg a ouvert des mairies de quartier. L'emprise géographique de chacune d'elle n'est cependant pas définie. En effet, chaque usager peut se rendre dans chaque structure, indifféremment de son lieu de résidence. La mairie de quartier de Cronembourg, implantée hors de la ZUS, au 100 route de Mittelhausbergen, est évidemment accessible aux habitants de la ZUS. Elle est ouverte du lundi au samedi en fin de matinée, sur une amplitude horaire de 43 heures et 30 minutes par semaine.

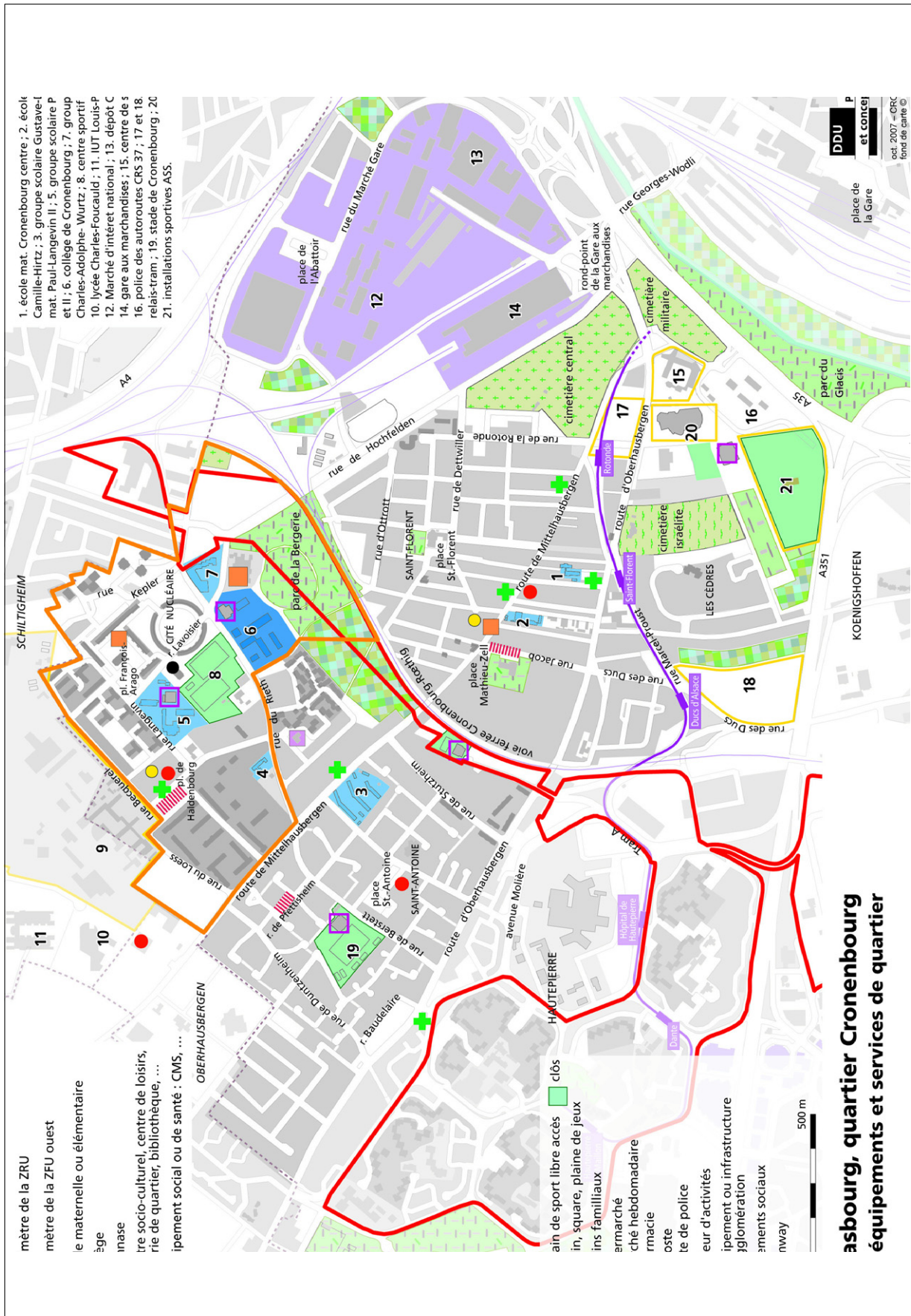
La Cité Nucléaire est desservie par les lignes 19 et 50 du réseau urbain de la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS), qui permettent le rabattement en une dizaine de minutes sur la ligne A du tramway. En conséquence les temps d'accès en tramway au centre-ville sont rapides (5 minutes de la Rotonde à la Place de l'Homme de Fer). Dans le cadre du projet de rénovation urbaine de la Cité nucléaire, il est proposé de réaliser une liaison rapide de la cité au centre-ville en 10 minutes à travers une circulation du bus en site propre, au milieu de la route de Hochfelden.

La ZRU compte plusieurs établissements scolaires : les écoles maternelles et élémentaires Langevin I, II et III, ainsi que les écoles maternelles et élémentaires Wurtz. De plus, il existe un collège dans la ZRU, à proximité du Parc de la Bergerie.

De plus, la Cité Nucléaire est dotée :

- d'un bureau de Police (rue Lavoisier),
- d'une agence décentralisée de CUS Habitat (rue Fresnel),
- d'une plate-forme multi-services (Mission Locale, Permanence Emploi-Adulte, Maison de la Justice et du Droit),
- d'un centre socio-culturel et son annexe secteur jeunes «L'Aquarium»,
- d'un lieu d'accueil parents-enfants (la papothèque),
- d'une régie de quartier (CRENO),
- d'une annexe de la bibliothèque municipale.

Le groupe scolaire Langevin dans son ensemble est en rénovation depuis 2007 (maternelle Langevin I, écoles élémentaires Langevin I et II, gymnase Langevin, logements, mise en place des clôtures extérieures et intérieures). Les travaux de la maternelle Langevin I viennent de démarrer et s'étaleront sur 2 ans. Quant aux autres travaux, ils sont effectivement réalisés.



Commune : ..... **Strasbourg**  
 Secteur : ..... **ZRU de la Meinau**

## ■ Remarques préalables

**Source :** Les données ci-dessous présentent succinctement, sur la base du Recensement de la population de 1999, «l'état initial» des quartiers prioritaires de la CUS. Celles-ci sont complétées, dans la mesure du possible, par des données actualisées.

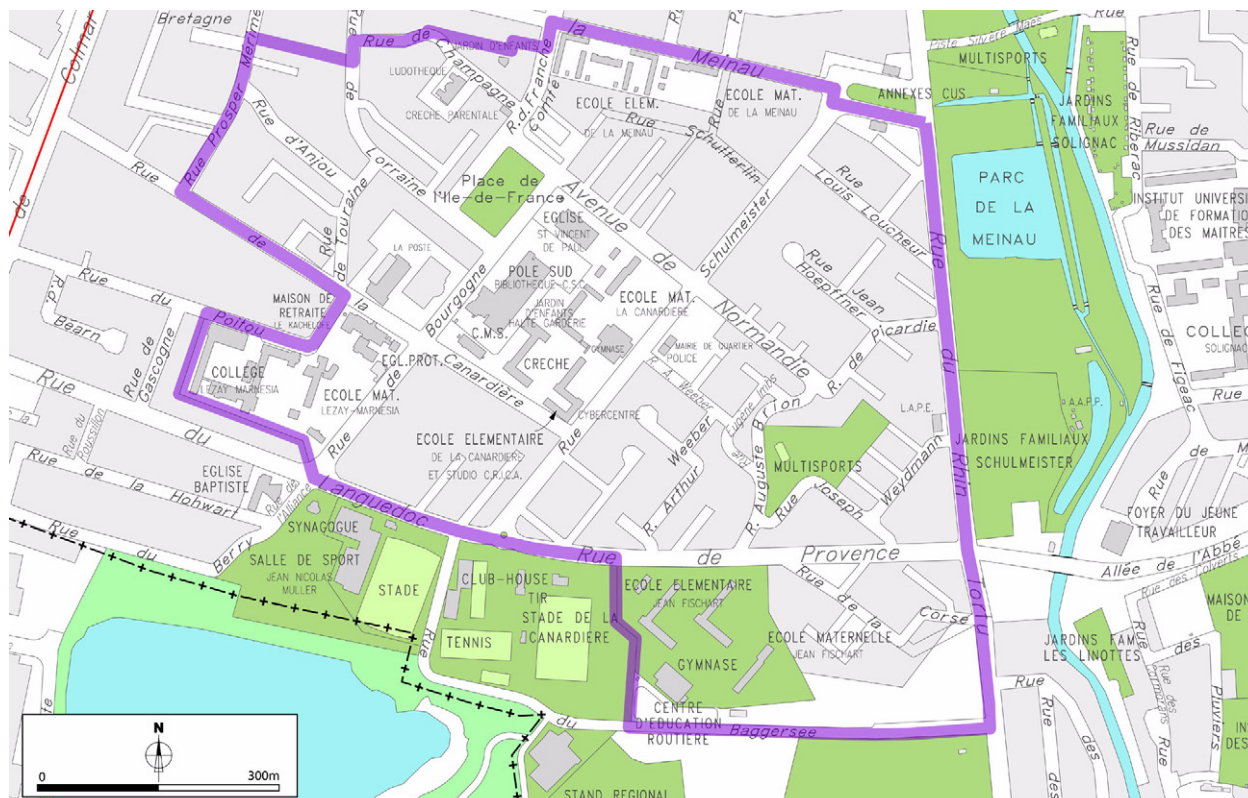
**Définition :** Les zones de redynamisation urbaine se caractérisent par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et d'un déséquilibre entre l'habitat et l'emploi et sont confrontées à des difficultés particulières. Les ZRU sont toutes des ZUS.

Le quartier de la Meinau est intégré au périmètre du Programme d'initiative communautaire (PIC) URBAN.

## ■ Données générales (Source INSEE - RGP 1999)

Superficie de la zone.....	<b>63,40 ha</b>
Population totale .....	<b>8 743</b>
Part des moins de 20 ans .....	<b>33 %</b>
Nombre de ménages.....	<b>3 208</b>
Nombre de familles mono-parentales .....	<b>420</b>
Population de nationalité étrangère .....	<b>1 580</b>

## ■ Carte de localisation de la zone



Source : CUS - SIG

### ■ Emploi et développement économique

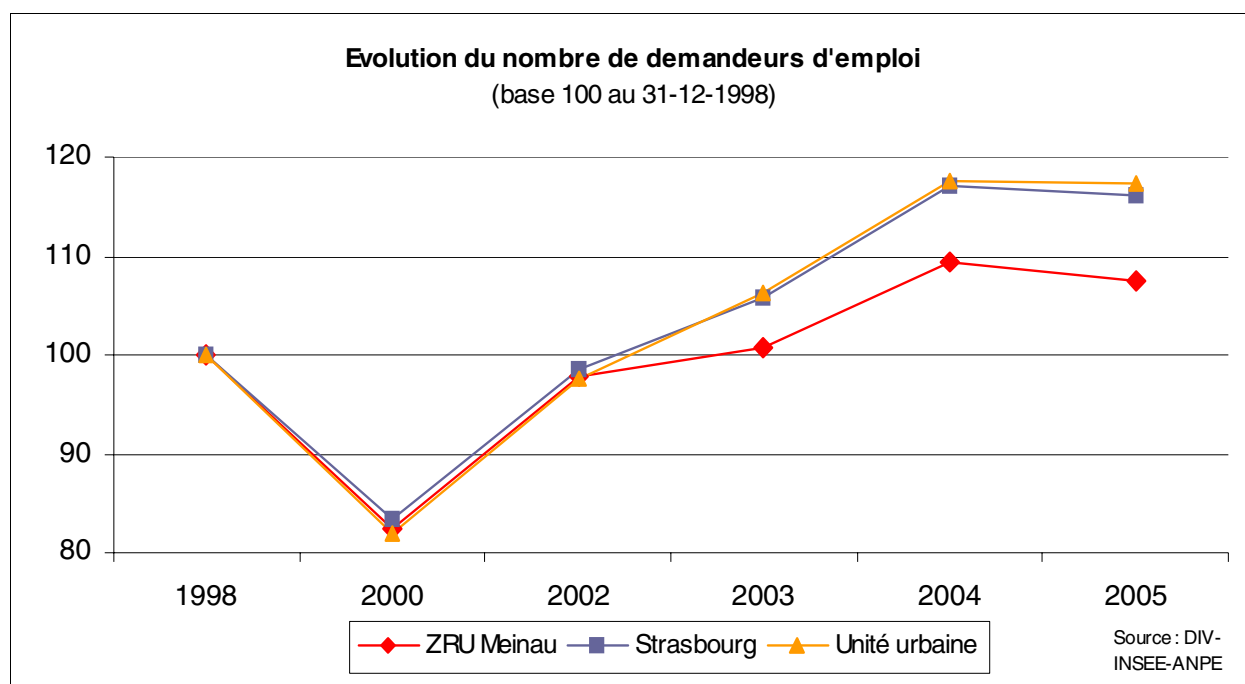
La population active totale, ainsi que le nombre d'actifs ayant un emploi représentent 3 % de l'ensemble de la ville de Strasbourg (pour 3 % du poids démographique). En revanche, le nombre total de chômeurs ne représente que 0,5 % des demandeurs d'emploi de la commune. Ce secteur de la ville demeure cependant touché par le chômage, dont le taux en 1999 est 1,5 fois supérieur à celui de Strasbourg.

#### Population active en 1999

Emploi et chômage	ZRU Meinau	Strasbourg	Unité urbaine
Population active totale	3 838	119 092	200 457
Taux d'activité des 15 à 59 ans	69 %	67 %	70 %
Nombre d'actifs ayant un emploi	3 029	102 649	176 905
Nombre d'actifs ayant un emploi salarié	2 921	93 682	162 282
Nombre total de chômeurs	800	16 178	23 105
Taux de chômage total	21 %	14 %	12 %

Source : DIV - INSEE 1999

#### Les demandeurs d'emploi en fin de mois (toutes catégories)



Après avoir évolué de manière identique entre 1998 et 2002 dans la ZRU de la Meinau et dans la ville de Strasbourg ou dans l'ensemble de l'agglomération, le nombre de demandeurs d'emploi connaît par rapport à ces deux autres échelles de comparaison, un ralentissement significatif à la Canardière. L'évolution constatée dans la ZRU de la Meinau s'inscrit dans la moyenne de l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi de l'ensemble des ZUS de la CUS.

**Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique :**

A la Meinau, les secteurs dénommés «Canardière Est» et «Canardière Ouest» sont classés en Zone de redynamisation urbaine (ZRU) depuis 1997.

**Evolution du nombre d'établissements au 1er janvier**

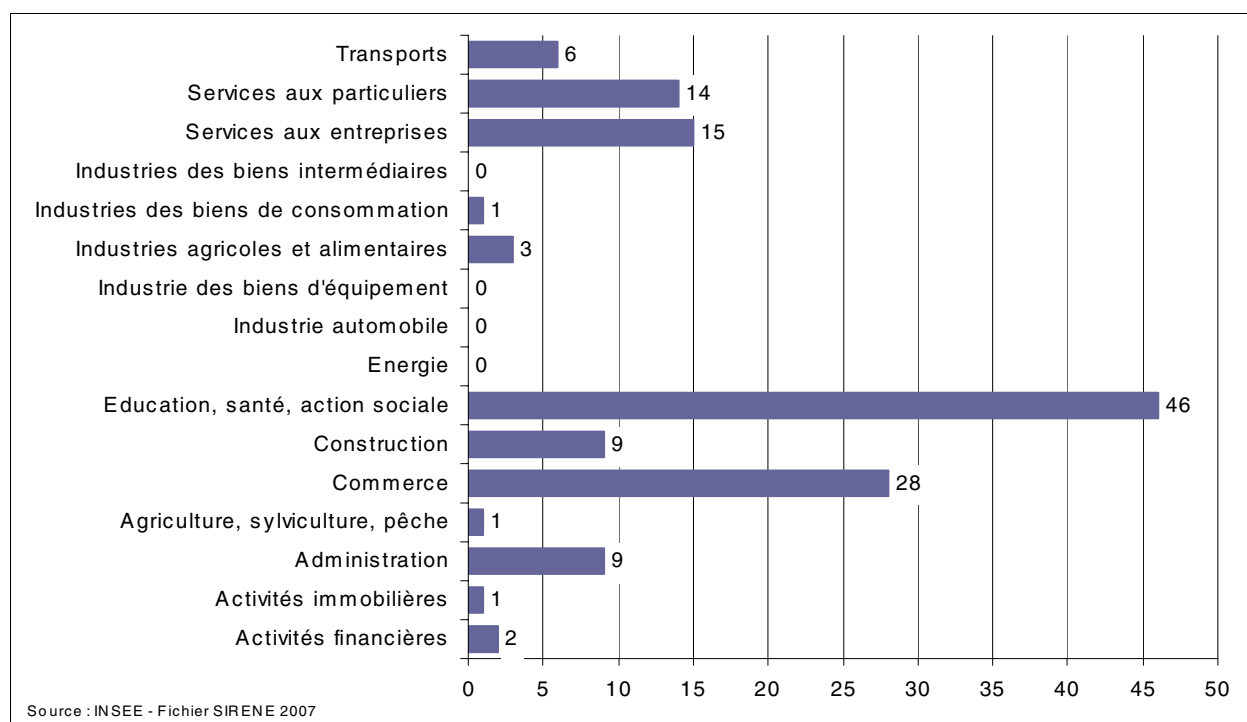
	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2003 / 2007
<b>Nombre d'établissements</b>	114	121	121	135	135	+ 18,4 %
<b>Nombre d'établissements commerciaux et artisanaux</b>	50	52	55	63	64	+ 28 %
<b>Densité commerciale et artisanale pour 1 000 habitants</b>	5,5	5,8	6,1	7	7,3	-

Source : INSEE - Fichier SIRENE

La croissance du nombre total d'établissements, quoiqu'importante par rapport à 2003 marque un nouveau palier dans sa progression. Seuls le nombre d'établissements commerciaux et artisanaux progresse encore d'une unité. La densité commerciale et artisanale pour 1 000 habitants reste significativement inférieure à la moyenne strasbourgeoise (31,6 pour 1 000). Cependant, le marché hebdomadaire de la Meinau attire de nombreux clients. De plus, un important centre commercial est implanté au Sud de la ZRU. Celui-ci est accessible en tramway.

**Répartition des établissements selon la NES 16**

Les établissements qui relèvent du secteur de la construction (moins deux unités par rapport à 2006), représentent encore à eux seuls le tiers des établissements implantés dans la ZRU de la Meinau. Quant au commerce (plus une unité), sa part s'élève à 20 % des établissements du périmètre, et les services (à la personne ou aux entreprises) sont bien représentés.



**Le programme de rénovation urbaine de la Canardière 2005-2011 :**

Dans le cadre du redéploiement de l'offre commerciale et du renforcement du pôle secondaire de la rue Brion, il est proposé de :

- conforter le pôle commercial principal de la place de l'Île de France,
- soutenir le maintien d'un pôle secondaire de proximité au sein de la Canardière Est.

Le projet de pôle secondaire de commerces prévoit le regroupement des activités au sein d'un même ensemble. Il sera complété par une offre en locaux d'activités ou de bureaux en lieu et place de deux barres vouées à la démolition. Cette localisation offre l'avantage d'un effet de masse dû au regroupement des activités et d'une localisation en entrée de quartier depuis la rue du Rhin Tortu. Ces implantations permettront d'introduire une réelle mixité au sein de la Canardière, d'y accompagner la création d'emplois et d'y attirer des personnes extérieures au quartier.

Le renforcement des commerces de la place de l'Île de France est notamment destiné à reloger les commerces déjà existants.

URBAN a financé 5 entreprises en 2006 et 2007, tant en investissements productifs que matériels, et a contribué au réaménagement de cellules commerciales. D'un montant total de travaux de près de 350 000 €, URBAN est intervenu à hauteur de 10 % du coût éligible.

■ **Habitat et environnement urbain**

Les deux sous-ensembles (Canardière Est et Canardière Ouest), qui constituent la ZRU de la Meinau sont quasi exclusivement constitués de logements collectifs et sont très largement dominés par des logements de taille intermédiaire (3 et 4 pièces). On observe d'ailleurs à la Canardière Est une spécialisation des différents types d'immeubles selon la typologie des logements : les tours ne comprennent que des 2-3 pièces, les barres des 3-4 pièces et la plupart des barres de plus petite taille, des 4-5 pièces.

**Caractéristiques du parc de logements en 1999**

Logements et résidences principales	ZRU Meinau	Strasbourg	Unité urbaine
Nombre total de logements	3 377	132 794	203 812
Part des résidences principales	95 %	88 %	90 %
Part des logements construits de 1949 à 1974	99 %	40 %	38 %
Part de logements en immeubles collectifs	99 %	93 %	84 %
Part des locataires HLM	74 %	24 %	21 %

Source : DIV - INSEE 1999

**Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie :**

L'année 2007 a vu la finalisation et la livraison des premières opérations pilotées par la Ville de Strasbourg et la CUS et démarrées par anticipation avec l'accord de l'ANRU pour un montant global d'investissement VDS de 6,9 M€.

Au-delà des opérations menées directement par la Ville et la CUS, les bailleurs engagés dans le projet ont également entamé leurs chantiers de démolition, de construction et de résidentialisation.

**Le programme de rénovation urbaine de la Meinau 2005-2011 :**

*Le projet de rénovation urbaine de la Meinau-Canardière, débuté par anticipation en 2005, s'est formellement concrétisé le 11 décembre 2006 par la signature de la convention de rénovation de la Meinau-Canardière en présence de Madame Catherine VAUTRIN, Ministre déléguée à la cohésion sociale, et Philippe VAN DE MAEL, Directeur Général de l'ANRU.*

*La signature de la convention a permis de finaliser ce projet complexe en inscrivant dans le temps l'ambitieux programme technique et financier validé par les partenaires.*

*D'un montant de 187 M€ TTC, la restructuration du quartier va se déployer sur les 5 prochaines années (2006-2011) et permettre la mise en chantier et le financement de plus de 110 opérations par les 9 partenaires financiers du projet (VDS, CUS, Région Alsace, Département du Bas-Rhin, ANRU, Caisse des Dépôts et Consignation, Foncière Logement, SIBAR, CUS Habitat).*

La période 2007-2008 va être marquée par une montée en puissance des opérations du fait de la consolidation du projet apportée par la convention de rénovation urbaine. Dans cet optique, la collectivité investira 8,5 M€.

■ **Santé**

Au regard de la population présente dans la ZFU, le nombre de professionnels de la santé est extrêmement réduit. Il n'y a en effet moins d'un médecin généraliste pour 1 000 habitants.

**Evolution du nombre de professionnels de la santé**

Professions	2003	2004	2005	2006	2007
Activités des auxiliaires médicaux	9	9	8	10	10
Pratique dentaire	4	3	2	3	1
Pratique médicale	7	7	7	7	7
Soins hors d'un cadre réglementé		1	2	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>22</b>	

Source : INSEE - Fichier SIRENE au 1er janvier

**Les actions menées en faveur de la santé publique :**

Les Ateliers Santé, menés par la Régie de quartier «Meinau Services», sont des rendez-vous d'information pour les habitants du quartier sur des sujets de santé. Ils ont lieu une fois par mois (en général la dernière semaine) et ont une durée de deux heures environ. Chaque atelier a un thème précis qui est défini par les personnes lors de l'atelier précédent. Les interventions sont réalisées par les différents médecins du RESI (Relais Emploi Solidarité Insertion) suivant les thèmes abordés. Chaque sujet est expliqué par les intervenants de façon très simple à l'aide de schémas et de dessins pour être compris par tous. Les intervenants favorisent également la participation du public sous forme notamment de jeu de question / réponse.

Le public, une dizaine de personnes par atelier, est composé en majorité de femmes et d'hommes d'origine étrangère accompagnés parfois de leurs enfants. Tous se montrent intéressés et participent volontiers, n'hésitant pas à poser des questions. Les Ateliers sont organisés du mois de janvier jusqu'en décembre s'interrompant pour l'été.

Les Ateliers Santé se déroulent au même endroit que les séances de vaccination dans les locaux d'une association partenaire. Avant chaque atelier, une large campagne d'information est réalisée sur l'ensemble du quartier au moyen de courriers, d'affiches, de tracts et par communication orale.

En partenariat avec l'association AFEV, le collège Lezay Marnésia permet chaque année à 35 élèves d'aborder avec des élèves infirmiers une thématique de leur choix (sexualité, sida, drogue, violence, etc.) durant trois mois. Une restitution de chacune de ces recherches est proposée lors des journées portes-ouvertes du collège.

**L'Atelier Santé Ville :**

Depuis fin 2006, l'Etat et la Ville de Strasbourg ont convenu d'élargir la démarche d'Atelier Santé Ville à trois autres quartiers : Meinau, Neuhoef et Port du Rhin. Un plan d'actions à géométrie variable est élaboré à l'échelle de chaque quartier en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs.

En 2007, plusieurs projets ont vu le jour à la Meinau, dont notamment une action de sensibilisation à l'équilibre nutritionnel dans les goûters des enfants, organisée par le collectif associatif du Groupement de Soutien à la Parentalité dans la nouvelle cuisine pédagogique de l'école élémentaire Fischart, ou encore la réalisation d'une action de sensibilisation nutrition menée par l'association Prévform Santé dans les groupes d'alphabétisation du Club de prévention PAM.

**■ Réussite scolaire**

Tandis que le taux de scolarisation des enfants de 3 ans est nettement supérieur à ceux observés à Strasbourg et dans l'unité urbaine, la part des résidents sortis du système scolaire sans aucune qualification y est tout de même près de 2 fois plus élevée. Les diplômés du supérieur sont proportionnellement 3 fois moins nombreux que dans l'ensemble de la ville de Strasbourg.

**Scolarisation et niveaux de diplômes en 1999**

Scolarisation et formation	ZRU Meinau	Strasbourg	Unité urbaine
Taux de scolarisation des enfants de 3 ans	47 %	26 %	26 %
Part des 15 ans et plus sans diplôme (hors élèves et étudiants)	34 %	19 %	18 %
Part des 15 ans et plus diplômés du supérieur (hors élèves et étudiants)	5 %	18 %	15 %
Part des 15-24 ans scolarisés	58 %	71 %	69 %

Source : DIV - Education nationale)

**Les actions menées en faveur de la réussite scolaire :**Les projets financés au titre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) :

Outre des actions associatives spécifiques, telles que celles proposées par Eveil Meinau à destination de 45 enfants collégiens et lycéens, le centre socio-culturel pilote le projet de CLAS le plus important du quartier avec une action à destination des trois écoles élémentaires (80 à 90 enfants au total) et une action au niveau du collège (30 adolescents). Ces actions, qui se sont multipliées pour l'année 2007-2008, sont encadrées par des intervenants extérieurs et des enseignants.

Le Projet de Réussite Educative (PRE) piloté par la Caisse des écoles :

La réussite éducative est une mesure du Plan de cohésion sociale. Le projet consiste à assurer un accompagnement individualisé des enfants en difficulté, afin de favoriser leur réussite, tant scolaire que sociale et personnelle. Le public visé est celui des 2-16 ans rencontrant des difficultés scolaires, sociales et sanitaires.

Le projet mis en oeuvre par un coordonnateur de la réussite éducative, qui a pour mission d'assurer ce suivi personnalisé, travaille en partenariat avec tous les acteurs de la petite enfance et de l'enfance (parents, enseignants, travailleurs sociaux, professionnels de la PMI et de la santé scolaire, acteurs associatifs). Le coordonnateur centralise toutes les informations concernant les enfants en difficulté et assure une meilleure connaissance du cas particulier de chacun, tout en évitant la multiplication des dispositifs. Une fois le dossier monté et accepté, les enfants bénéficient de l'encadrement d'une équipe pluridisciplinaire de soutien. Une charte de confidentialité garantit le secret des informations nominatives.

Le Contrat Educatif Local (CEL) :

Le CEL de la Meinau présente la particularité de proposer, pour l'école élémentaire Fischart organisée en aménagement des rythmes scolaires (ARS), des activités durant le temps scolaire. Cette mesure, très majoritairement prise en charge par la Ville de Strasbourg, permet à 250 enfants de l'école élémentaire de bénéficier à titre gratuit, à raison de trois heures hebdomadaires, d'activités artistiques, sportives et culturelles, complémentaires aux apprentissages scolaires. Chaque année les activités sont articulées autour des deux thématiques Musique et Renouvellement urbain, qui se déclinent dans des partenariats originaux avec l'Opéra du Rhin par exemple ou l'élaboration d'un journal de l'école qui suit entre autre l'actualité du programme de rénovation urbaine.

Le Réseau d'Education Prioritaire et la labellisation «Ambition Réussite» de l'Education Nationale :

La labellisation «Ambition Réussite» de la ZEP a permis de conforter, de renforcer et de finaliser la construction progressivement mise en place, fruit d'une politique éducative réfléchi au sein des établissements scolaires du réseau. Le programme «Ambition Réussite» est organisé autour d'objectifs contractualisés :

- recentrer davantage l'action sur les apprentissages fondamentaux et réfléchir à la motivation des élèves face aux apprentissages,
- concilier le lieu d'apprentissage et le lieu de vie que représentent l'école et le collège dans leur environnement scolaire et social,
- apporter de l'excellence, sans créer de filière, pour valoriser les établissements scolaires et valoriser les savoir ou les savoir-faire des élèves.

***Classe musique du réseau d'éducation prioritaire Lezay :***

*Pour les établissements scolaires de la Meinau, l'ouverture en 2006 d'une classe Musique s'inscrit dans la continuité du Pôle d'excellence musique du réseau d'éducation prioritaire et du travail engagé dans les écoles par la personne ressource musique nommée depuis la rentrée 2003 sur le secteur. Elle se conjugue avec les actions menées dans le cadre du CEL sur les écoles élémentaires Fischart et Canardière et s'appuie sur les actions conduites pendant trois ans avec l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, partenaire privilégié du pôle d'excellence. Ces actions constituent un acquis et un point d'appui sérieux pour un développement plus conséquent d'activités musicales auprès des élèves des écoles élémentaires.*

*Le partenariat Education Nationale, Ville de Strasbourg et Conservatoire national de région de Strasbourg a permis de mettre en place un classe à horaires aménagés, ouverte aux élèves des trois écoles élémentaires de la Meinau. Axée sur la pratique vocale, cette classe Musique a ouvert sa deuxième promotion à la rentrée scolaire 2007.*

■ **Sécurité et tranquillité publique**

Une nouvelle baisse de la délinquance est enregistrée sur le secteur en 2005, qui s'accompagne par ailleurs d'une forte diminution des phénomènes de violence urbaine, en particulier du nombre de feux de véhicules. On observe par ailleurs moins de regroupements sur les espaces publics, contribuant à la diminution du sentiment d'insécurité des habitants.

Toutefois, des comportements routiers particulièrement dangereux sont régulièrement constatés sur les grandes lignes droites de la cité de la Canardière (scooters, quad). Ils font l'objet d'une attention particulière des services de police.

**Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique :**

A la Meinau, la cellule de veille réunit de manière régulière des acteurs divers (bailleurs sociaux, Police nationale et police municipale, Education nationale, CTS, Ville de Strasbourg, commerçants, etc.). Présidée par la Police nationale, cette cellule de veille a pour objet d'échanger sur l'ambiance du quartier et de développer les partenariats nécessaires à la résolution de problèmes ponctuels (rodéos, graffitis, etc.).

Mis en place depuis la fin de l'année 2001, les Conseils d'animation et de prévention, pilotés par la Ville de Strasbourg réunissent les partenaires du quartier pour proposer des réponses concrètes et concertées aux petits troubles sur l'espace public. Très axé sur les questions de prévention, le CAP a su proposer des actions innovantes et fédératrices, répondant aux problèmes soulevés par les habitants (actions de sécurité routière aux abords des écoles, soutien à la parentalité avec la semaine de la famille, responsabilisation avec le festival de la citoyenneté, ou la réappropriation des espaces extérieurs avec la rédaction d'un avant programme pour le réaménagement du square de la Peupleraie).

C'est l'un des secteurs anciens d'intervention des "correspondants de nuit" qui assurent une présence humaine jusqu'à tard dans la nuit, financés par les bailleurs, par la CUS et d'autres collectivités, sans aucun impact sur les charges des locataires.

Ce quartier a fait l'objet de la mise en place de la vidéo-surveillance urbaine reliée en permanence au CSV, qui a apporté une vraie réponse à l'insécurité vécue par les habitants et les commerçants et a contribué à la diminution significative de la délinquance de voie publique et des incendies de véhicules.

### **Mise en oeuvre d'une vidéo-surveillance urbaine :**

*La CUS considère que la sécurité est un préalable à la qualité de vie dans les quartiers. La recomposition des espaces publics et les investissements importants réalisés en matière de voirie et d'espaces verts conduisent la CUS à vouloir pérenniser de tels investissements en faveur de l'amélioration de l'environnement du quartier.*

*La vidéo-surveillance est un dispositif concret qui concourt à la maîtrise de la délinquance et au rétablissement de la tranquillité publique. Dans le respect des libertés fondamentales de chaque citoyen, la mise en place de caméras au coeur de la cité de la Canardière doit :*

- générer des interventions adaptées des partenaires qui participent à la lutte contre la délinquance,
- prévenir, les actes de délinquance par un effet dissuasif,
- permettre l'interpellation d'auteurs identifiés ou identifiables grâce à l'utilisation des images enregistrées.

*L'installation de caméras de vidéo-surveillance est complétée par un centre de supervision, capable de déclencher en temps réel des interventions. Un comité d'éthique, composé d'élus et de personnes qualifiées est chargé de veiller au bon fonctionnement du dispositif, dans le respect des règles fixées par la loi.*

*L'installation des caméras de vidéo-surveillance a contribué à la conservation des commerces au coeur du quartier.*

## ■ Services publics

### **Les actions menées en faveur du développement du service public :**

Outre le centre administratif du Parc de l'Etoile, accessible directement avec la ligne A du tramway en une dizaine de minutes, la Ville de Strasbourg a ouvert des mairies de quartier. L'emprise géographique de chacune d'elle n'est cependant pas définie. En effet, chaque usager peut se rendre dans chaque structure, indifféremment de son lieu de résidence. La mairie de quartier de la Meinau est ouverte du lundi au samedi en fin de matinée, sur une amplitude horaire de 46 heures pendant 35 semaines et de 43,5 heures pendant 17 semaines. Le personnel affecté au secteur Sud, qui comprend également le Neuhof, l'Esplanade et le Stockfeld, compte au total 13 agents et 2 responsables de secteur.

Le quartier de la Meinau est desservi par les lignes de bus urbains de la Compagnie des transports strasbourgeois (7, 27 et 40), ainsi que par la ligne A du tramway, qui tangente le quartier. L'ouverture en 2007 de la ligne de tramway, qui s'arrête au carrefour Reuss dans le quartier du Neuhof, permet aux habitants de la partie Est de la Canardière de rejoindre la station de tramway en une dizaine de minutes à pieds, depuis l'ouverture de la rue de l'Abbé de l'Epée (Cours de la Forêt).

Le Pont d'Aquitaine et l'allée de l'Abbé de l'Epée permettent depuis 2006 de relier les quartiers de la Meinau et de Neuhof, dans le prolongement de la rue de Provence, jusqu'à l'allée Reuss requalifiée.

La quasi-totalité des services et équipements sont présents dans le quartier de la Meinau. On y trouve :

- Des équipements attractifs à l'échelle de l'agglomération, tels «Pôle Sud» scène nationale, et la base de loisirs du Baggersee,
- Le stade de la Meinau, dans lequel évolue le Racing-Club de Strasbourg,
- Le Centre d'éducation Prévention Routière,

- Des équipements sportifs bien dimensionnés, destinés à l'ensemble des habitants du quartier,
- Une offre scolaire, de la maternelle au secondaire, localisée aux limites de la ZRU, hormis l'école de la Canardière en position centrale,
- Un pôle de centralité autour de la place de l'Île de France, qui regroupe des équipements culturels (bibliothèque), sociaux (crèche, centre médico-social, centre socio-culturel), ainsi qu'une activité commerciale (marché hebdomadaire, deux supermarchés et des commerces de proximité).

Sur l'ensemble du quartier on recense :

- 1 collège, 3 écoles élémentaires et 4 écoles maternelles,
- 1 lycée technologique et professionnel à recrutement régional,
- 1 bibliothèque médiathèque,
- 1 bureau de Police nationale,
- 1 bureau d'Adjoint de quartier,
- 1 mairie de quartier,
- 1 lieu d'accueil parents-enfants (LAPE),
- 1 agence décentralisée de CUS Habitat,
- le siège de la SIBAR (autre bailleur social important dans la ZRU),
- 1 relais-emploi (ANPE, Mission locale, PLIE),
- 4 gymnases,
- 1 centre socio-culturel,
- 1 cyber-centre

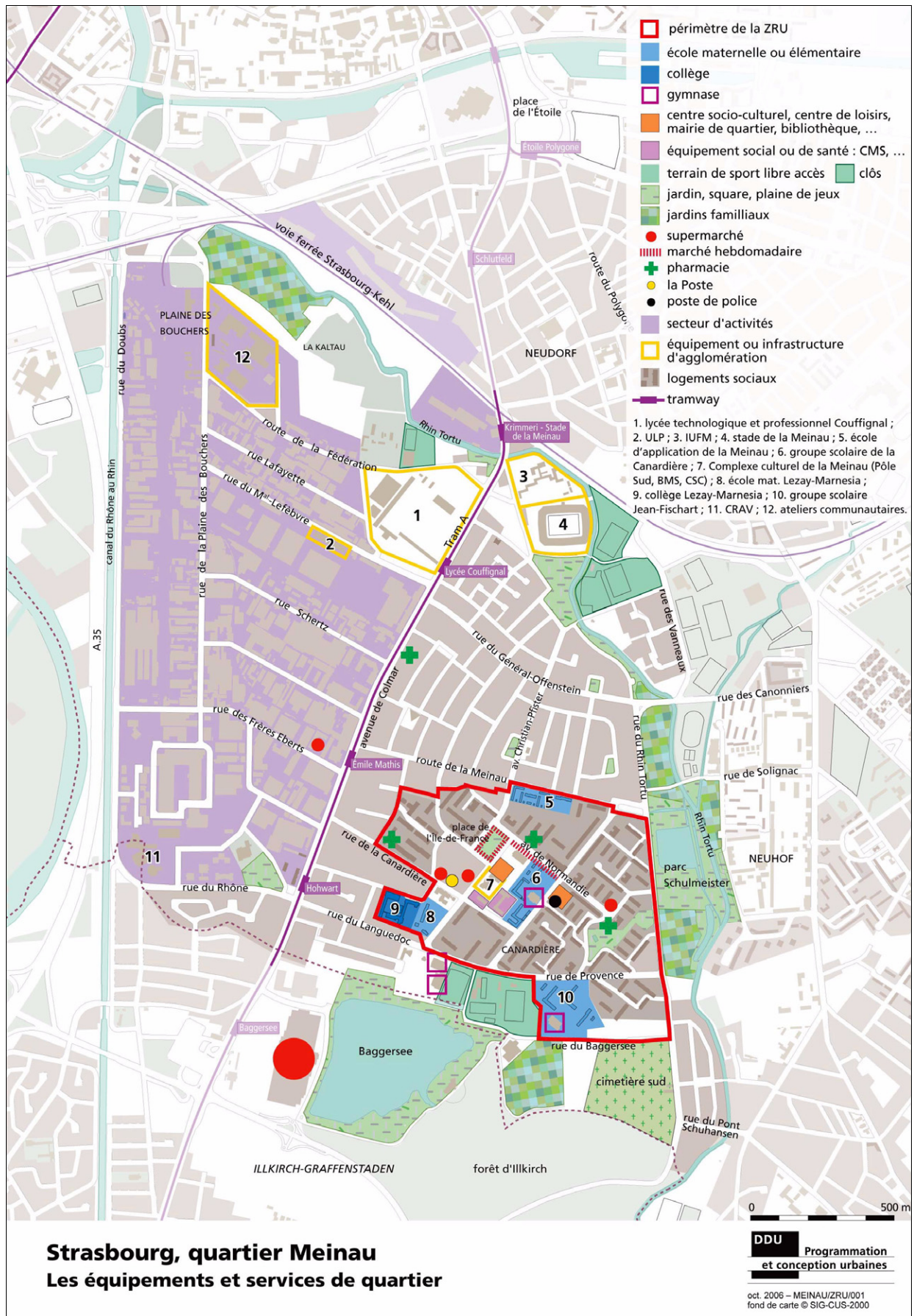
Cependant, la plupart des équipements ont été construits en même temps que le quartier et ils nécessitent aujourd'hui des travaux de mise aux normes et d'adaptation à des modes de fonctionnement qui ont évolué, notamment les équipements destinés à la petite enfance.

***Rénovation et remise aux normes des équipements publics ou ouverts au public dans le cadre du PRU :***

*Le programme de rénovation urbaine comporte un volet conséquent portant sur la remise à niveau des équipements pour une amélioration de l'accès aux services publics.*

*C'est à ce titre que des travaux lourds ont été engagés sur le groupe scolaire Fischart avec l'extension-réhabilitation de l'école maternelle achevée en 2006, la réhabilitation du gymnase, l'extension-remise aux normes du Centre d'Education Prévention Routière et la réhabilitation du premier bâtiment de l'école élémentaire en 2007. Le programme sur cet équipement s'achèvera avec la fin des travaux sur le second bâtiment à la rentrée scolaire 2008.*

*Par ailleurs, une nouvelle structure Petite-enfance a été aménagée au sein du pôle central d'équipements du quartier pour accueillir un nouveau Lieu d'accueil parents-enfants (LAPE) associatif, la relocalisation dans de meilleures conditions d'accueil de la crèche familiale AGES et des activités du réseau d'assistantes maternelles (RAM) portées par la Ville de Strasbourg. La structure a ouvert ses portes en septembre 2007.*



Commune : ..... **Bischheim Schiltigheim**  
 Secteur : ..... **ZRU des Ecrivains**

## ■ Remarques préalables

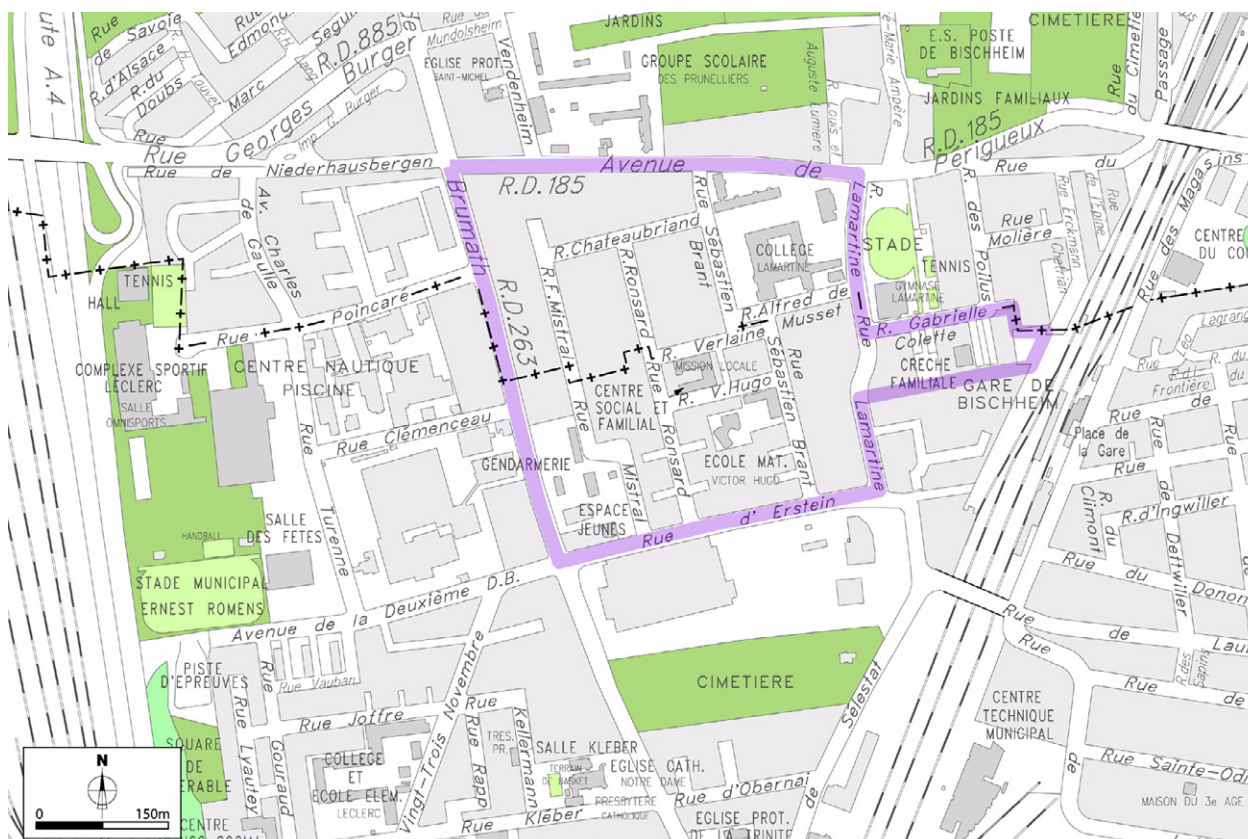
**Source :** Les données ci-dessous présentent succinctement, sur la base du Recensement de la population de 1999, «l'état initial» des quartiers prioritaires de la CUS. Celles-ci sont complétées, dans la mesure du possible, par des données actualisées.

**Définition :** Les zones de redynamisation urbaine se caractérisent par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et d'un déséquilibre entre l'habitat et l'emploi et sont confrontées à des difficultés particulières. Les ZRU sont toutes des ZUS.

## ■ Données générales (Source INSEE - RGP 1999)

Superficie de la zone.....	<b>18,7 ha</b>
Population totale .....	<b>4 919</b>
Part des moins de 20 ans .....	<b>34 %</b>
Nombre de ménages.....	<b>1 658</b>
Nombre de familles mono-parentales .....	<b>244</b>
Population de nationalité étrangère .....	<b>1 051</b>

## ■ Carte de localisation de la zone



Source : CUS - SIG

### ■ Emploi et développement économique

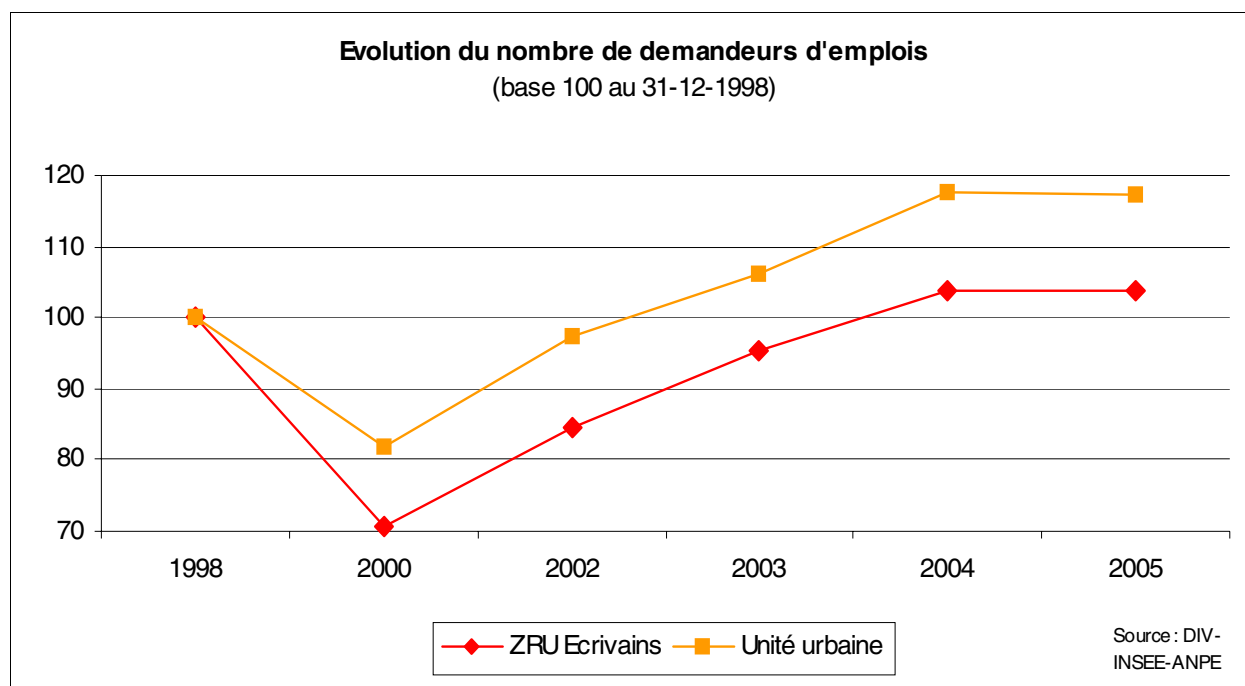
La population active totale et le nombre d'actifs ayant un emploi représentent respectivement 9 % et 8 % de l'ensemble des communes de Schiltigheim et Bischheim (pour un poids démographique de 10 %). En revanche, le nombre total de chômeurs représente 16 % des demandeurs d'emploi des deux communes. Ce secteur est assez fortement touché par le chômage, dont le taux en 1999 est 1,8 fois supérieur au taux de chômage moyen de Schiltigheim et Bischheim.

#### Population active en 1999

Emploi et chômage	ZRU Ecrivains	Communes	Unité urbaine
Population active totale	2 093	23 839	200 457
Taux d'activité des 15 à 59 ans	66 %	77 %	70 %
Nombre d'actifs ayant un emploi	1 601	20 788	176 905
Nombre d'actifs ayant un emploi salarié	1 556	19 566	162 282
Nombre total de chômeurs	486	3 013	23 105
Taux de chômage total	23 %	13 %	12 %

Source : DIV - INSEE 1999

#### Les demandeurs d'emploi en fin de mois (toutes catégories)



La diminution du nombre de demandeurs d'emplois a été plus forte dans la ZRU que dans l'unité urbaine entre 1998 et 2000. Depuis 2000, le nombre de demandeurs d'emploi de la ZRU des Ecrivains évolue de la même façon que les chômeurs de l'ensemble de l'agglomération. A partir de 2004, leur nombre est légèrement supérieur au niveau de 1998 (+ 4 %).

Ainsi, après s'être réduit significativement, l'écart reste constant entre la ZRU et l'ensemble de l'agglomération.

**Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique :**

La zone de redynamisation urbaine des Ecrivains bénéficie de ce statut depuis 1997.

**Evolution du nombre d'établissements au 1er janvier**

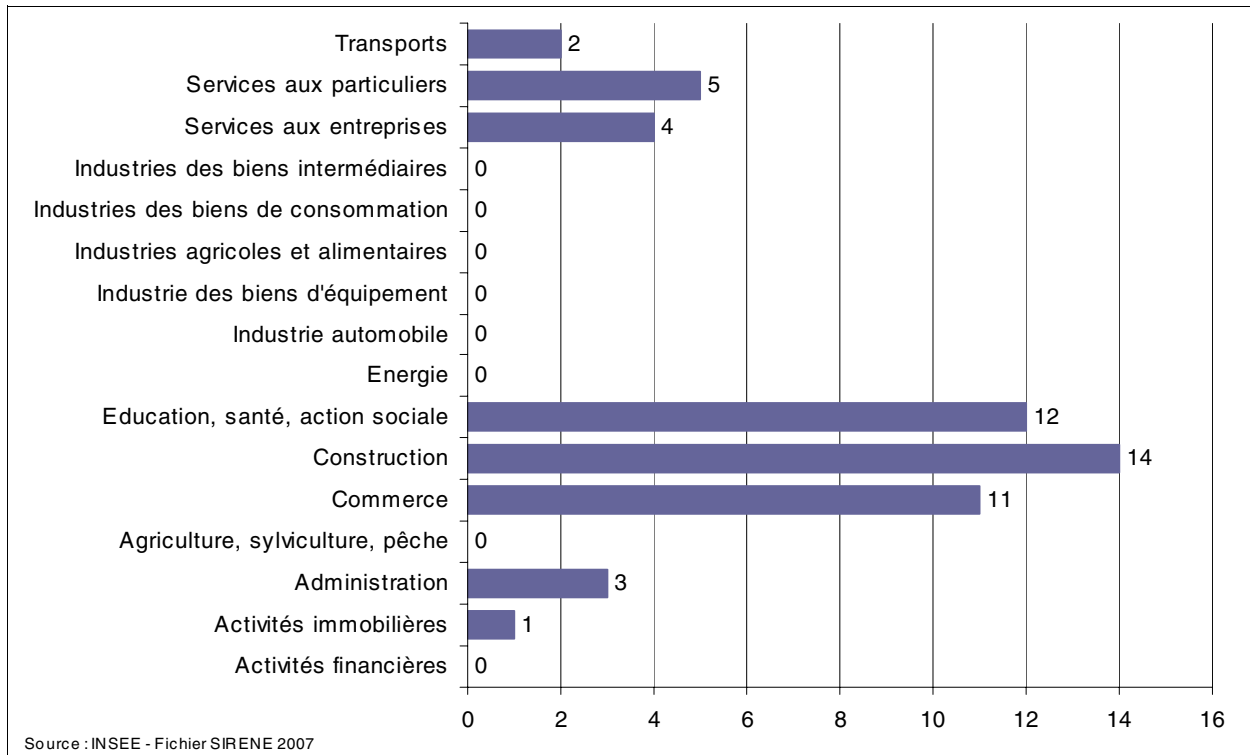
	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2003 / 2007
<b>Nombre d'établissements</b>	44	49	52	53	52	+ 18 %
<b>Nombre d'établissements commerciaux et artisanaux</b>	25	29	27	30	29	+ 16 %
<b>Densité commerciale et artisanale pour 1 000 habitants</b>	5,1	5,8	5,4	7	5,8	-

Source : INSEE - Fichier SIRENE

La croissance moyenne du nombre total d'établissements entre 2003 et 2007 masque le nombre restreint d'entreprises dans le secteur. La densité commerciale et artisanale pour 1 000 habitants est la deuxième plus faible des ZUS de la CUS. Ce dernier constat doit néanmoins être nuancé, du fait de la présence d'un hypermarché hors site mais en limite de périmètre, et de la proximité de la ZRU d'une artère commerçante.

Le tissu des établissements implantés dans la ZRU des Ecrivains se caractérise par sa faible diversité, puisque près des trois-quarts des établissements ne relèvent que de trois secteurs d'activités, dont la construction.

**Répartition des établissements selon la NES 16**



#### **La Maison de l'insertion :**

*Cette structure, implantée au coeur du quartier des Ecrivains, regroupe le Relais Emploi intercommunal et la régie de quartier.*

*Le Relais Emploi intercommunal (Schiltigheim, Bischheim, Hoenheim), est le fruit de la fusion de la Mission locale et de la plate-forme de services Nord.*

*Cette association permet de traiter indifféremment des publics jeunes et adultes en recherche d'emploi, tout en se redéployant au plus près des secteurs d'habitat dense. Le siège de la nouvelle structure est installé dans le quartier des Ecrivains.*

*La régie de quartier des Ecrivains, fondée en 1992 est une entreprise d'insertion dont le périmètre d'intervention est bien plus large que la ZRU. En effet, elle intervient sur la CUS, la Ville de Strasbourg, les hôpitaux, ainsi qu'auprès de particuliers qui font appel à elle.*

*Son objectif est l'insertion professionnelle de personnes en difficulté (100 salariés, dont 20 permanents), qui ont pour missions l'entretien d'espaces verts, le nettoyage ainsi que le balayage des voiries.*

#### **■ Habitat et environnement urbain**

L'essentiel de la ZRU des Ecrivains a été construit dans les années d'après-guerre pour s'achever avant la fin des années 1960. Quelques programmes complémentaires ont terminé le quartier dans le milieu des années 1970. Le quartier n'est composé que de logements collectifs, dont la plupart sont des logements sociaux.

#### **Caractéristiques du parc de logements en 1999**

Logements et résidences principales	ZRU Ecrivains	Communes	Unité urbaine
Nombre total de logements	1 717	22 419	203 812
Part des résidences principales	97%	92 %	90 %
Part des logements construits de 1949 à 1974	86 %	37 %	38 %
Part de logements en immeubles collectifs	100 %	89 %	84 %
Part des locataires HLM	83 %	29 %	21 %

Source : DIV - INSEE 1999

#### **Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie :**

Au titre des opérations isolées de l'ANRU, la poursuite de la réhabilitation du patrimoine de l'OPUS 67, ainsi que le réaménagement de la Maison de l'insertion sont en cours.

Le réaménagement de l'école maternelle Victor Hugo est envisagé pour l'année 2008. Au préalable des réunions de concertation seront programmées et réuniront habitants, équipe éducative, parents d'élèves et les services de la Ville de Schiltigheim.

#### **Installation de la commission «Cadre de vie» du Conseil de quartier :**

*Au sein du Conseil de quartier, la commission «Cadre de vie» réunit mensuellement habitants, collectivités et bailleur social. Lors de ces réunions, tous les petits problèmes du quotidien sont abordés (dégradations, stationnement, tranquillité publique, travaux à réaliser, etc.).*

*A partir de l'expérience de la mise en oeuvre de la première phase du plan de circulation en 2006, une réactualisation et un réaménagement de certains points durs sont programmés pour l'année 2008.*

*Pour l'année 2008, la commission «Cadre de vie» se penchera sur la question des espaces communs, des espaces de jeux et des abords des immeubles.*

## ■ Santé

Au regard de la population présente dans la ZRU, le nombre de professionnels de la santé est extrêmement réduit. Il y a en effet moins d'un médecin généraliste pour 1 000 habitants.

### Evolution du nombre de professionnels de la santé

Professions	2003	2004	2005	2006	2007
Activités des auxiliaires médicaux	0	0	0	0	0
Pratique dentaire	0	0	0	0	0
Pratique médicale	3	3	3	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

Source : INSEE - Fichier SIRENE au 1er janvier

### Les actions menées en faveur de la santé publique :

A l'initiative du centre médico-social et grâce à l'action menée par le groupe de travail afin d'identifier des moyens d'actions en direction du public RMI qui rencontre des problèmes de santé. Les assistantes sociales du secteur avaient notamment repéré trois domaines d'intervention prioritaires : l'alcoolisme, la toxicomanie et les troubles mentaux. Les actions en direction de ces publics se sont poursuivies en 2006 et en 2007.

## ■ Réussite scolaire

Contrairement aux observations faites dans les autres ZUS de la CUS, la part des 15-24 ans en cours d'étude est plus élevée dans la ZRU que dans les communes de Schiltigheim et Bischheim réunies. Toutefois, la part des diplômés du supérieur est extrêmement faible, et ne représente que le quart de cette population des deux communes.

### Scolarisation et niveaux de diplômes en 1999

Scolarisation et formation	ZRU Ecrivains	Communes	Unité urbaine
Taux de scolarisation des enfants de 3 ans	37 %	31 %	26 %
Part des 15 ans et plus sans diplôme (hors élèves et étudiants)	41 %	22 %	18 %
Part des 15 ans et plus diplômés du supérieur (hors élèves et étudiants)	2 %	8 %	15 %
Part des 15-24 ans scolarisés	56 %	55 %	69 %

Source : DIV - Education nationale

### Les actions menées en faveur de la réussite scolaire :

Un état des lieux de l'accompagnement scolaire a été réalisé en 2004 et a permis la réalisation de plaquettes de présentation à destination des parents. Celles-ci ont été réactualisées tous les ans.

Par ailleurs, l'association Livres, qui gère une bibliothèque au centre social mène plusieurs actions, notamment à destination des écoles et développe un projet autour du jeu «Jouer pour apprendre».

### ■ Sécurité et tranquillité publique

#### Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique :

En matière de prévention, les habitants et les associations du quartier se mobilisent depuis longtemps lors des fêtes de fin d'année, et notamment le soir de la Saint-Sylvestre, afin de proposer des animations, d'organiser un repas festif et une tournée dans le quartier. Cette mobilisation très soutenue par les pouvoirs publics et à valeur emblématique est certainement l'une des premières dans ce type de quartier. Elle a été enrichie au fil des années par la réflexion collective et les apports d'autres partenaires.

C'est l'un des secteurs anciens d'intervention des "correspondants de nuit" qui assurent une présence humaine jusqu'à tard dans la nuit, financés par les bailleurs, la CUS et d'autres collectivités sans aucun impact sur les charges des locataires.

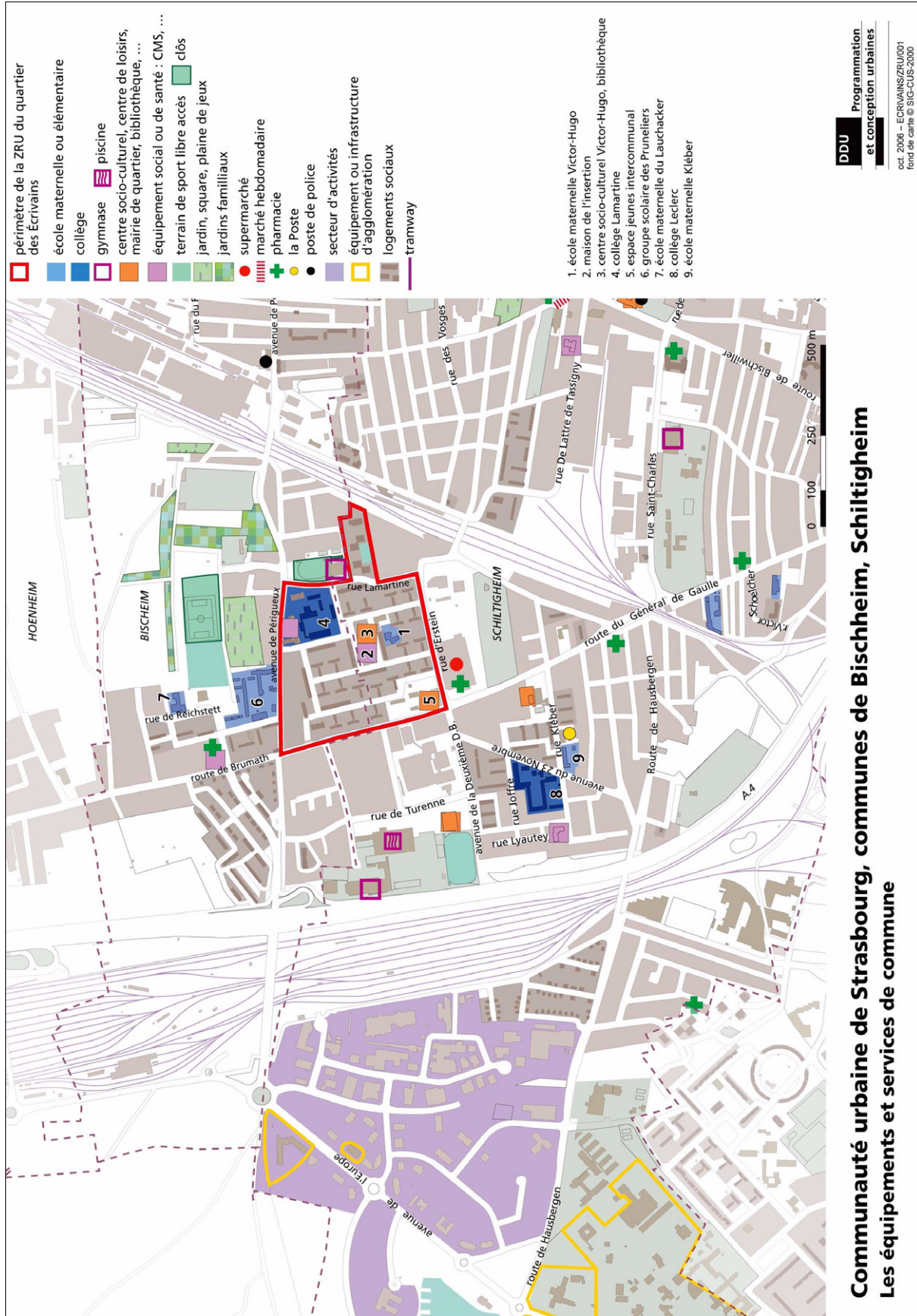
### ■ Services publics

#### Les actions menées en faveur du développement du service public :

Le quartier des Ecrivains est desservi par les lignes 6 et 50 du réseau urbain de la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS). La ligne 50 permet le rabattement sur les lignes A et B du tramway, quant à la ligne 6, elle relie le quartier à la place des Halles à Strasbourg, elle-même connectée aux lignes A et D du tramway.

La ZRU des Ecrivains est dotée :

- d'un centre socio-culturel,
- 1 antenne du centre médico-social,
- 1 équipe de prévention spécialisée (JEEP),
- 1 collègue,
- 1 école maternelle, 1 école primaire à proximité immédiate,
- 1 Mission locale et 1 Relais-Emploi,
- 1 antenne du bailleur social OPUS 67,
- 1 régie de quartier, entreprise d'insertion,
- 1 espace jeunes intercommunal.





Commune : ..... **Strasbourg**  
 Secteur : ..... **ZUS Elsau Montagne-Verte**

### ■ Remarques préalables

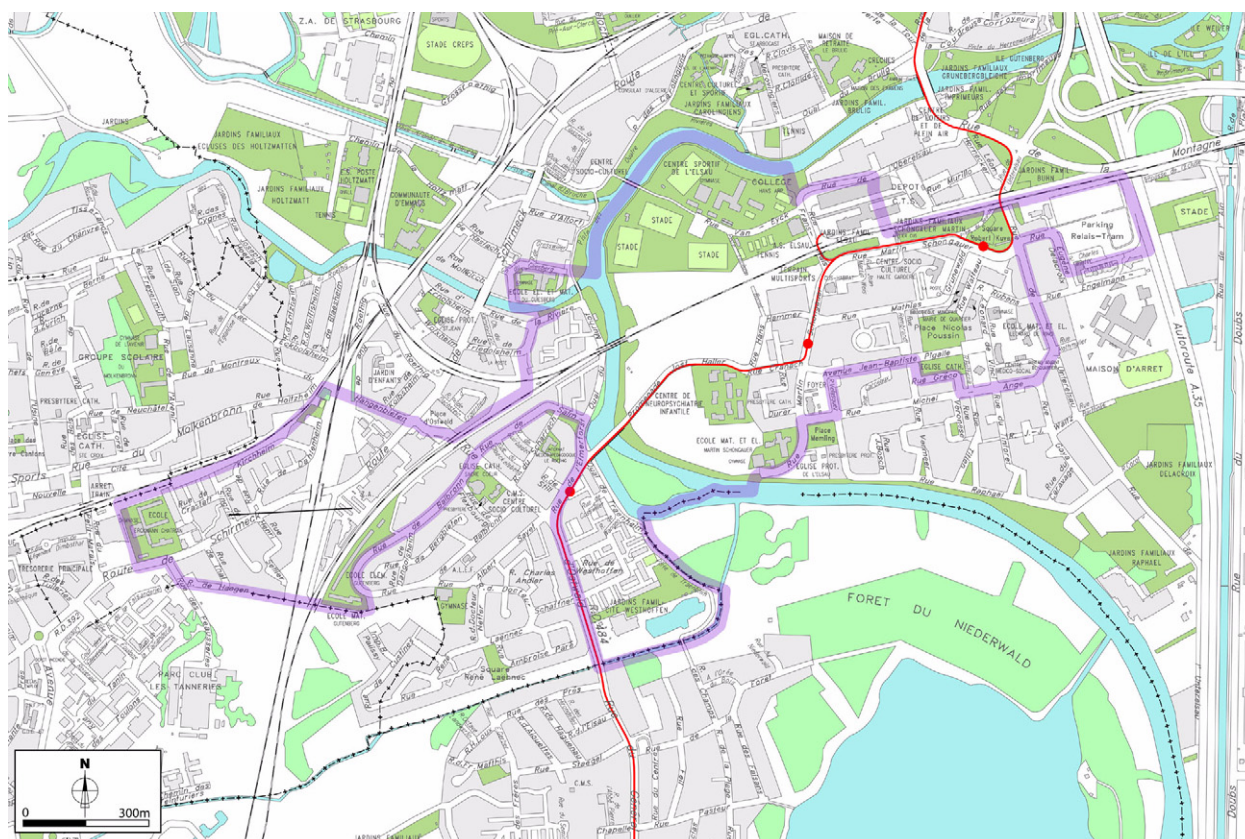
**Source :** Les données ci-dessous présentent succinctement, sur la base du Recensement de la population de 1999, «l'état initial» des quartiers prioritaires de la CUS. Celles-ci sont complétées, dans la mesure du possible, par des données actualisées.

**Définition :** Les zones urbaines sensibles ont été définies par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville. Elles se caractérisent par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et d'un déséquilibre entre l'habitat et l'emploi.

### ■ Données générales (Source INSEE - RGP 1999)

Superficie de la zone.....	<b>123,04 ha</b>
Population totale .....	<b>9 245</b>
Part des moins de 20 ans .....	<b>33 %</b>
Nombre de ménages.....	<b>3 268</b>
Nombre de familles mono-parentales .....	<b>376</b>
Population de nationalité étrangère .....	<b>2 158</b>

### ■ Carte de localisation de la zone



Source : CUS - SIG

## ■ Emploi et développement économique

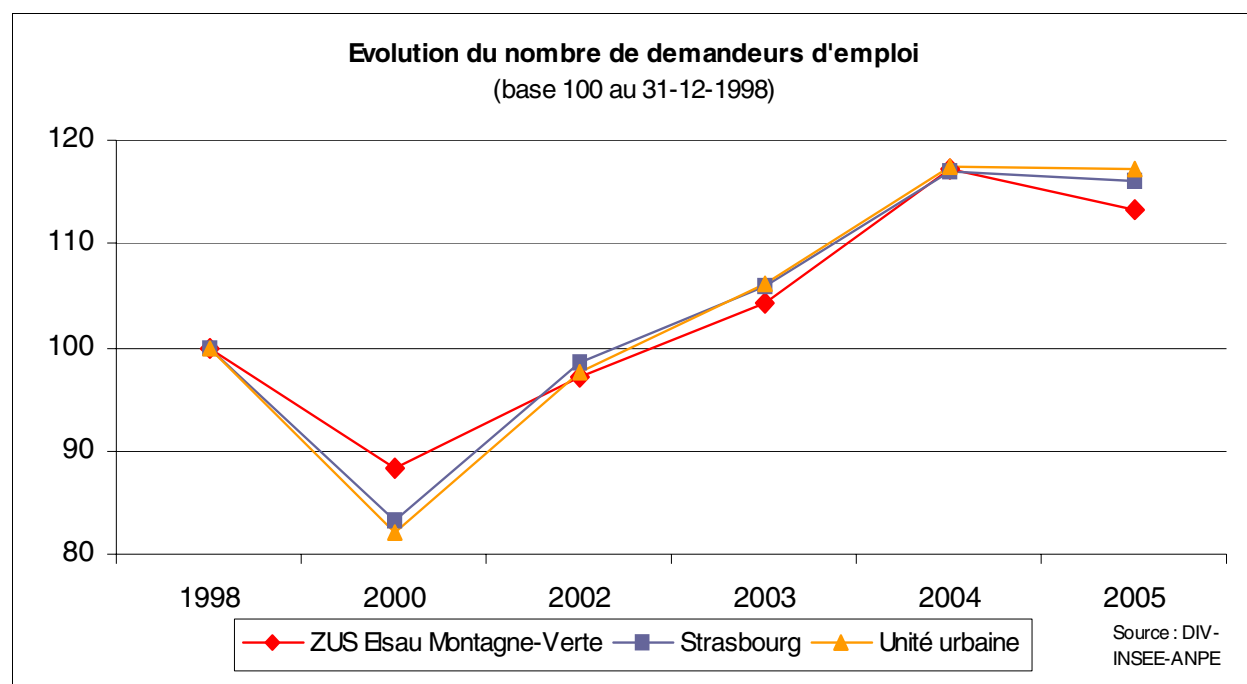
La population active totale, ainsi que le nombre d'actifs ayant un emploi représentent 3 % de l'ensemble de la ville de Strasbourg (pour un poids démographique de 5 %). Le nombre total de chômeurs représente 10 % des demandeurs d'emploi de la commune. Ce secteur de la ville est particulièrement touché par le chômage, dont le taux en 1999 est 1,5 fois supérieur à celui de Strasbourg.

### Population active en 1999

Emploi et chômage	ZUS Elsau Montagne-Verte	Strasbourg	Unité urbaine
Population active totale	3 912	119 092	200 457
Taux d'activité des 15 à 59 ans	68 %	67 %	70 %
Nombre d'actifs ayant un emploi	3 066	102 649	176 905
Nombre d'actifs ayant un emploi salarié	2 938	93 682	162 282
Nombre total de chômeurs	840	16 178	23 105
Taux de chômage total	20 %	14 %	12 %

Source : DIV - INSEE 1999

### Les demandeurs d'emploi en fin de mois (toutes catégories)



Le nombre de demandeurs d'emploi, après avoir baissé un peu moins fortement dans la ZUS, par rapport à Strasbourg et son unité urbaine, augmente à nouveau à partir de l'an 2000. Entre 1998 et 2005, le nombre de demandeurs d'emploi augmente de 13 % dans la ZUS, alors qu'à Strasbourg il augmente de 16 % et de 17 % dans l'unité urbaine.

L'écart entre la ZUS et l'unité urbaine ne se réduit pas de façon significative. La ZUS de l'Elsau Montagne-Verte connaît même l'un des taux d'accroissement du nombre de demandeurs d'emploi les plus élevés des ZUS de la CUS.

**Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique :**

Une partie des quartiers de l'Elsau et de la Montagne-Verte bénéficient du statut de Zone urbaine sensible depuis 1997.

Le projet de requalification du quartier d'habitat social de l'Elsau prévoit le réaménagement complet de la rue Watteau, axe commercial, ainsi que du supermarché implanté à l'entrée du quartier, face à l'actuel terminus des lignes B et C du tramway. Le réaménagement de la rue Watteau constitue également l'opportunité de déplacer et d'agrandir certains services publics, tels que la Poste.

**Evolution du nombre d'établissements au 1er janvier**

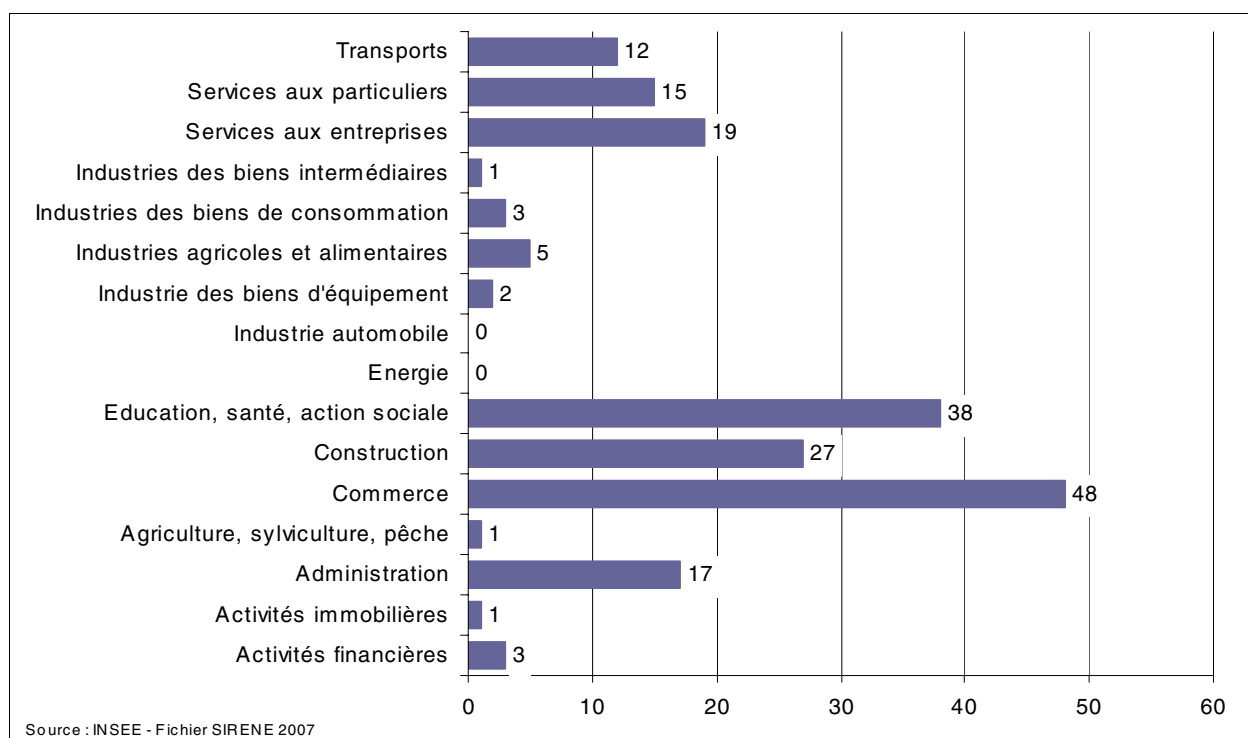
	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2003 / 2007
<b>Nombre d'établissements</b>	173	179	176	191	192	+ 10,9 %
<b>Nombre d'établissements commerciaux et artisanaux</b>	93	99	93	102	101	+ 8,6 %
<b>Densité commerciale et artisanale pour 1 000 habitants</b>	10	10,7	10	10,9	10,9	-

Source : INSEE - Fichier SIRENE

L'évolution du nombre d'établissements implantés dans la ZUS, bien que significative par rapport à 2003, semble marquer une pause qui paraît se confirmer au vu de l'évolution des établissements commerciaux et artisanaux.

Le commerce demeure le secteur d'activité le plus représenté, notamment devant le secteur de la construction. La ZUS de l'Elsau Montagne-Verte présente une assez grande diversité d'établissements selon la nature de leur activité, même si plus de la moitié (58 %) des activités se concentrent autour de trois secteurs d'activité prédominants.

**Répartition des établissements selon la NES 16**



**Le réaménagement de la rue Watteau et de la place Poussin :**

*La transformation de la rue Watteau et de la place Poussin, afin d'en faire des lieux conviviaux, d'animation et de rencontre dans le quartier, afin de redynamiser les activités commerciales sont en cours de réalisation.*

*La piétonnisation de la rue Watteau est engagée, par la matérialisation d'un cheminement piétonnier le long des commerces jusqu'à la station de tramway, ainsi que le traitement d'un parvis planté au débouché de la rue.*

**■ Habitat et environnement urbain**

Le périmètre de la ZUS Elsau Montagne-Verte, le plus étendu de la CUS, est essentiellement composé de logements locatifs sociaux, répartis en plusieurs entités distinctes : le quartier d'habitat social de l'Elsau et les cités Murhof, Westhoffen, Friedolsheim et Molkenbronn à la Montagne-Verte. Ces ensembles immobiliers jouxtent des secteurs de villas et/ou de copropriétés privées.

**Caractéristiques du parc de logements en 1999**

Logements et résidences principales	ZUS Elsau Montagne-Verte	Strasbourg	Unité urbaine
Nombre total de logements	3 423	132 794	203 812
Part des résidences principales	96 %	88 %	90 %
Part des logements construits de 1949 à 1974	83 %	40 %	38 %
Part de logements en immeubles collectifs	99 %	93 %	84 %
Part des locataires HLM	74 %	24 %	21 %

Source : DIV - INSEE 1999

**Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie :**

Les opérations réalisées par les bailleurs sociaux entre 2004 et 2006 dans la ZUS se composent de la réhabilitation de 200 logements rues de Crastatt et de Singrist à la Montagne-Verte et de 48 logements rue Watteau à l'Elsau, ainsi que de la sécurisation de 20 entrées d'immeubles (soient 519 logements).

**L'aménagement de l'Elsau en cours :**

*L'axe Watteau - Poussin - Pigalle constitue le pôle de centralité commerciale et l'espace public majeur du quartier et joue un rôle d'articulation entre une zone pavillonnaire et un secteur de logements sociaux. Le prolongement de la ligne B du tramway en direction d'Ostwald (en cours de réalisation et mise en service programmée d'ici la fin 2007 - début 2008) le positionnera entre deux stations, ce qui accentue l'importance d'une intervention sur le coeur du quartier.*

*Les enjeux liés au réaménagement du quartier sont :*

- la valorisation de l'entrée du quartier, et de son image,
- le renforcement de la centralité et de l'attractivité des espaces publics majeurs,
- le renforcement de l'activité commerciale,
- la maîtrise de la place de l'automobile, au profit d'espaces destinés en toute sécurité aux piétons et cyclistes.

## ■ Santé

Les auxiliaires médicaux sont plutôt bien implantés dans la ZUS, et le ratio du nombre de médecins est de 0,5 pour 1 000 habitants. Le ratio de dentistes est encore plus minime.

### Evolution du nombre de professionnels de la santé

Professions	2003	2004	2005	2006	2007
Activités hospitalières	1	1	1	1	1
Activités des auxiliaires médicaux	11	10	12	12	11
Pratique dentaire	1	1	1	1	1
Pratique médicale	5	5	5	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>18</b>

Source : INSEE - Fichier SIRENE au 1er janvier

## ■ Réussite scolaire

La part des personnes de 15 et plus sorties du système scolaire sans aucune qualification est 2 fois plus importante que la moyenne communale et les diplômés du supérieur sont proportionnellement 3 fois moins nombreux qu'à Strasbourg.

### Scolarisation et niveaux de diplômes en 1999

Scolarisation et formation	ZUS Elsau Montagne-Verte	Strasbourg	Unité urbaine
Taux de scolarisation des enfants de 3 ans	33 %	26 %	26 %
Part des 15 ans et plus sans diplôme (hors élèves et étudiants)	38 %	19 %	18 %
Part des 15 ans et plus diplômés du supérieur (hors élèves et étudiants)	3 %	18 %	15 %
Part des 15-24 ans scolarisés	54 %	71 %	69 %

Source : DIV - Education nationale

## ■ Sécurité et tranquillité publique

Dans le quartier de l'Elsau, la délinquance générale et la délinquance de voie publique sont en forte baisse depuis 2004. L'ambiance sur le quartier est relativement sereine. Le secteur commercial de la rue Watteau reste apaisé.

Les faits de violence urbaines continuent cependant de toucher le quartier. Toutefois, aucun incident majeur n'est à signaler depuis plusieurs mois.

Dans le quartier de la Montagne-Verte, si les faits de délinquance générale restent stables en 2005 et en 2006, les phénomènes de violences urbaines ont connu une forte augmentation, du fait de bandes constituées, en provenance du quartier de l'Elsau.

### Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique :

A l'Elsau et à la Montagne-Verte, la cellule de veille réunit de manière régulière des acteurs divers (bailleurs sociaux, Police nationale et police municipale, Education nationale, CTS, Ville de Strasbourg, etc.). Présidée par la Police nationale, cette cellule de veille a pour objet d'échanger sur l'ambiance du quartier et de développer les partenariats nécessaires à la résolution de problèmes ponctuels (rodéos, graffitis, etc.).

Mis en place depuis la fin de l'année 2001, les Conseils d'animation et de prévention, pilotés par la Ville de Strasbourg réunissent les partenaires du quartier pour proposer des réponses concrètes et concertées aux petits troubles sur l'espace public. Très axés sur les questions de prévention, les CAP de l'Elsau et de la Montagne-Verte ont permis de proposer quelques actions innovantes et fédératrices, répondant aux problèmes soulevés par les habitants (actions destinées à une meilleure prise en charge des problèmes de la jeunesse et à lutter contre l'échec scolaire, présence d'adultes dans la rue lors d'événements particuliers - fin d'année par exemple - organisation d'un forum des associations "Bouge ton quartier", travail sur la propreté dans le quartier en lien avec le bailleur social et sur les berges de l'Ill, etc.).

#### **Les moyens mis en oeuvre pour améliorer la sécurité et la tranquillité du quartier de l'Elsau :**

*Pour endiguer les rodéos, des coussins berlinois rues Michel-Ange et Mathias Grünewald, des ralentisseurs devant les écoles Martin Schongauer et Léonard de Vinci, ainsi que devant le local technique du service des espaces verts ont été aménagés. De plus, des grumes ont été mises en place avenue Pigalle.*

*Pourtant aujourd'hui un grand nombre de scooters se déplacent sur les berges de l'Ill, occasionnant d'une part des nuisances sonores et d'autre part un problème d'insécurité pour les utilisateurs de la piste cyclable.*

*Par ailleurs, bien que n'étant pas incluse dans le périmètre strict de la ZUS, pour lutter contre les nuisances sonores et les «parloirs sauvages» aux abords de la maison d'arrêt, la construction d'un mur anti-vue a permis de régler ce problème récurrent.*

*Il convient également de noter que la maison d'arrêt s'est dotée d'une caméra orientée vers l'impasse. Depuis les décrets d'application de la loi Sarkozy, la police nationale interpelle régulièrement des individus.*

## ■ Services publics

### **Les actions menées en faveur du développement du service public :**

Outre le centre administratif du Parc de l'Etoile, la Ville de Strasbourg a ouvert des mairies de quartier. L'emprise géographique de chacune d'elle n'est cependant pas définie. En effet, chaque usager peut se rendre dans chaque structure, indifféremment de son lieu de résidence. La mairie de quartier de l'Elsau est ouverte du lundi au samedi en fin de matinée, sur une amplitude horaire de 46 heures pendant 35 semaines et de 42,25 heures pendant 17 semaines. Le personnel affecté au secteur Ouest, qui comprend également HautePierre, Koenigshoffen et Cronembourg, compte au total 15 agents et 2 responsables de secteur.

Le terminus actuel des lignes B et C du tramway, avant l'extension de la ligne B vers Ostwald et Lingolsheim (en cours de réalisation), se trouve à l'Elsau. Le deuxième dépôt de bus et de tramway de l'agglomération se trouve également implanté dans le quartier. Le quartier est également irrigué par la ligne 40 des bus urbains de la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS), qui le relie via la Meinau à la Ganzau au Neuhof.

A l'entrée du quartier de la Montagne-Verte se trouve la station d'échange bus-tram (station Montagne-Verte). Le reste du quartier est desservi par les lignes urbaines 2, 12, 13, 15 et 50.

Les équipements et services sont relativement nombreux dans la ZUS. On y trouve ainsi :

- 2 salles polyvalentes (collège Hans Arp et du Gliesberg),
- 2 centres socio-culturels,
- 5 écoles maternelles et élémentaires,
- 1 collège (Hans Arp à l'Elsau),
- 5 gymnases,
- 4 terrains de football, dont 1 synthétique,
- 2 terrains multi-sport et 6 courts de tennis,
- 1 salle de boxe,
- 1 antenne de la bibliothèque municipale (Elsau) et passage du bibliobus (place d'Ostwald),
- 2 agences décentralisées de CUS Habitat,
- 2 écoles de musique,

**Projet d'ouverture d'une mairie de quartier à la Montagne-Verte :**

*A ce jour il n'existe pas de mairie de quartier à la Montagne-Verte, les habitants devant se déplacer au plus près à la mairie de quartier de l'Elsau.*

*Une ouverture est prévue pour mars-avril 2008, place d'Ostwald. L'organisation fonctionnelle de ce lieu n'est pas encore totalement fixée, mais les horaires devraient être partagés avec la mairie de quartier de l'Elsau. Ce nouveau lieu d'accueil et de service constituera une réponse de proximité pour les habitants du quartier de la Montagne-Verte.*



Commune : ..... **Strasbourg Bischheim Hoenheim**  
Secteur : ..... **ZUS Grand Ried**

## ■ Remarques préalables

**Source :** Les données ci-dessous présentent succinctement, sur la base du Recensement de la population de 1999, «l'état initial» des quartiers prioritaires de la CUS. Celles-ci sont complétées, dans la mesure du possible, par des données actualisées.

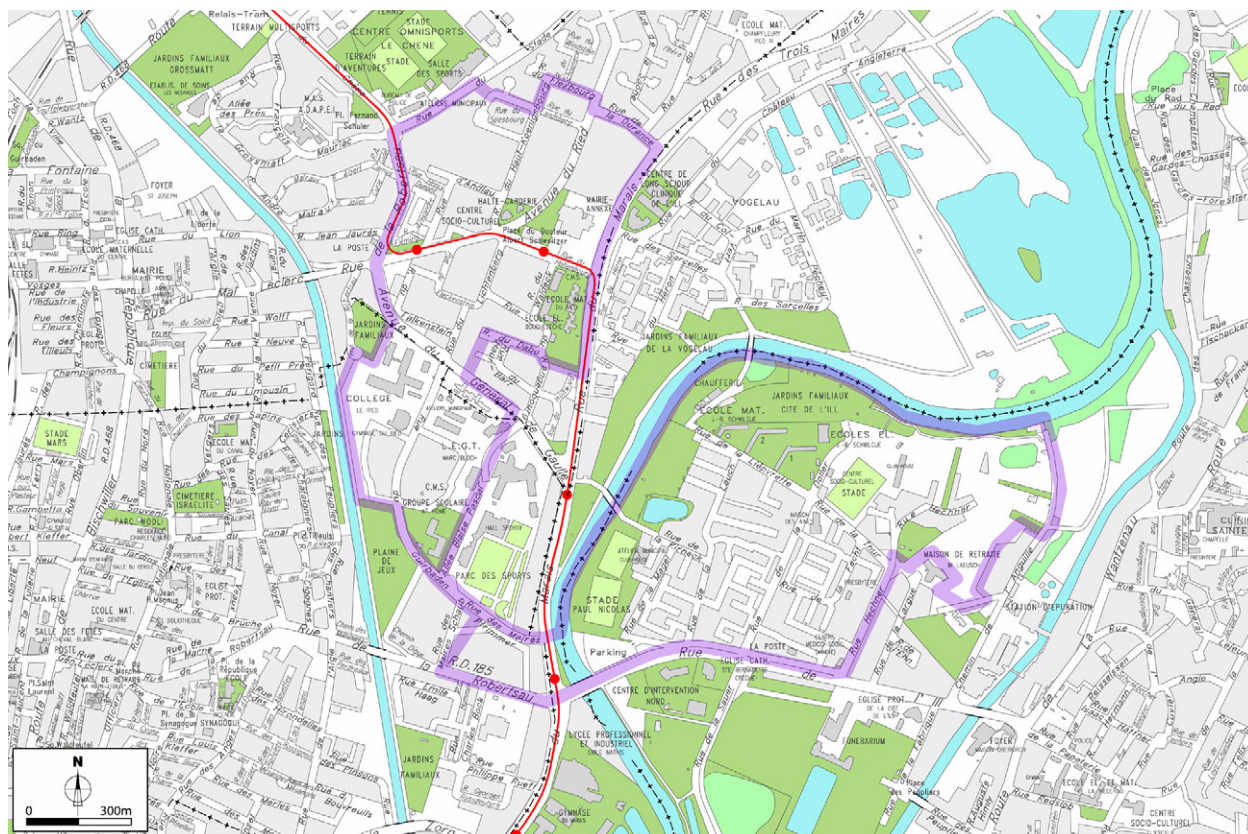
**Définition :** Les zones urbaines sensibles ont été définies par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville. Elles se caractérisent par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et d'un déséquilibre entre l'habitat et l'emploi.

**NB :** La ZUS Grand Ried recouvre des réalités différentes et présente un caractère hétérogène, du fait de sa localisation sur trois communes et de l'existence de trois grands quartiers d'habitat social.

## ■ Données générales (Source INSEE - RGP 1999)

Superficie de la zone.....	<b>92,14 ha</b>
Population totale .....	<b>10 507</b>
Part des moins de 20 ans .....	<b>28 %</b>
Nombre de ménages.....	<b>4 079</b>
Nombre de familles mono-parentales .....	<b>430</b>
Population de nationalité étrangère .....	<b>1 389</b>

## ■ Carte de localisation de la zone



Source : CUS - SIG

### ■ Emploi et développement économique

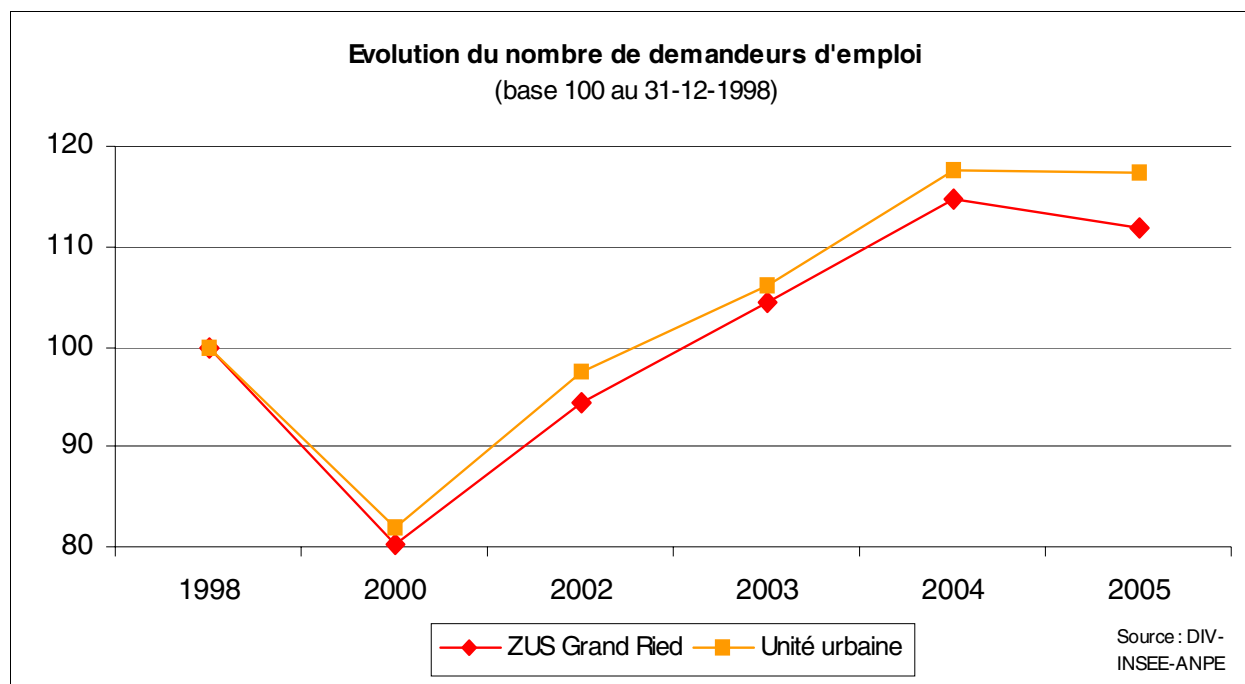
La population active totale, ainsi que le nombre d'actifs ayant un emploi représentent 3,5 % de l'ensemble des communes auxquelles se rattache la ZUS (pour un poids démographique équivalent). Le nombre total de chômeurs représente 4 % des demandeurs d'emploi de ces mêmes communes. Cette ZUS est également touchée par le chômage, dans des proportions toutefois moins alarmantes que d'autres secteurs prioritaires. Le taux de chômage dans la ZUS est sensiblement plus élevé que la moyenne de Strasbourg Bischheim et Hoenheim réunies.

#### Population active en 1999

Emploi et chômage	ZUS Grand Ried	Communes	Unité urbaine
Population active totale	4 630	132 660	200 457
Taux d'activité des 15 à 59 ans	71 %	67 %	70 %
Nombre d'actifs ayant un emploi	3 906	114 755	176 905
Nombre d'actifs ayant un emploi salarié	3 753	105 081	162 282
Nombre total de chômeurs	721	17 619	23 105
Taux de chômage total	16 %	13 %	12 %

Source : DIV - INSEE 1999

#### Les demandeurs d'emploi en fin de mois (toutes catégories)



Le nombre de demandeurs d'emploi recensés dans la ZUS a plus fortement diminué que dans l'agglomération entre 1998 et 2000, ainsi qu'entre 2004 et 2005. Comme partout ailleurs, il opère une remontée significative à partir de 2000. Entre fin 1998 et fin 2005, il a ainsi augmenté de 12 % dans la ZUS, pour 17 % en moyenne dans l'agglomération.

L'écart entre la ZUS et l'agglomération tend à se réduire légèrement, du fait de cette diminution du nombre de demandeurs d'emploi entre 2004 et 2005.

**Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique :**

Le secteur dénommé «Grand Ried» bénéficie du statut de Zone urbaine sensible depuis 1997.

**Evolution du nombre d'établissements au 1er janvier**

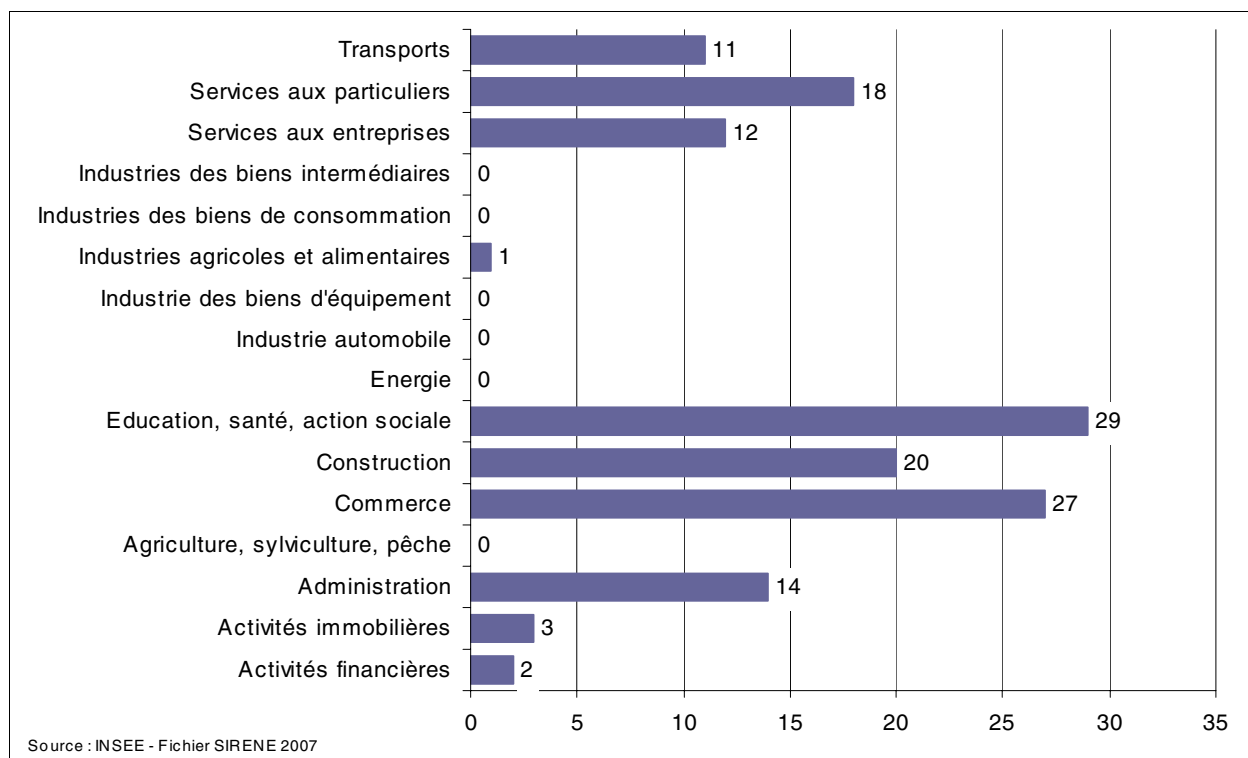
	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2003 / 2007
<b>Nombre d'établissements</b>	128	125	124	132	137	+ 7 %
<b>Nombre d'établissements commerciaux et artisanaux</b>	65	67	66	69	71	+ 9,2 %
<b>Densité commerciale et artisanale pour 1 000 habitants</b>	6,3	6,5	6,4	6,7	6,7	-

Source : INSEE - Fichier SIRENE

L'évolution du nombre d'établissements et d'établissements commerciaux et artisanaux demeure orientée à la hausse. La densité commerciale et artisanale pour 1 000 habitants, qui est l'une des plus faibles des ZUS de la CUS, reste près de 5 fois inférieure à la moyenne strasbourgeoise (31,6 pour 1 000).

Hormis les industries, l'ensemble des secteurs d'activités sont représentés dans la ZUS. Les établissements relevant du commerce et des services (à la personne ou aux entreprises) ont progressé et ceux relevant de la construction sont restés stables par rapport à 2006.

**Répartition des établissements selon la NES 16**



Inscrite dans une politique intercommunale d'insertion et de développement économique qui vise à réduire l'exclusion, la plate-forme de services Nord a été créée en 2000. Elle est implantée au coeur de la ZUS, dans le quartier de la Grossmatt à Hoenheim. Ayant notamment comme objectif le rapprochement des moyens, la plate-forme de services Nord est devenue un Relais Emploi et a été rattachée à la Mission locale intercommunale.

**L'accompagnement des personnes à la recherche d'un emploi :**

La fusion de la mission locale intercommunale avec la plate-forme de services a permis de coordonner les services d'aide et d'accompagnement des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi. Le dispositif d'accompagnement à l'emploi est complété par des services qui doivent faciliter l'insertion sociale des personnes en difficulté (santé, logement, etc.).

Depuis fin 2005, l'association d'insertion «Sport solidarité insertion» a installé ses activités au Guirbaden. Outre la réparation de mobilier et engins de sport, l'association propose des initiations à des activités sportives pour des publics en insertion.

**■ Habitat et environnement urbain**

La ZUS intercommunale du Grand Ried présente plusieurs grands quartiers d'habitat social, dont les plus connus et les plus importants sont la Cité de l'III à Strasbourg, le Guirbaden à Bischheim et le Ried à Hoenheim. L'essentiel des logements a été construit dans les années d'après-guerre, jusqu'au milieu des années 1970. Les locataires du parc social sont proportionnellement près de 3 fois plus nombreux que dans l'agglomération.

**Caractéristiques du parc de logements en 1999**

Logements et résidences principales	ZUS Grand Ried	Communes	Unité urbaine
Nombre total de logements	4 298	145 096	203 812
Part des résidences principales	95 %	88 %	90 %
Part des logements construits de 1949 à 1974	72 %	40 %	38 %
Part de logements en immeubles collectifs	97 %	92 %	84 %
Part des locataires HLM	61 %	24 %	21 %

Source : DIV - INSEE 1999

**Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie :**

Une opération de réhabilitation est programmée par OPUS 67 dans le quartier du Ried à Hoenheim. Il s'agit de 77 logements situés rue Henry Dunant, rue Alexandre Flemming et rue de la Robertsau, qui seront réhabilités dans les prochains mois. Une rencontre avec les habitants a déjà eu lieu afin d'expliquer le projet qui a surtout pour objet l'amélioration du confort des locataires (installation du chauffage central, amélioration des pièces d'eau, etc.). Ceci s'accompagne de la rénovation des entrées (accessibilité, électricité, etc.), et pour les immeubles situés le long de la ligne de tramway, de la rénovation des façades.

**La résidentialisation du quartier du Guirbaden à Bischheim**

CUS Habitat a entrepris un programme de résidentialisation du quartier. Les travaux portent sur la restructuration des entrées d'immeubles, la gestion sécurisée des accès, l'aménagement des espaces communs et des viaires. Des réunions publiques ont permis aux habitants d'exprimer leurs attentes. Pour accompagner ce programme, CUS Habitat a mis en place une MOS pilotée par l'ACEIF. Parallèlement, la politique de la ville a engagé en 2007, une série d'actions mobilisant les habitants autour de ce projet de résidentialisation :

- projet de fresque réalisée par les habitants (enfants, jeunes, adultes) dans le cadre d'un projet de "culture sociale",
- réflexion concernant la création de jardins pédagogiques,
- initiatives pour la création d'une commission "cadre de vie" associant les habitants, le bailleur social et les professionnels actifs sur le quartier.

## ■ Santé

Le nombre de professionnels de la santé présents dans la ZUS se situe dans la moyenne, à mi-chemin entre celles qui sont relativement bien pourvues et celles qui ne le sont pas du tout. Le ratio du nombre de médecins est de l'ordre de 1,4 pour 1 000 habitants, ce qui reste somme toute peu élevé.

### Evolution du nombre de professionnels de la santé

Professions	2003	2004	2005	2006	2007
Activités des auxiliaires médicaux	4	4	4	4	4
Pratique dentaire	2	2	2	2	3
Pratique médicale	9	9	7	9	8
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>15</b>

Source : INSEE - Fichier SIRENE au 1er janvier

## ■ Réussite scolaire

Le taux de scolarisation des enfants de 3 ans est similaire aux moyennes des communes et de l'unité urbaine. La part des personnes de 15 ans plus sorties du système scolaire sans qualification, 1,5 fois supérieure à leur part dans l'agglomération, est l'une des plus faibles des ZUS de la CUS, juste après la ZUS de Koenigshoffen. En revanche, comme dans toutes les ZUS, la part des diplômés du supérieur est particulièrement peu élevée.

### Scolarisation et niveaux de diplômes en 1999

Scolarisation et formation	ZUS Grand Ried	Communes	Unité urbaine
Taux de scolarisation des enfants de 3 ans	26 %	27 %	26 %
Part des 15 ans et plus sans diplôme (hors élèves et étudiants)	28 %	19 %	18 %
Part des 15 ans et plus diplômés du supérieur (hors élèves et étudiants)	3 %	17 %	15 %
Part des 15-24 ans scolarisés	57 %	70 %	69 %

Source : DIV - Education nationale

### Les actions menées en faveur de la réussite scolaire :

A la Cité de l'III, un important travail avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs a été engagé, afin de rendre aux enfants et à leurs parents un service de qualité, dans le sens de la réussite éducative, en terme d'accompagnement à la scolarité et aux loisirs éducatifs.

La Ville de Hoenheim soutient les actions menées par le centre socio-culturel du Ried dans le cadre du CLAS. Celui-ci travaille directement avec les enseignants de l'école élémentaire du secteur. Un repérage des enfants en grande difficulté est réalisé par les enseignants. Autonomie des participants sur le plan scolaire et implication des parents dans le suivi de ces enfants sont les deux objectifs prioritaires, entre autre à travers l'utilisation des multimédia. Cette année le CLAS s'ouvrira aussi aux enfants du collège.

Un élargissement de cette démarche a été entrepris dans la deuxième école élémentaire de Hoenheim, ainsi qu'une réflexion au niveau du collège (implanté sur le ban communal de Bischheim).

#### **L'accompagnement scolaire des enfants en difficulté :**

*L'association «Contact et Promotion» intervient avec ses bénévoles, à la demande des enseignants, auprès des enfants qui présentent des difficultés, dans le cadre d'une action d'accompagnement scolaire.*

*Cette action fait l'objet d'un contrat entre la famille, l'enfant, l'enseignant et l'intervenant. Elle permet, par le biais d'activités d'éveil, d'aborder l'estime de soi et de son travail, le respect, aller au bout de son effort, avoir des relations normales avec les autres, etc.*

### ■ Sécurité et tranquillité publique

La localisation géographique de la ZUS, son éclatement sur trois communes et l'existence de quatre grandes cités d'habitat social (cité de l'III, le Guirbaden et le Ried, plus le Marais implanté hors ZUS), connaissent rarement des confrontations entre bandes rivales. Par contre, le dispositif de vidéo-surveillance est coordonné, puisque l'ensemble de ces quartiers en est équipé et est relié à un même centre de traitement.

#### Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique :

La cellule de veille réunit de manière régulière des acteurs divers (bailleurs sociaux, Police nationale et police municipale, Education nationale, CTS, Ville de Strasbourg, etc.). Présidée par la Police nationale, cette cellule de veille a pour objet d'échanger sur l'ambiance du quartier et de développer les partenariats nécessaires à la résolution de problèmes ponctuels (rodéos, graffitis, etc.).

Mis en place depuis la fin de l'année 2001, les Conseils d'animation et de prévention, pilotés par la Ville de Strasbourg réunissent les partenaires du quartier pour proposer des réponses concrètes et concertées aux petits troubles sur l'espace public. Très axé sur les questions de prévention, le CAP de la cite de l'III a permis de proposer quelques actions innovantes et fédératrices, répondant aux problèmes soulevés par les habitants (actions d'accompagnement des parents, création d'une malle pédagogique "Evoluville" dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes scolaires aux violences urbaines, mise en place concrète du projet destiné à favoriser la pratique sportive du plus grand nombre, mobilité et passerelles vers les clubs sportifs, la formation des bénévoles).

La ZUS du Grand Ried est également l'un des secteurs d'intervention des «correspondants de nuit» qui assurent une présence humaine jusque tard dans la nuit. Ce dispositif est financé par les bailleurs, la CUS et d'autres collectivités, sans aucun impact sur les charges locatives.

La Cité de l'III vient de bénéficier de la mise en place de la vidéo-surveillance, reliée en permanence au centre de supervision vidéo, ce qui met en cohérence l'ensemble de la ZUS en terme d'intervention et de suivi par la vidéo-surveillance (Ried et Guirbaden raccordés au CSV dans une phase antérieure).

La Ville de Bischheim est signataire du CLSPD et dans ce cadre engage une réflexion sur les problèmes de violence et d'absentéisme scolaire.

La Ville de Hoenheim est signataire du CLSPD et membre du CISPD. Il existe une cellule de veille qui se réunit tous les 15 jours. Forte d'une expérience de police de proximité avec la présence d'îlotiers il y a quelques années sur le territoire, le souhait de revoir un rapprochement des forces de police et de la population a été fortement marqué. Ce rapprochement souhaité, pour un service rendu de qualité et une relation d'écoute et de dialogue, a vu la création au coeur du quartier, à la jonction du Ried et de la Grossmatt, d'un bureau de police fin 2004. La ville connaît un taux de délinquance moindre que sur le reste de la ZUS. Par ailleurs, les statistiques de la délinquance font apparaître une régression constante de phénomènes délictueux depuis la création du bureau de police.

### ■ Services publics

#### Les actions menées en faveur du développement du service public :

Cette ZUS présente la particularité de s'étendre sur 3 communes, qui toutes affichent un mode de fonctionnement différent en matière de développement des services publics, en dehors des missions intercommunales de service public. Ainsi, la Ville de Strasbourg a installé des mairies de quartiers, dont la plus proche de la Cité de l'III se trouve dans le quartier de la Robertsau. La Ville de Hoenheim a quant à elle installé une antenne décentralisée de ses services au coeur du quartier du Ried, au centre commercial du même nom.

En terme de transports en commun, la ZUS est desservie par la ligne B du tramway, qui traverse les 3 communes, et dont le terminus se trouve à la station d'interconnexion de la gare de Hoenheim. Des lignes de bus urbain organisent de même le rabattement sur cette ligne de tramway. La ZUS est également irriguée par les lignes 6, 70 et 72A, et les lignes 30 et 15A tangentent la Cité de l'III à Strasbourg.

Depuis le courant de l'année 2007, une ligne de bus de la CTS traverse le quartier du Guirbaden et permet ainsi aux habitants du quartier de rallier le centre-ville de Bischheim.

Dans le cadre de la politique jeunesse de la Ville de Hoenheim, et afin de répondre à des attentes de la population jeune du secteur, une aire d'évolution sportive a été créée à la limite de la Grossmatt. Celle-ci est accessible librement. Donner vie au quartier par la présence d'un lieu à vocation sportive et ludique, permettant de plus les rencontres et les échanges inter-générationnels a été l'objectif phare de la création de ce lieu.

D'autres équipements et services à la population sont présents tels que :

***Pour la Cité de l'III :***

- 1 centre socio-culturel (rue de la Doller),
- 1 antenne médico-sociale,
- 1 gymnase,
- Des commerces en pieds d'immeubles.

La Ville de Strasbourg a créé un nouveau complexe sportif rue de la Thur, doté d'un club-house, de terrains d'entraînement et d'un terrain d'honneur, pour encourager les pratiques multi-sports (football, football américain).

***Pour Hoenheim :***

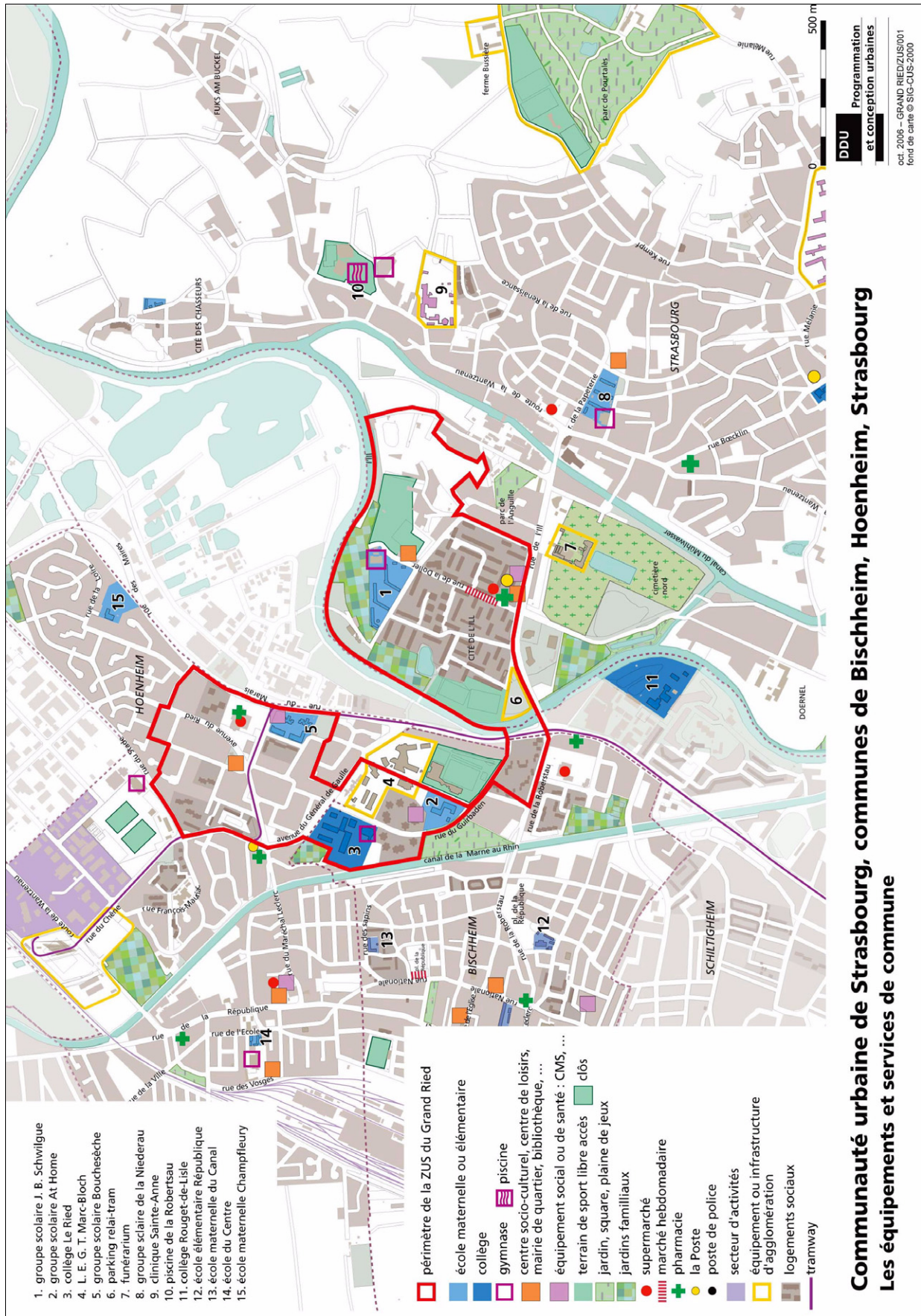
- 1 antenne de la Mairie,
- 1 halte-garderie,
- 1 groupe scolaire (Bouchesèche),
- 1 centre socio-culturel (avenue du Ried à Hoenheim),
- 1 centre de loisirs,
- 1 centre commercial «Le Ried»,
- 1 centre médico-social,
- 1 bureau de Police,
- 1 city-stade et à la limite de la zone un complexe sportif (terrains de football et de tennis, Hall des sports),

***Pour Bischheim :***

- 1 gymnase,
- 1 lycée (Marc Bloch, au croisement des trois communes),
- 1 collège au Guirbaden,
- 1 espace de rencontre pour les jeunes et les adultes,
- 1 centre de loisirs,

***Pour l'ensemble de la ZUS :***

- des écoles maternelles et élémentaires,
- le centre de secours Nord.



Commune : ..... **Strasbourg**  
Secteur : ..... **ZUS de Koenigshoffen**

## ■ Remarques préalables

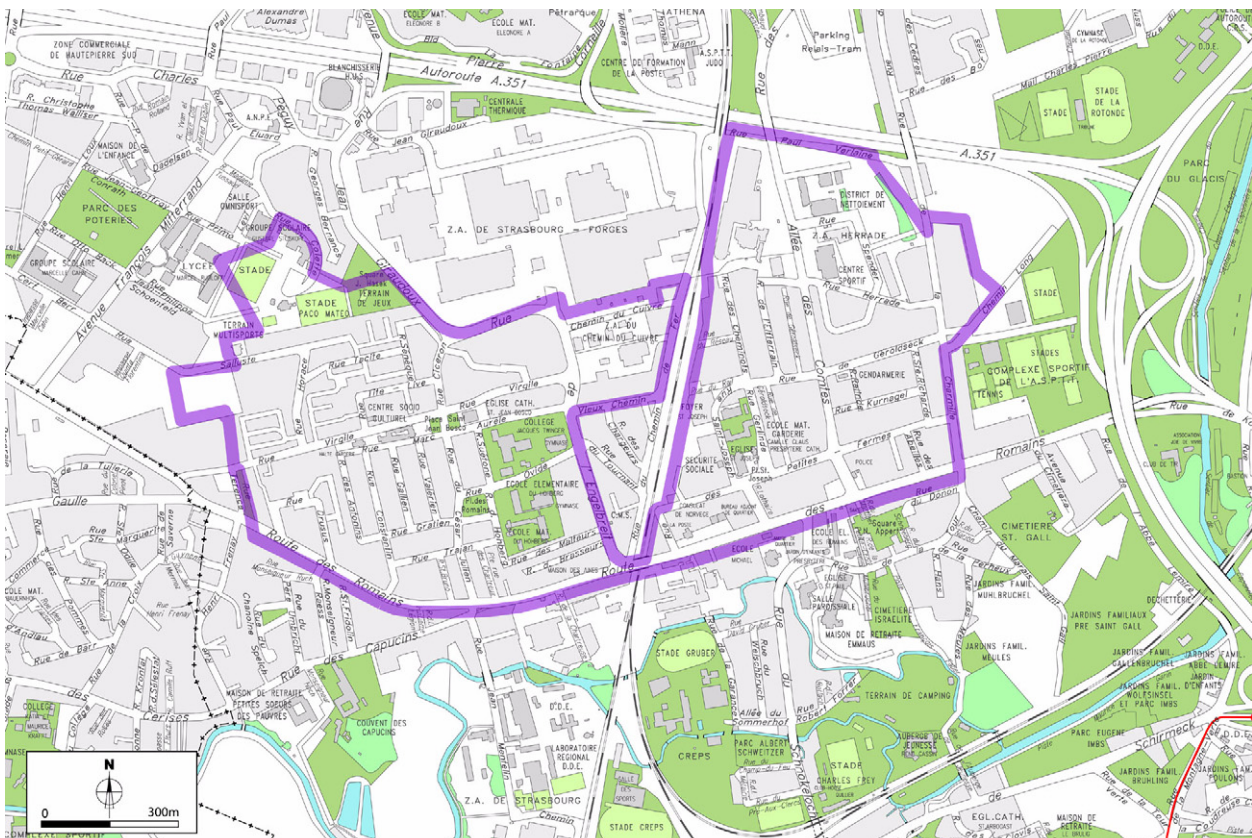
**Source :** Les données ci-dessous présentent succinctement, sur la base du Recensement de la population de 1999, «l'état initial» des quartiers prioritaires de la CUS. Celles-ci sont complétées, dans la mesure du possible, par des données actualisées.

**Définition :** Les zones urbaines sensibles ont été définies par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville. Elles se caractérisent par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et d'un déséquilibre entre l'habitat et l'emploi.

## ■ Données générales (Source INSEE - RGP 1999)

Superficie de la zone.....	106,96 ha
Population totale.....	11 369
Part des moins de 20 ans.....	26 %
Nombre de ménages.....	4 562
Nombre de familles mono-parentales.....	400
Population de nationalité étrangère.....	1 916

## ■ Carte de localisation de la zone



Source : CUS - SIG

## ■ Emploi et développement économique

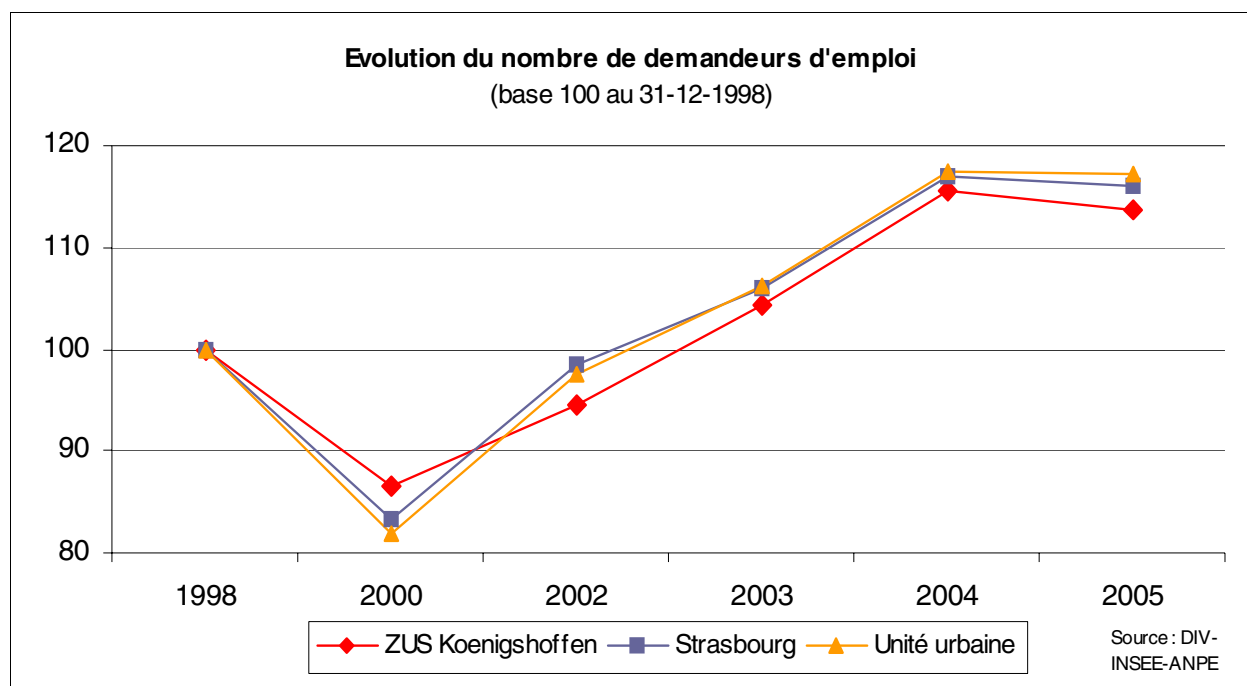
La population active totale, ainsi que le nombre d'actifs ayant un emploi représentent 4,6 % de l'ensemble de la ville de Strasbourg (pour un poids démographique de 4 %). Le nombre total de chômeurs représente 5 % des demandeurs d'emploi de la commune. Ce secteur de la ville est certes touché par le chômage, mais des proportions moindres que d'autres ZUS. D'ailleurs le taux de chômage dans la ZUS est équivalent à celui de Strasbourg.

### Population active en 1999

Emploi et chômage	ZUS Koenigshoffen	Strasbourg	Unité urbaine
Population active totale	5 552	119 092	200 457
Taux d'activité des 15 à 59 ans	76 %	67 %	70 %
Nombre d'actifs ayant un emploi	4 708	102 649	176 905
Nombre d'actifs ayant un emploi salarié	4 427	93 682	162 282
Nombre total de chômeurs	834	16 178	23 105
Taux de chômage total	14 %	14 %	12 %

Source : DIV - INSEE 1999

### Les demandeurs d'emploi en fin de mois (toutes catégories)



Le nombre de demandeurs d'emploi, a augmenté de 14 % entre 1998 et 2005 dans la ZUS de Koenigshoffen, soit l'une des plus fortes augmentations des ZUS de la CUS.

L'écart entre la ZUS et la ville de Strasbourg ou entre la ZUS et l'agglomération a du mal à se réduire, du fait de cette forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi.

**Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique :**

Une grande partie du quartier de Koenigshoffen bénéficie du statut de Zone urbaine sensible depuis 1997.

**Evolution du nombre d'établissements au 1er janvier**

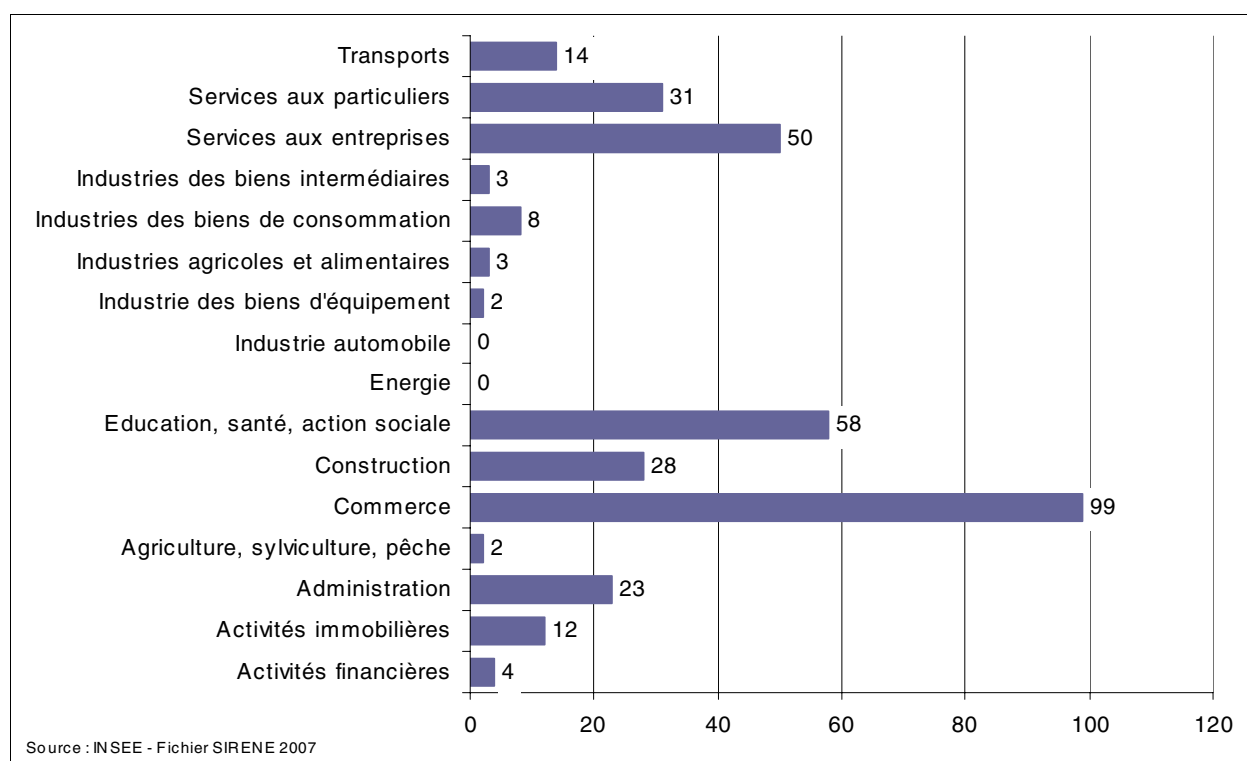
	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2003 / 2007
<b>Nombre d'établissements</b>	319	326	321	333	337	+ 5,6 %
<b>Nombre d'établissements commerciaux et artisanaux</b>	180	187	185	190	190	+ 5,5 %
<b>Densité commerciale et artisanale pour 1 000 habitants</b>	15,8	16,4	16,2	16,7	16,7	-

Source : INSEE - Fichier SIRENE

La progression du nombre total d'établissements et du nombre d'établissements artisanaux et commerciaux est sensiblement inférieure à la moyenne enregistrée dans l'ensemble des ZUS (+ 7 %). La densité commerciale et artisanale pour 1 000 habitants est la plus forte des 10 ZUS de la CUS, mais reste cependant inférieure à la moyenne communale (31,6 pour 1 000).

L'activité commerciale est très présente dans la ZUS. On y trouve également un nombre important d'établissements spécialisés dans les services aux particuliers ou aux entreprises.

**Répartition des établissements selon la NES 16**



## ■ Habitat et environnement urbain

La composition du tissu urbain de la ZUS de Koenigshoffen est assez hétéroclite. En effet, il comporte un important quartier d'habitat social (le Hohberg), et quelques concentrations de ce type d'habitat rue des Comtes, rue de Géroldseck, rue de l'Elferrain, rue Herrade ou encore rue de la Charmille. Il s'agit certainement du quartier de Strasbourg dans lequel le logement social est le mieux réparti. Le parc de logements se compose également d'immeubles en copropriétés actuellement très dégradées.

### Caractéristiques du parc de logements en 1999

Logements et résidences principales	ZUS Koenigshoffen	Strasbourg	Unité urbaine
Nombre total de logements	4 909	132 794	203 812
Part des résidences principales	93 %	88 %	90 %
Part des logements construits de 1949 à 1974	47 %	40 %	38 %
Part de logements en immeubles collectifs	94 %	93 %	84 %
Part des locataires HLM	41 %	24 %	21 %

Source : DIV - INSEE 1999

### Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie :

Au cours des années 2004 à 2006, la ZUS de Koenigshoffen a bénéficié de 2 opérations financées au titre de l'ANRU : d'une part la réhabilitation de 90 logements de la cité Géroldseck et d'autre part l'aménagement du parking de l'association ENVIE.

#### **Réhabilitation du quartier du Hohberg :**

*En préalable à la définition d'un projet de rénovation urbaine, le bailleur Habitation Moderne s'est fixé principalement les objectifs suivants :*

- la restructuration des barres et des tours,
- des démolitions - reconstructions permettant de dédensifier certains secteurs, afin d'offrir un type d'hébergement mieux adapté,
- la résidentialisation de certains immeubles.

*Ces objectifs s'inscrivent dans la volonté d'ouvrir le quartier sur son environnement urbain, marqué par :*

- le secteur résidentiel de Koenigshoffen, composé essentiellement de pavillonnaire au Sud,
- la maison de retraite et des serres encore en activité à l'Ouest

*Un travail de restructuration de l'entrée du quartier est en cours et comporte deux projets importants :*

- l'extension du tramway (ligne F) pour 2008-2009,
- l'ouverture d'un multi-accueil pour 2009-2010.

## ■ Santé

La ZUS de Koenigshoffen est celle où les professions médicales et para-médicales sont les plus présentes (sans oublier la proximité du CHU de Hautepierre). Le ratio du nombre de praticiens médicaux y est donc supérieur à 1 pour 1 000 habitants.

### Evolution du nombre de professionnels de la santé

Professions	2003	2004	2005	2006	2007
Activités hospitalières	2	2	2	2	2
Activités des auxiliaires médicaux	12	12	12	12	16
Pratique dentaire	6	7	5	6	4
Pratique médicale	13	13	13	13	12
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>34</b>	<b>32</b>	<b>33</b>	<b>34</b>

Source : INSEE - Fichier SIRENE au 1er janvier

## ■ Réussite scolaire

La part des personnes de 15 et plus sorties du système scolaire sans aucune qualification est 2 fois plus importante que la moyenne communale et les diplômés du supérieurs sont proportionnellement 6 fois moins nombreux qu'à Strasbourg.

### Scolarisation et niveaux de diplômes en 1999

Scolarisation et formation	ZUS Koenigshoffen	Strasbourg	Unité urbaine
Taux de scolarisation des enfants de 3 ans	33 %	26 %	26 %
Part des 15 ans et plus sans diplôme (hors élèves et étudiants)	38 %	19 %	18 %
Part des 15 ans et plus diplômés du supérieur (hors élèves et étudiants)	3 %	18 %	15 %
Part des 15-24 ans scolarisés	54 %	71 %	69 %

Source : DIV - Education nationale

### Les actions menées en faveur de la réussite scolaire :

Depuis 2005, se déroule une action intitulée «La famille à l'école», dont le but est de dispenser des cours de Français aux parents des enfants scolarisés en maternelle (Hohberg et Camille Claus).

## ■ Sécurité et tranquillité publique

Les faits de délinquance sont en augmentation constante depuis 2005.

### Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique :

A Koenigshoffen, la cellule de veille réunit de manière régulière des acteurs divers (bailleurs sociaux, Police nationale et police municipale, Education nationale, CTS, Ville de Strasbourg, commerçants, etc.). Présidée par la Police nationale, cette cellule de veille a pour objet d'échanger sur l'ambiance du quartier et de développer les partenariats nécessaires à la résolution de problèmes ponctuels (rodéos, graffitis, etc.).

Un travail en étroite collaboration avec le bailleur a permis d'intervenir efficacement sur quelques points de fixation dans des entrées d'immeubles, ainsi que dans des caves servant de lieux de recels.

Mis en place depuis la fin de l'année 2001, les Conseils d'animation et de prévention, pilotés par la Ville de Strasbourg réunissent les partenaires du quartier pour proposer des réponses concrètes et concertées aux petits troubles sur l'espace public. Très axé sur les questions de prévention, le CAP a permis de proposer quelques actions innovantes et fédératrices, répondant aux problèmes soulevés par les habitants : action FLE, «la famille à l'école», etc. ainsi que des ateliers parents-enfants, dans la perspective de l'ouverture d'un LAPE sur le site des anciens bains municipaux. Le LAPE comprendrait un cabinet médical, une PMI, et un accueil-consultation des nourrissons.

Le quartier de Koenigshoffen est également l'un des secteurs d'intervention des correspondants de nuit, qui assurent une présence humaine jusque tard dans la nuit. Ce dispositif est financé par les bailleurs, par la CUS et d'autres collectivités, sans aucune charge supplémentaire pour les locataires.

### ■ Services publics

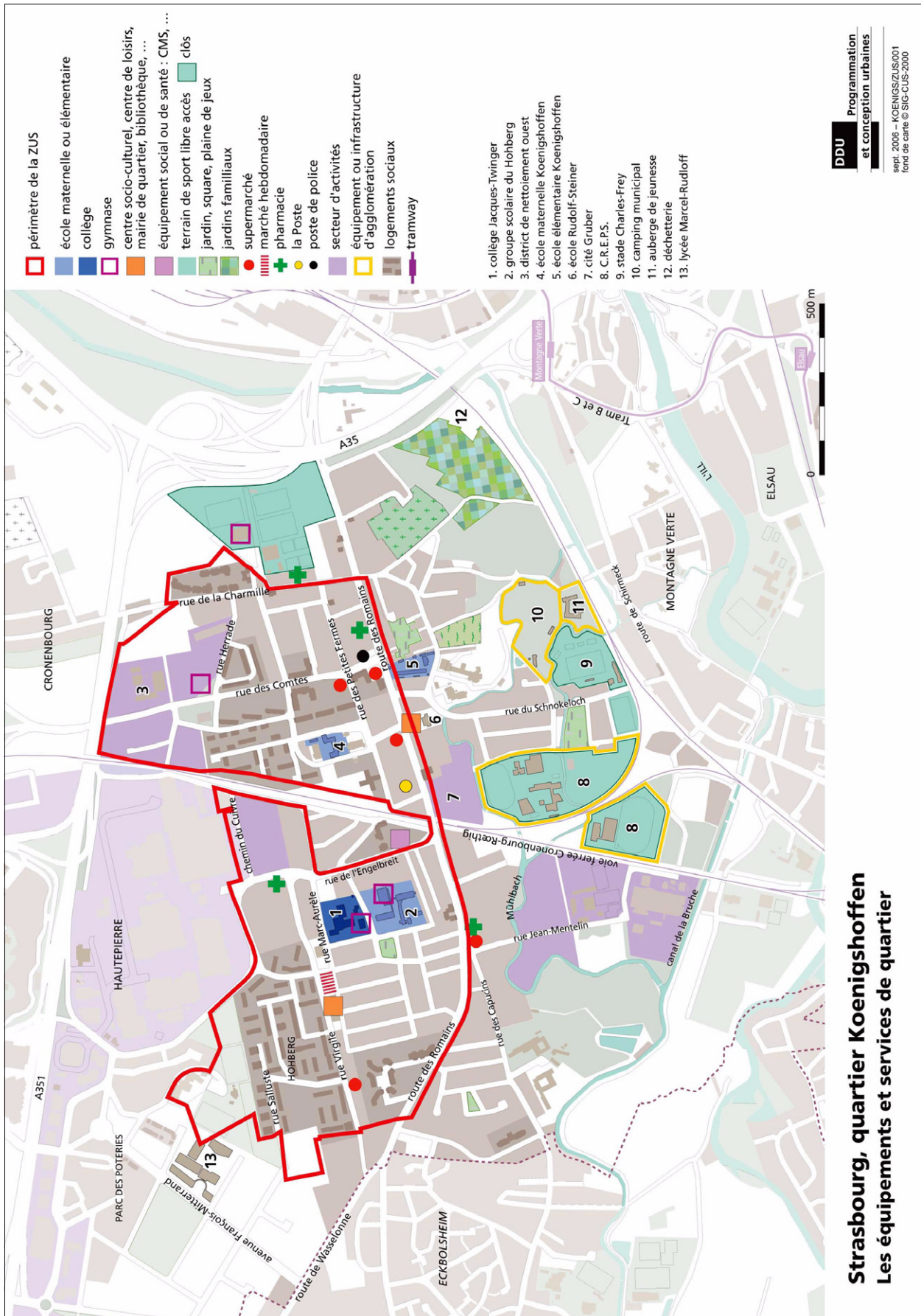
#### Les actions menées en faveur du développement du service public :

Outre le centre administratif du Parc de l'Etoile, la Ville de Strasbourg a ouvert des mairies de quartier. L'emprise géographique de chacune d'elle n'est cependant pas définie. En effet, chaque usager peut se rendre dans chaque structure, indifféremment de son lieu de résidence. La mairie de quartier de Koenigshoffen est ouverte du lundi au samedi en fin de matinée, sur une amplitude horaire de 46 heures pendant 35 semaines et de 43,5 heures pendant 17 semaines. Le personnel affecté au secteur Ouest, qui comprend également HautePierre, l'Elsau et Cronembourg, compte au total 15 agents et 2 responsables de secteur.

Le quartier est relié au centre-ville par les lignes de bus 4 et 4A, ainsi que par la ligne inter-quartiers 50, qui se rabat sur la station de tramway «Montagne-Verte».

Les équipements et services sont relativement nombreux dans la ZUS. On y trouve ainsi :

- 1 collège,
- 4 écoles maternelles et élémentaires (l'école élémentaire des Romains est hors périmètre, mais accueille des enfants du secteur),
- 1 mairie de quartier,
- 1 bureau de Police nationale,
- 1 centre socio-culturel,
- 3 salles de spectacle (paroisse St Joseph en ZUS, paroisse St Paul et CREPS hors ZUS),
- 4 gymnases,
- 1 école de musique,
- des jardins familiaux.





Commune : ..... **Strasbourg**  
 Secteur : ..... **ZUS Port du Rhin**

## ■ Remarques préalables

**Source :** Les données ci-dessous présentent succinctement, sur la base du Recensement de la population de 1999, «l'état initial» des quartiers prioritaires de la CUS. Celles-ci sont complétées, dans la mesure du possible, par des données actualisées.

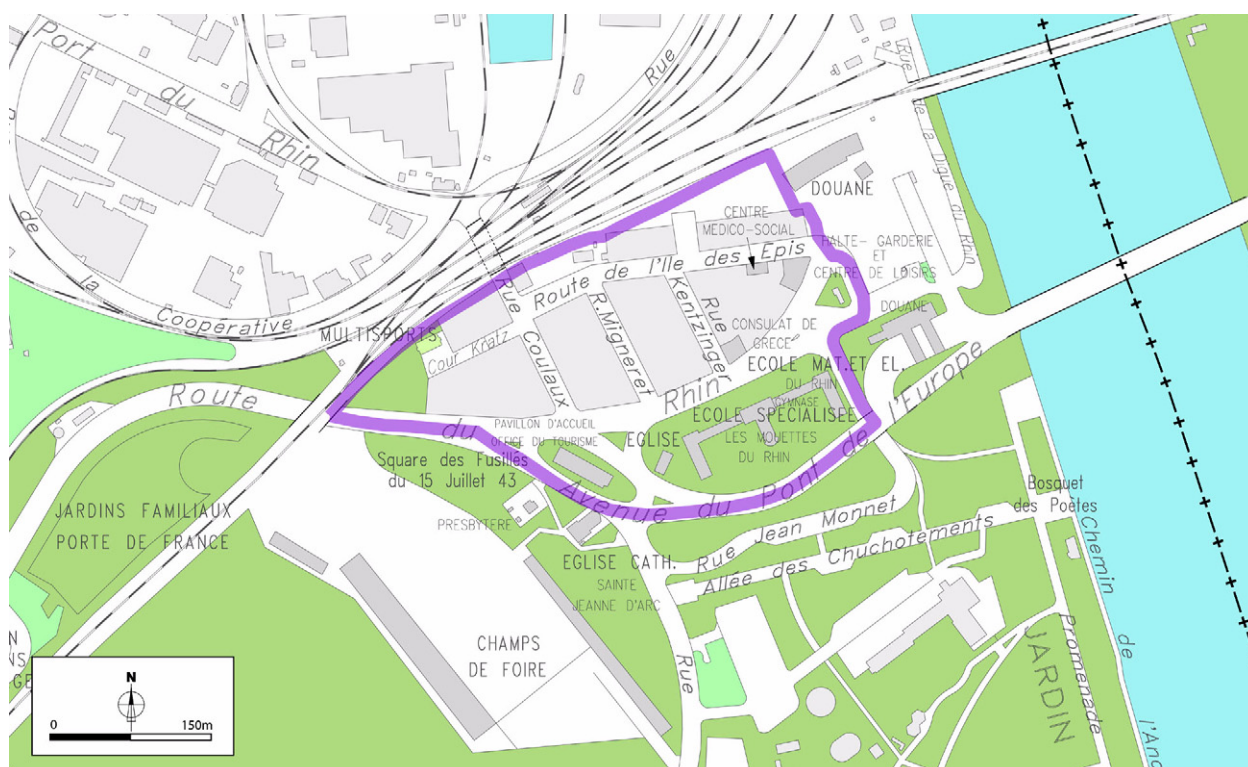
**Définition :** Les zones urbaines sensibles ont été définies par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville. Elles se caractérisent par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et d'un déséquilibre entre l'habitat et l'emploi.

La ZUS du Port du Rhin est intégrée au périmètre du Programme d'initiative communautaire (PIC) URBAN.

## ■ Données générales (Source INSEE - RGP 1999)

Superficie de la zone.....	<b>10,12 ha</b>
Population totale .....	<b>1 364</b>
Part des moins de 20 ans .....	<b>31 %</b>
Nombre de ménages.....	<b>573</b>
Nombre de familles mono-parentales .....	<b>73</b>
Population de nationalité étrangère .....	<b>262</b>

## ■ Carte de localisation de la zone



Source : CUS - SIG

### ■ Emploi et développement économique

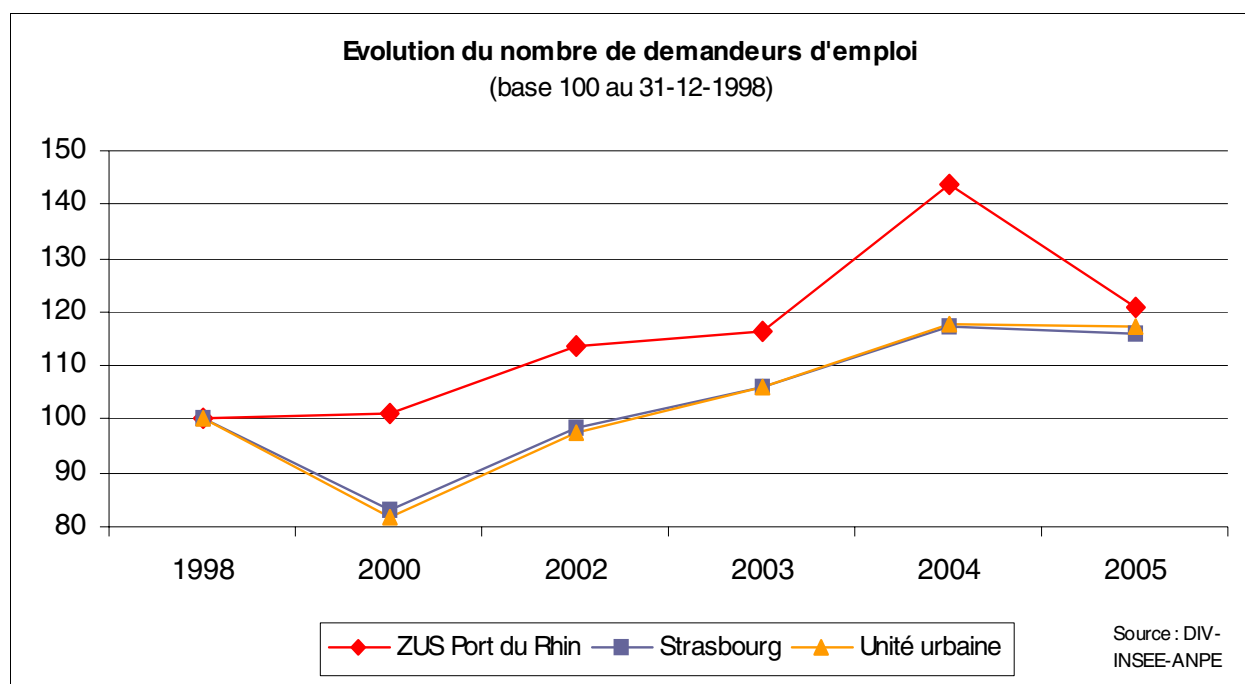
La population active totale, ainsi que le nombre d'actifs ayant un emploi représentent 0,5 % de l'ensemble de la ville de Strasbourg (pour un poids démographique équivalent). Le nombre total de chômeurs représente 1 % des demandeurs d'emploi de la commune. Ce secteur de la ville est particulièrement touché par le chômage. Le taux de chômage dans la ZUS est 2,3 fois supérieur à celui de Strasbourg.

#### Population active en 1999

Emploi et chômage	ZUS Port du Rhin	Strasbourg	Unité urbaine
Population active totale	570	119 092	200 457
Taux d'activité des 15 à 59 ans	66 %	67 %	70 %
Nombre d'actifs ayant un emploi	385	102 649	176 905
Nombre d'actifs ayant un emploi salarié	372	93 682	162 282
Nombre total de chômeurs	182	16 178	23 105
Taux de chômage total	32 %	14 %	12 %

Source : DIV - INSEE 1999

#### Les demandeurs d'emploi en fin de mois (toutes catégories)



Contrairement aux autres territoires prioritaires, le nombre de demandeurs d'emploi qui réside dans la ZUS du Port du Rhin n'a jamais cessé d'augmenter depuis 1998. Après le pic de 2004, le nombre de chômeurs diminue pour établir la hausse à + 21 % entre 1998 et 2005.

Après s'être accru significativement, l'écart entre la ZUS et l'agglomération se réduit sensiblement.

### Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique :

Le secteur du Port du Rhin bénéficie du statut de Zone urbaine sensible depuis 1997.

### Evolution du nombre d'établissements au 1er janvier

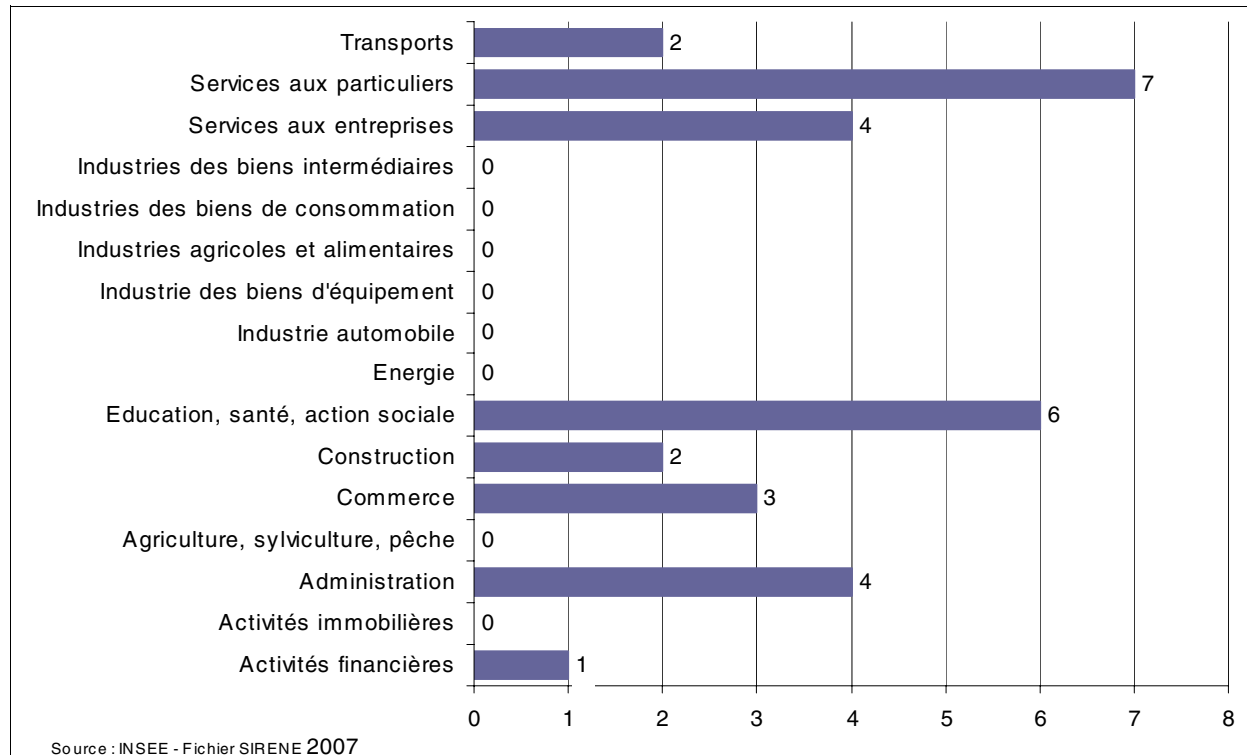
	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2003 / 2007
Nombre d'établissements	37	36	34	26	29	- 21,6 %
Nombre d'établissements commerciaux et artisanaux	18	18	16	13	15	- 16,6 %
Densité commerciale et artisanale pour 1 000 habitants	13,2	13,2	11,7	9,5	10,9	-

Source : INSEE - Fichier SIRENE

La ZUS du Port du Rhin est la seule où une diminution du nombre d'établissements et d'établissements commerciaux et artisanaux a été observée depuis 2003. La densité commerciale et artisanale pour 1 000 habitants se situe au-dessus de la moyenne de l'ensemble des ZUS, mais reste inférieure à la moyenne communale (31,6 pour 1 000).

Dans cette petite ZUS (la plus petite superficie de Strasbourg), le nombre d'établissements est très faible et relativement peu diversifié. Les établissements qui relèvent des services aux particuliers sont les plus nombreux et représentent près du quart de l'ensemble des établissements de la zone.

### Répartition des établissements selon la NES 16



Un groupe de partenaires intervenants sur le Port du Rhin a réalisé un repérage des besoins en matière d'accompagnement vers l'emploi des habitants du quartier. Parmi les propositions d'actions au Groupe de travail insertion (GTI), la première mise en place a été l'Ecole du soir. L'organisme de formation REFORME intervient sur le quartier pour des stages de formation et le magasin-école. Utilisant les locaux et les intervenants de l'organisme de formation, l'objectif de l'Ecole du soir est d'apporter des réponses de formations diversifiées et souples à un public ayant besoin de consolider des apprentissages de base, dans le cadre d'une première étape vers un parcours d'insertion.

Des cours de Français (et FLE non débutant), de mathématiques, de raisonnement logique ou encore d'informatique sont dispensés dans ce cadre, en soirée et le samedi matin.

Les habitants du Port du Rhin, en situation ou en risque d'exclusion (jeunes dans le cadre du CIVIS ou suivis par la Mission locale, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux, femmes au foyer), et tout salarié du Port du Rhin constituent le public cible de cette action. Les entrées et sorties du dispositif sont permanentes. Les rythmes et les contenus des cours sont individualisés en fonction des besoins et des objectifs de chaque participant.

#### **Implantation d'une unité de formation aux métiers du commerce :**

*Le quartier du Port du Rhin est fortement touché par la précarité, qui affecte plus particulièrement les femmes et les jeunes. L'association REFORME (Regroupement Formation Emploi), qui tente de remettre ce public cible à niveau et à rapprocher les besoins des entreprises locales des qualifications acquises par les jeunes, a développé un projet d'économie solidaire basée sur les métiers du commerce.*

*Ce projet a consisté à transformer et à aménager un local commercial de 50m<sup>2</sup> en une unité de formation aux métiers du commerce. Le local sert de lieu pédagogique pour les stagiaires, à savoir des jeunes de 16 à 25 ans et des personnes en situation d'exclusion.*

*Non loin de là, en complément du lieu de formation, un magasin de proximité (Com'au Rhin), géré par la régie de quartier Au Port'Unes permet aux stagiaires de s'initier en grande nature aux métiers du commerce (caisse, vente, préparations, etc.)*

En 2006, la Maison de l'emploi et de la formation de Strasbourg s'est implantée à proximité immédiate de la ZUS du Port du Rhin, dans les locaux du groupe *Coop Alsace*.

### ■ Habitat et environnement urbain

La composition du tissu urbain de la ZUS du Port du Rhin est très homogène. Près des trois-quarts des bâtiments ont été construits avant 1949. Ce sont de petits immeubles collectifs, relevant dans leur grande majorité du logement social.

#### **Caractéristiques du parc de logements en 1999**

Logements et résidences principales	ZUS Port du Rhin	Strasbourg	Unité urbaine
Nombre total de logements	631	132 794	203 812
Part des résidences principales	91 %	88 %	90 %
Part des logements construits de 1949 à 1974	20 %	40 %	38 %
Part de logements en immeubles collectifs	100 %	93 %	84 %
Part des locataires HLM	86 %	24 %	21 %

Source : DIV - INSEE 1999

## Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie :

### **La requalification urbaine et paysagère de la Porte de France :**

En vue de la requalification du quartier, un concours européen a été lancé en 2002. Celui-ci a été motivé par la situation et la localisation du quartier du Port du Rhin : isolé, déstructuré et enclavé au sein de la plus importante zone industrielle de l'agglomération. Sa localisation en fait un secteur stratégique pour son caractère frontalier et symbolique de l'entrée en France.

Le système viaire met en place le parcellaire, qui lui-même inclut l'habitabilité du quartier. Il définit un îlot de forme triangulaire qui offrira une figure urbaine assez forte de part et d'autre de l'Allée des Chuchotements.

Un point focal ouvrant des perspectives exceptionnelles se crée à l'Est sur les rives du fleuve, à la convergence de l'Allée des Chuchotements et de la rue Jean Monnet.

Le tracé a été modifié de manière à conserver le restaurant actuel.

## ■ Santé

La ZUS du Port du Rhin est celle qui est le moins bien pourvue en professionnels de la santé. La présence d'un seul médecin n'est pas suffisante à garantir à la population des conditions de soins suffisantes.

### Evolution du nombre de professionnels de la santé

Professions	2003	2004	2005	2006	2007
Activités des auxiliaires médicaux	0	0	0	0	1
Pratique dentaire	0	0	0	0	0
Pratique médicale	1	1	1	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

Source : INSEE - Fichier SIRENE au 1er janvier

## ■ Réussite scolaire

La part des personnes de 15 ans et plus sorties du système scolaire sans aucune qualification est 2,5 fois plus importante que la moyenne communale et les diplômés du supérieur sont proportionnellement 9 fois moins nombreux qu'à Strasbourg.

Par ailleurs, le taux de scolarisation des enfants de 3 ans est, après la ZUS des Hirondelles à Lingolsheim, la plus faible des 10 ZUS de la CUS.

### Scolarisation et niveaux de diplômes en 1999

Scolarisation et formation	ZUS Port du Rhin	Strasbourg	Unité urbaine
Taux de scolarisation des enfants de 3 ans	8 %	26 %	26 %
Part des 15 ans et plus sans diplôme (hors élèves et étudiants)	50 %	19 %	18 %
Part des 15 ans et plus diplômés du supérieur (hors élèves et étudiants)	2 %	18 %	15 %
Part des 15-24 ans scolarisés	49 %	71 %	69 %

Source : DIV - Education nationale

## Les actions menées en faveur de la réussite scolaire :

A destination des adolescents de 12 à 17 ans, l'association d'animation du Port du Rhin (2APR), propose un accueil journalier autour d'activités sportives, culturelles, manuelles, d'aide aux devoirs, ainsi que de sorties culturelles et de loisirs. A destination des enfants de 6 à 12 ans, l'association a récemment mis en place des activités éducatives et ludiques, ainsi qu'une aide aux devoirs.

Les activités périscolaires à l'école du Rhin sont mises en place depuis le mois de janvier 2005, à raison de trois heures hebdomadaires pour les enfants des classes de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2). La programmation est effectuée en collaboration avec la direction de l'école. Chaque parent est informé individuellement de la mise en place des activités par courrier, via le cahier de liaison. Les enfants s'inscrivent à l'une des activités pour un trimestre, soit environ une dizaine de séances. Ils ont la possibilité de changer de groupe ou d'activité chaque trimestre.

Les activités proposées actuellement sont :

- «Sport et jeux collectifs» : en collaboration avec le Service du sport de la Ville de Strasbourg. Le groupe est composé de 15 enfants. Les programmations sportives sont du basket-ball, du tchoukball, et du speed-ball.
- «Ukulele» : une activité musicale en collaboration avec l'association «Au-delà des ponts». La fréquentation est un peu moindre (6 enfants). Cependant, cette collaboration est importante vis-vis du quartier afin de pouvoir éventuellement pérenniser cette action.
- «Figures humaines» : une activité d'arts plastiques (dessin, modelage, création, etc.), avec une intervenante ayant déjà travaillé sur le temps scolaire. Cette activité a été mise en place à la rentrée 2006 et connaît une fréquentation régulière de 14 enfants.

Pour les enfants scolarisés en maternelle, une activité «baby-gym» est proposée depuis la rentrée 2005, en collaboration avec le club de gymnastique de La Wantzenau. Cette activité n'entre toutefois pas dans la programmation du Contrat éducatif local. Les parents participent à raison de 10 € par trimestre aux frais de cette activité.

### ■ Sécurité et tranquillité publique

Les faits de délinquance sur le Port du Rhin, et plus largement sur la Musau, sont stables en 2005. Le caractère frontalier du quartier en faisait un lieu propice pour les vols à la portière et les vols à la roulotte. Ces phénomènes sont cependant en net recul.

Le quartier reste par contre particulièrement concerné par les implantations illicites et régulières de groupes de gens du voyage (Jardin des deux rives, terrains des entreprises et du Port autonome, etc.).

### Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique :

Au Port du Rhin, la cellule de veille réunit de manière régulière des acteurs divers (bailleurs sociaux, Police nationale et police municipale, Education nationale, CTS, Ville de Strasbourg, commerçants, etc.). Présidée par la Police nationale, cette cellule de veille a pour objet d'échanger sur l'ambiance du quartier et de développer les partenariats nécessaires à la résolution de problèmes ponctuels (rodéos, graffitis, etc.).

Mis en place depuis la fin de l'année 2001, les Conseils d'animation et de prévention, pilotés par la Ville de Strasbourg réunissent les partenaires du quartier pour proposer des réponses concrètes et concertées aux petits troubles sur l'espace public. Très axé sur les questions de prévention, le CAP a su proposer des actions innovantes et fédératrices, répondant aux problèmes soulevés par les habitants (actions de sécurité routière aux abords des écoles, soutien à la parentalité avec la brocante de solidarité petite enfance, fête de quartier, création d'une école du soir et du samedi matin, fonctionnement d'un magasin d'alimentation de proximité par l'intermédiaire d'une structure d'insertion - seule expérience de type sur la ville - développement des activités périscolaires, etc.).

Le quartier du Port du Rhin est l'un des rares quartiers de la ville qui possède encore une identité forte très particulière, qui tend cependant à s'estomper au fur et à mesure du renouvellement de sa population, ce qui a bien entendu des conséquences sur son fonctionnement.

La proximité du Jardin des deux rives, initié dans le cadre d'une grande manifestation franco-allemande aurait pu laisser craindre des réactions de rejet, alors qu'en fait le constat des partenaires est qu'il y a une véritable appropriation de cet espace par les habitants du quartier.

Le quartier du Port du Rhin est l'un des secteurs récents d'intervention des correspondants de nuit, qui assurent une présence humaine jusque tard dans la nuit. Ce dispositif est co-financé par les bailleurs sociaux, la CUS et d'autres collectivités, sans charges supplémentaires pour les locataires.

Enfin, ce quartier va faire l'objet à moyen terme d'une transformation radicale dans le cadre du futur projet de la Porte de France, et à plus court terme, d'une réhabilitation par le bailleur social.

## ■ Services publics

### **Les actions menées en faveur du développement du service public :**

Outre le centre administratif du Parc de l'Etoile, la Ville de Strasbourg a ouvert des mairies de quartier. L'emprise géographique de chacune d'elle n'est cependant pas définie. En effet, chaque usager peut se rendre dans chaque structure, indifféremment de son lieu de résidence. Il n'y a pas de mairie de quartier dans la ZUS du Port du Rhin. Cependant, les guichets administratifs les plus proches sont situés à la Musau, dont l'antenne a ouvert mi-février 2005, à raison de 15 heures hebdomadaires sur une période de 46 semaines.

Le quartier est relié au centre-ville de Strasbourg par les lignes de bus 2 et 21. Cette dernière, qui relie Strasbourg à la ville allemande de Kehl assure le rabattement sur les lignes A et D du tramway, devant le centre administratif du Parc de l'Etoile.

Les équipements et services sont extrêmement peu nombreux dans la ZUS. On y trouve ainsi :

- 1 école maternelle,
- 1 école élémentaire,
- 1 école spécialisée,
- 1 boulodrome,
- 1 auberge de jeunesse (située hors du périmètre de la ZUS mais à proximité),
- 1 salle de spectacle (chapiteau Graine de cirque, au Jardin des deux Rives),
- des jardins familiaux.

### **Les associations socio-éducatives du Port du Rhin :**

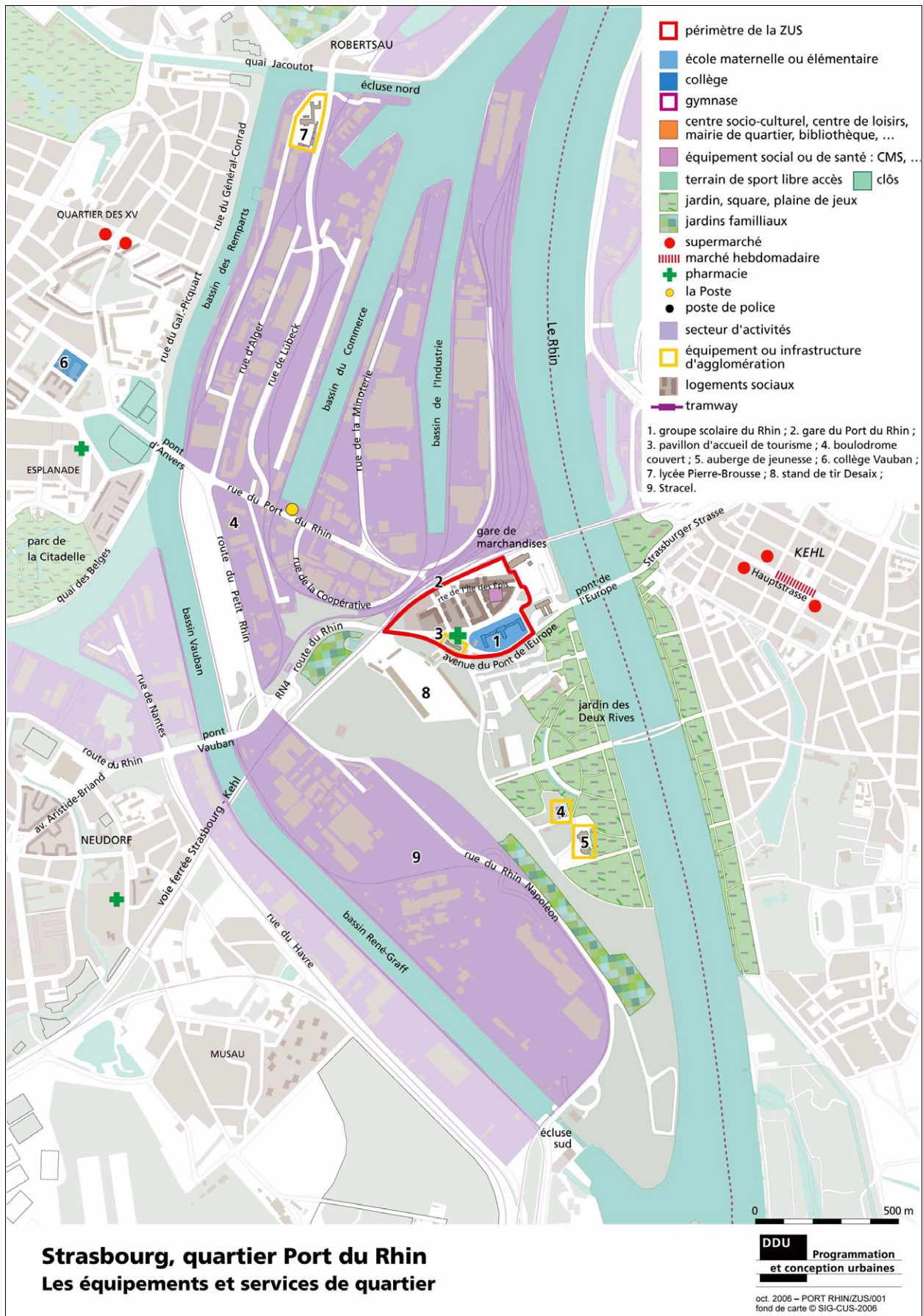
*L'association 2APR (Association d'animation du Port du Rhin) a pour objet l'animation du quartier, par et avec les habitants. Dans ce cadre, elle accompagne, soutient, et permet la réalisation de projets au profit du quartier et de ses habitants.*

*Ainsi, pour les adolescents de 12 à 17 ans, elle organise des mini-camps de vacances, généralement durant les vacances d'hiver et d'été.*

*En lien avec les partenaires du quartier, 2APR assure des animations de rues tout au long du mois de juillet. L'association propose également un atelier de gymnastique pour les femmes, des terrasses-café tout au long de l'été, ainsi que deux sorties familiales culturelles et de loisirs durant l'année.*

*L'association Au-delà des Ponts, créée en décembre 2003 fédère les forces vives du quartier du Port du Rhin (2APR, OPI, Graine de cirque, etc.), notamment par l'organisation partenariale de manifestations festives telles que la fête du quartier, les fêtes de fin d'année, les opérations balcons et fenêtres fleuris et décorés.*

*Elle porte également un projet culturel d'un groupe de musiciens issus du quartier, qui apporte une contribution artistique lors des animations de quartier. Enfin, elle met à disposition un local pour l'organisation des activités des membres.*





### ■ Emploi et développement économique

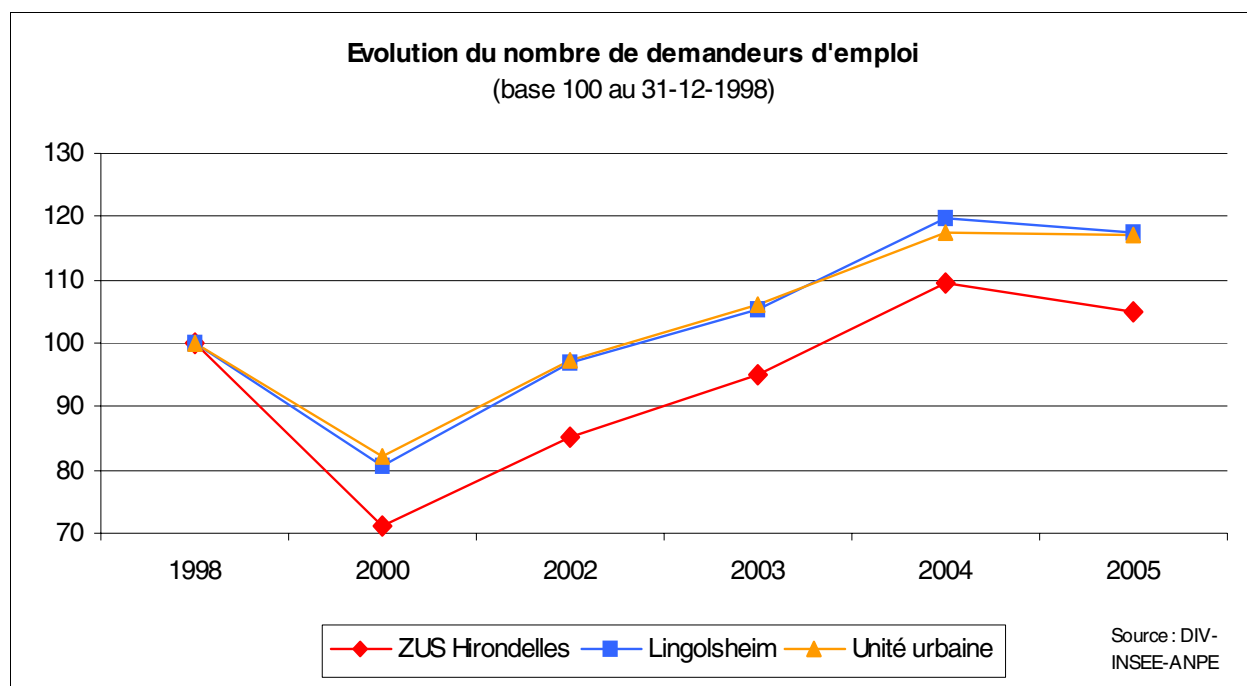
La population active totale, ainsi que le nombre d'actifs ayant un emploi représentent respectivement 9 % et 7 % de l'ensemble de la ville de Lingolsheim (pour un poids démographique de 11 %). En revanche, le nombre total de chômeurs représente 28 % des demandeurs d'emploi de la commune. Ce secteur de la ville est particulièrement touché par le chômage, dont le taux en 1999 est trois fois supérieur à celui de Lingolsheim.

#### Population active en 1999

Emploi et chômage	ZUS Hirondelles	Lingolsheim	Unité urbaine
Population active totale	786	8 464	200 457
Taux d'activité des 15 à 59 ans	68 %	78 %	70 %
Nombre d'actifs ayant un emploi	563	7 665	176 905
Nombre d'actifs ayant un emploi salarié	542	7 091	162 282
Nombre total de chômeurs	220	780	23 105
Taux de chômage total	28 %	9 %	12 %

Source : DIV - INSEE 1999

#### Les demandeurs d'emploi en fin de mois (toutes catégories)



De même que dans les ZUS strasbourgeoises, le nombre de demandeurs d'emploi varie à la hausse de façon identique à la commune ou à l'unité urbaine, et diminue de façon plus significative en phase de décroissance du nombre de chômeurs. Ce dernier constat est valable tant pour la période 1998-2000 que pour la période 2004-2005.

L'écart entre la ZUS et la ville de Lingolsheim et entre la ZUS et l'unité urbaine tend à se réduire.

### Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique :

Le quartier des Hirondelles bénéficie du statut de Zone urbaine sensible depuis 1997.

Le projet de rénovation urbaine constitue une opportunité sans précédent pour créer des emplois destinés en priorité aux habitants du quartier. L'insertion par l'économie s'appuie sur le PLIE (Plan local d'insertion par l'économie), dont les missions consistent à faciliter l'accès à l'emploi des personnes en grandes difficultés sociales et professionnelles. Des parcours individualisés sont mis en oeuvre avec les personnes et permettent d'associer des actions d'accompagnement social, d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle.

### Evolution du nombre d'établissements au 1er janvier

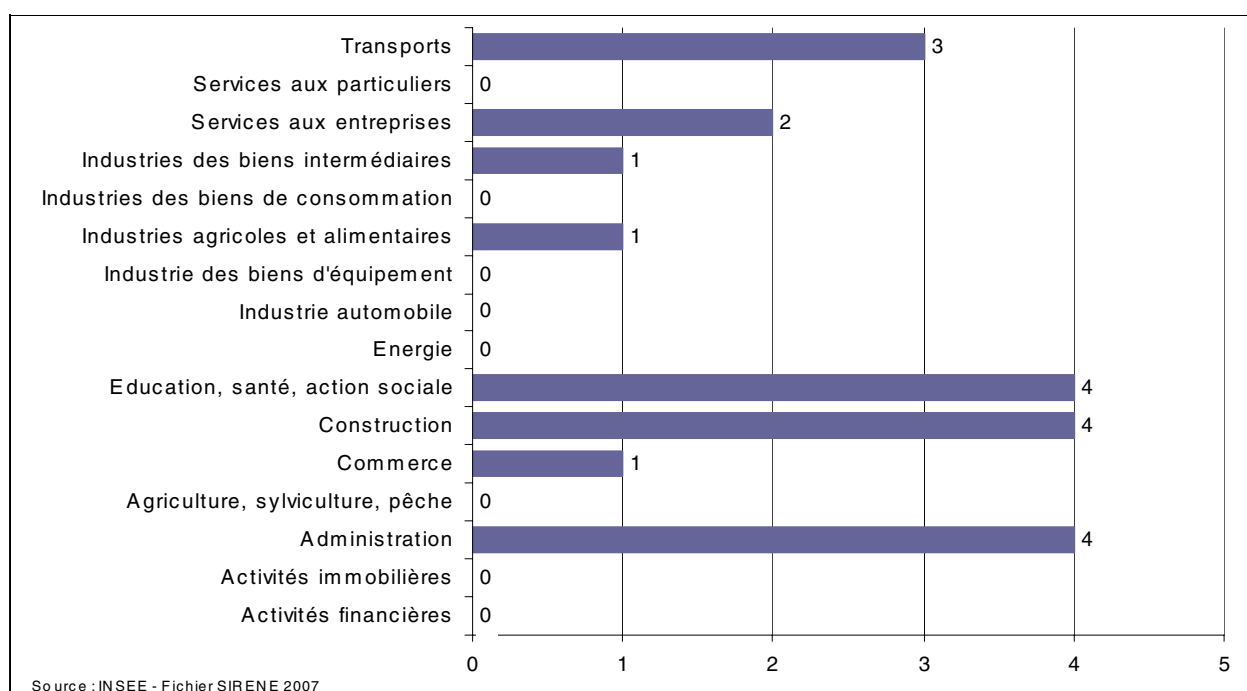
	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2003 / 2007
<b>Nombre d'établissements</b>	16	14	19	20	20	+ 25 %
<b>Nombre d'établissements commerciaux et artisanaux</b>	6	6	9	7	7	+ 16,7 %
<b>Densité commerciale et artisanale pour 1 000 habitants</b>	3,2	3,2	4,8	3,7	3,7	-

Source : INSEE - Fichier SIRENE

Le nombre total d'établissements et d'établissements commerciaux et artisanaux demeure inchangé par rapport à l'année précédente et n'évolue que très peu par rapport à 2003. La densité commerciale et artisanale est d'ailleurs la plus faible de l'ensemble des ZUS de la CUS, et demeure trois fois inférieure à la moyenne communale (18 pour 1 000 habitants).

Deux pôles importants d'activités jouxtent la ZUS : la ZAC des Tanneries et une dizaine d'entreprises et d'administrations situées le long de l'avenue Schuman. Celles-ci ne constituent pas de débouchés réels pour la population des Hirondelles, eu égard au niveau de qualification requis dans cette zone essentiellement tertiaire et technologique.

### Répartition des établissements selon la NES 16



#### **L'insertion par l'économique dans le cadre de la rénovation urbaine :**

*Les premiers chantiers, notamment le prolongement de la ligne de tramway jusqu'à Lingolsheim, la restructuration de la rue des Hironnelles et les premières démolitions ont intégré les clauses d'insertion dans les marchés. S'il est trop tôt pour faire le bilan de ces premiers éléments, s'appuyant sur le Relais-Emploi Chantiers qui accompagne les entreprises dans la mise en oeuvre du dispositif, de premiers emplois ont été dégagés.*

#### **■ Habitat et environnement urbain**

La ZUS des Hironnelles, construite à partir du milieu des années 70, est constituée de 576 logements répartis en 8 immeubles (R+9 à R+12). Le nombre total de logements habitables est de 567, car 9 d'entre eux, situés en pieds d'immeubles, ont été transformés en locaux d'activité. Près de 80 % de ces logements sont de petite taille (de 1 à 3 pièces).

#### **Caractéristiques du parc de logements en 1999**

Logements et résidences principales	ZUS Hironnelles	Lingolsheim	Unité urbaine
Nombre total de logements	721	7 337	203 812
Part des résidences principales	94 %	94 %	90 %
Part des logements construits de 1949 à 1974	1 %	32 %	38 %
Part de logements en immeubles collectifs	92 %	71 %	84 %
Part des locataires HLM	85 %	15 %	21 %

Source : DIV - INSEE 1999

#### **Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie :**

Validé par le Comité national d'engagement de l'ANRU le 7 décembre 2006, le projet de rénovation urbaine a vu se réaliser les premiers chantiers inscrits dans le projet. La signature officielle de la convention de rénovation urbaine a eu lieu le 22 octobre 2007.

#### **L'avancement du projet de rénovation urbaine :**

*Simultanément à la réalisation de la plate-forme du tramway, la CUS a réalisé un nouveau parvis pour le groupe scolaire, un parking de 80 places pour pallier la destruction de places de stationnement dans le cadre du chantier du tramway.*

*Elle procède également à la restructuration de la rue des Hironnelles à la suite des travaux du tramway.*

*Les deux projets sont coordonnés par la Ville, qui a également entièrement restructuré le périmètre du groupe scolaire pour l'adapter à la nouvelle disposition urbaine déclinée dans le PRU.*

La commune fait procéder à la libération de près d'un hectare de terrain dans le quartier afin de le rendre disponible à la reconstitution de l'offre. CUS Habitat y engagera la construction des 100 premiers logements au premier trimestre 2008.

Ces travaux succèdent à une campagne de concertation avec les habitants et les acteurs du quartier, qui a duré six mois, dans une première phase de février à juillet 2007. Cette démarche de concertation a permis de mettre à jour la perception positive que les habitants et les autres partenaires locaux ont de ce projet. Ils se sont positionnés en véritables vecteurs d'information et d'échange avec la population. Deux réunions publiques, en début et en fin de cycle, ont permis de toucher près de 500 personnes qui ont réservé un accueil très favorable au projet.

Le recrutement à venir d'un technicien supplémentaire au sein de l'équipe technique de la commune témoigne de la montée en charge du projet et de la volonté de la municipalité de bien maîtriser le bon déroulement des opérations. CUS Habitat s'apprête à engager l'enquête sociale auprès des habitants du premier immeuble voué à la démolition en 2009.

## ■ Santé

Depuis 2004, il n'y a plus un seul professionnel de la santé dans la ZUS, quelque soit la spécialité. Au-delà de ce constat alarmant, on peut toutefois noter l'existence d'un centre médico-social, ainsi que celle du pôle gérontologique.

### Evolution du nombre de professionnels de la santé

Professions	2003	2004	2005	2006	2007
Activités des auxiliaires médicaux	0	0	0	0	0
Pratique dentaire	0	0	0	0	0
Pratique médicale	1	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Source : INSEE - Fichier SIRENE au 1er janvier

### Les actions menées en faveur de la santé publique :

La Ville de Lingolsheim a recruté une chargée de mission "Santé" en 2006, dont le rôle est d'animer et d'évaluer un programme de lutte contre le tabac, ainsi qu'un programme de lutte contre l'obésité et en faveur d'une meilleure nutrition. Ces deux secteurs d'intervention sont complétés par des actions en faveur de l'activité physique, afin de lutter contre la sédentarité.

Ces deux secteurs d'intervention, qui touchent toutes les populations (scolaire, monde du travail, accompagnements individuels à la demande et personnes âgées), sont complétés par des actions de lutte contre la sédentarité physique et pour le développement de pratiques propices à une meilleure hygiène de vie.

#### **L'engagement de la commune dans les politiques nationales en faveur de la santé publique :**

*Ville pilote pour le projet national "Bien vieillir", lutte contre le tabagisme ("Lingo sans tabac"), et maintenant avec le projet "Avec ma ville, je bouge pour ma santé", la collectivité s'est attelée à promouvoir la santé auprès de ses habitants.*

*C'est aux côtés de la Ligue contre le cancer que, depuis octobre 2004, la Ville agit pour un développement local de la politique nationale de lutte contre le tabagisme. De nombreuses actions de prévention ainsi que des services d'aide au sevrage ont été mis en oeuvre..*

En 2006, un groupe projet a été constitué et a bénéficié de 7 jours de formation. Le groupe est composé d'acteurs du monde local ayant des publics différents. A l'issue de cette session de formation, chaque participant avait pour objectif de monter une ou plusieurs actions s'inscrivant dans les objectifs préalablement établis par le groupe de pilotage.

Le projet, conçu sur une durée de 5 ans comporte 27 actions, dont certaines ont déjà été menées, telles que la formation des animateurs périscolaires et l'acquisition de matériel sportif adéquat, deux journées sur le thème de la nutrition auprès des seniors, des ateliers de nutrition pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale, des cours de gymnastique pour un groupe de personnes éloignées de l'emploi, des petits-déjeuners pédagogiques pour les élèves des écoles primaires, etc.

Prévenir, éduquer, sensibiliser, accompagner seront les objectifs pour les années à venir. La commune, en tant qu'institution de proximité, est à même d'insuffler une prise de conscience à travers différents actions de prévention.

**■ Réussite scolaire**

Alors que dans la ZUS le taux de scolarisation des enfants de 3 ans est nettement inférieur à ceux observés à Lingolsheim et dans l'unité urbaine, la part des résidents sortis du système scolaire sans aucune qualification y est près de 3 fois plus élevée que dans l'ensemble de la ville. A l'opposé, les diplômés du supérieur ne représentent qu'une portion congrue de la population des 15 ans et plus, déjà proportionnellement peu nombreux dans la commune. Ces constats se confirment avec la part des 15-24 ans scolarisés, qui est sensiblement inférieure aux moyennes communale et de l'agglomération.

**Scolarisation et niveaux de diplômes en 1999**

Scolarisation et formation	ZUS Hirondelles	Lingolsheim	Unité urbaine
Taux de scolarisation des enfants de 3 ans	7 %	17 %	26 %
Part des 15 ans et plus sans diplôme (hors élèves et étudiants)	42 %	15 %	18 %
Part des 15 ans et plus diplômés du supérieur (hors élèves et étudiants)	3 %	9 %	15 %
Part des 15-24 ans scolarisés	49 %	59 %	69 %

Source : DIV - Education nationale

**Les actions menées en faveur de la réussite scolaire :**

La Ville de Lingolsheim est partenaire d'un CLAS. Sa mise en oeuvre sur le terrain se fait par le biais du centre socio-culturel «l'Albatros», qui, dans ce contexte, travaille en synergie avec l'école élémentaire des Hirondelles et le collège Galilée.

A partir du repérage des élèves en difficultés par les enseignants, un programme de soutien et de suivi est établi par les partenaires et les parents des enfants. Le suivi constant des progrès des élèves permet d'adapter ce soutien de façon progressive à leurs besoins.

Une cinquantaine d'enfants et de jeunes adolescents sont suivis annuellement dans le cadre de ce dispositif.

**L'action d'alphabétisation menée par le centre socio-culturel :**

*Le centre socio-culturel assure une action d'alphabétisation ouverte à plus de 120 adultes d'origine étrangère tous les ans. Cette action a des répercussions directes sur le rapport des enfants de ces adultes à leur propre scolarité. Le rapport de ces parents à la scolarité de leurs enfants évolue également de façon très positive.*

*Cet effet n'avait pas été remarqué d'emblée. C'est l'encadrement des enfants dans le cadre du CLAS qui a permis aux acteurs de constater cette progression très intéressante.*

## ■ Sécurité et tranquillité publique

Sur la base des plaintes et mains courantes enregistrées par la Police nationale, et sur le plan délictuel, plus de 60 % des violences volontaires (violences conjugales, problèmes de voisinage, alcoolisme), dénombrées dans la commune sont commises dans le quartier des Hirondelles. Un tiers des dégradations volontaires (parties communes, véhicules, etc.), dénombrées à Lingolsheim sont commises dans le quartier des Hirondelles.

Sur le plan contraventionnel, l'occupation permanente des entrées de certains immeubles confère un sentiment d'insécurité grandissant pour la majeure partie des résidents de la ZUS.

### **Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique :**

La Ville de Lingolsheim s'appuie sur une cellule de veille active pour réaliser des actions adaptées à des publics ou à des situations particulières. Cette cellule de veille est animée par le Capitaine de Police nationale et regroupe une dizaine de représentants associatifs ou institutionnels : Police nationale, Ville, collègues, bailleurs, CSC, services sociaux de la Ville et du Département, pompiers, SNCF, etc. Outre des rencontres régulières où s'échangent les informations sur les faits et les éléments d'ambiance, cette cellule a régulièrement été le creuset d'actions novatrices.

#### ***Programme de rénovation urbaine du quartier des Hirondelles :***

*La cellule de veille a travaillé en 2005 à la reprise en main des entrées d'immeubles qui dysfonctionnent, de manière chronique pour certaines. Nombre d'habitants développent un sentiment croissant d'insécurité, du fait d'une frange de la population qui occupe les parties communes et s'y livre à toutes sortes d'activités nuisantes.*

*Une analyse détaillée de la situation doit permettre d'identifier les lieux, les pratiques et les acteurs. A partir de ce relevé constitué par les partenaires de la cellule de veille, et avec l'aide des habitants relais, des protocoles d'intervention sont établis. Ils précisent l'attitude de chaque partenaire du dispositif et les relais qui doivent être pris, en fonction de la nature et de l'évolution d'une situation donnée.*

*La situation de ces cages d'escaliers a pu progressivement être assainie. Les occupations systématiques d'entrées sont écartées pour un temps. Les différents partenaires ont tenu leur place dans le dispositif partagé (Police nationale, éducateurs du centre socio-culturel et bailleur social). Toutefois, l'équilibre est fragile et la pression doit être maintenue.*

*Les habitants n'ont pas la cohésion nécessaire pour devenir eux-mêmes acteurs d'un tel dispositif. Les entrées peuvent être très rapidement à nouveau occupées, particulièrement à chaque changement de saison.*

### ■ Services publics

#### Les actions menées en faveur du développement du service public :

Le quartier offre une gamme complète et importante d'équipements, pour son échelle. Il s'agit certainement du quartier le mieux desservi de la commune en ce sens, à l'exception des équipements sportifs, davantage excentrés.

Les équipements et services présentent la particularité d'être implantés soit dans la ZUS, soit dans son environnement immédiat. On y trouve ainsi :

- 1 salle polyvalente,
- 1 centre socio-culturel («L'Albatros»),
- 1 groupe scolaire composé de 6 classes maternelles et de 9 classes élémentaires,
- 1 aire de jeux et de détente comprenant un local jeunes, un terrain multi-sports, une aire d'agrès de jeux destinés à la petite enfance,
- 1 pôle gérontologique de 59 logements pour personnes âgées, les bureaux de RESO3, un pôle d'information et d'orientation pour les personnes âgées et un accueil de jour «Alzheimer»,
- 1 halte-garderie «Arc-en-ciel»,
- 1 bureau de Police nationale,
- 1 antenne de CUS Habitat,
- des locaux annexes du centre socio-culturel,
- 1 antenne du centre médico-social de l'action sociale du Département,
- 1 épicerie sociale «Episode».

#### **Programme de rénovation urbaine du quartier des Hirondelles :**

*La présence importante d'équipements et de services publics ou assimilés témoigne de la volonté de la municipalité d'assurer une présence forte et une offre de services adaptée à une population en grande difficulté. Cette offre n'a cessé de croître depuis 5 ans, grâce notamment aux moyens du Contrat de Ville.*

*A titre d'illustration, le «Pôle Info Services», l'épicerie sociale «Episode», une halte-garderie ont été implantés dans la ZUS ou sa proximité immédiate. La Ville a également racheté des locaux commerciaux pour y implanter le bureau de Police nationale.*

